Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

73e ANNEE — Pronostics: Averses, cet après-midi. Un peu plus frais. — MONTREAL, MERCREDI 9 MAI 1951 — R

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT 21 D 6390 OTTAWA, ONT.

LE PRIX DES ACTIONS DU TRAMWAY FIXÉ À $60

* * *

La Commission de transport de Montréal a fixé à $60 chacune le prix des 70,000 actions de la Compagnie des tramways de Montréal, et elle a fait parvenir, ce matin, à tous les actionnaires de cette compagnie, une offre définitive de $60 pour chaque action qu'ils détiennent, leur donnant jusqu'au 26 juin 1951 pour accepter cette offre.

Le prix déterminé par les membres de la Commission a également été approuvé par le juge Thomas Tremblay, et, en même temps qu'on a remis aux journalistes, ce matin, un communiqué de presse annonçant l'offre de la Commission et la copie de la lettre qui a été adressée à chaque actionnaire, le secrétaire de la Commission, Me Yvon Clermont, a remis une copie d'un rapport fait par le juge Tremblay, en date du 28 avril dernier, en vertu duquel il autorise la Commission à acheter, au prix de $60.00 l'action, le capital-actions de la Compagnie des tramways de Montréal.

LE COUT TOTAL: $4,200,000

Si la Commission réussit à obtenir les actions de la compagnie à ce prix, cela représentera un coût total de $4,200,000 pour tout le capital-actions, puisque la compagnie a émis 70,000 actions.

Toutefois, pour prendre le contrôle de la Compagnie, la Commission de transport n'a pas besoin d'acquérir tout le capital-actions.

D'après la loi adoptée au cours de la dernière session de la Législature, en vue de permettre à la Commission d'acquérir le système de transport en commun actuelle-

(Suite à la page 5)

★ ★ ★

1,200 MORTS DANS LE SÉISME D'EL SALVADOR

SAN SALVADOR, El Salvador, 9 — (PA) — Le total des victimes du tremblement de terre survenu en fin de semaine dans la république d'El Salvador s'élève maintenant à 1,200 à la suite de rapports parvenus finalement à la capitale du pays, venant de régions isolées de cette république du centre de l'Amérique du Sud.

Les blessés seraient au nombre de 4,000. Plusieurs villages sont encore isolés et la liste des victimes s'en trouve forcément incomplète. Le président Oscar Osorio a proclamé hier soir la loi martiale dans la région dévastée. Des secours sont expédiés aux victimes et aux sans-foyer.

L'armée continue à évacuer les survivants de la région, une zone de 60 milles carrés dans le district riche en plantations de café et sis en bordure de l'Océan.

Une rumeur a voulu que le gouvernement ordonne une crémation monstre du secteur en vue de prévenir l'expansion des maladies; mais les autorités locales s'opposent fortement à cette décision, dans l'espoir de sauver leurs archives et de compléter l'identification des morts.

On a rapporté quelques nouveaux légers chocs sismiques hier mais on ne signale aucune nouvelle victime ni aucune autre perte matérielle.

L'hon. Rinfret au banquet Bertrand

L'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes dans le Cabinet St-Laurent, assistera au grand banquet qui réunira les libéraux et les amis de M. Lionel Bertrand, le mercredi, 16 mai prochain, à la salle de l'hôtel de ville de Terrebonne. Cette fête est organisée par la section de Terrebonne de la Jeunesse Libérale du comté, en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire de vie politique du député fédéral de Terrebonne. Ce banquet promet d'être un succès si l'on en juge par les demandes d'admission qui affluent de tous côtés.

De nombreuses personnalités politiques ont promis de se rendre à cette manifestation et de rendre ainsi hommage à M. Bertrand. Nous ne mentionnerons que M. Georges-Emile Lapalme, chef du parti libéral provincial, Philippe Valois, député d'Argenteuil, Maurice Breton, député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, Léopold Demers, député de Laval, voisins de comté et quelques autres députés fédéraux. Les honorables sénateurs Athanase David et Armand Daigle ont également été invités.

La jeunesse libérale de la ville de Terrebonne, sous la direction de MM. René Grenon et Aimé Despatie, n'épargne aucun effort afin que ce 25e anniversaire de M. Bertrand soit consigné avec éclat dans les annales politiques du comté.

Les amis de M. Bertrand et tous les libéraux qui désirent assister à cette fête ou qui voudraient collaborer à son succès voudront bien adresser leur demande à M. Aimé Despatie, C.P., 90, Terrebonne, Qué.

L'hon. Robert Winters au Kiwanis-St-George

(Photo J.-P. Laliberté—Le [illegible])

L'hon. Robert Winters, ministre fédéral des Ressources naturelles, était le conférencier, hier, au déjeuner du club Kiwanis St-George. M. Winters a parlé des moyens de conserver la forêt canadienne. Ci-dessus, de gauche à droite, l'hon. M. Winters, M. Ralph Yale, président du club, et M. Ed. Ernst, membre du club, qui présenta le distingué conférencier.

Une proposition russe rejetée par Washington

WASHINGTON, 9. (PA) — Les Etats-Unis ont accusé la Russie de tenter de "bloquer" les préparatifs en vue d'un traité de paix japonais et ont rejeté la proposition russe de confier cette tâche à une conférence des Quatre Grands du Pacifique.

(Selon l'agence Reuter, on dit dans les milieux diplomatiques de Londres que la Grande-Bretagne appuiera certainement l'attitude des Etats-Unis en rejetant la proposition russe).

Moscou a fait cette proposition hier et a mentionné la Chine communiste, la Russie, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne comme les quatre grandes puissances qui devraient rédiger les termes d'un traité de paix avec le Japon.

Le Secrétariat d'Etat a repoussé cette idée en disant: "Il est insensé de prétendre que l'on en arrivera à la paix en négociant un traité dans ces conditions". Selon le Secrétariat d'Etat, la Russie cherche à obtenir un double veto en incluant la Chine communiste au nombre des quatre Grands.

Le Secrétariat d'Etat a dit clairement qu'il a l'intention de continuer ses démarches, avec 14 autres pays non communistes — y compris le Canada — pour terminer le traité de paix japonais, probablement cet été.

Programme des E.-U. afin de parer à toute éventualité

WASHINGTON, 9 — (PA) — Le président Truman a dévoilé, aujourd'hui, que les Etats-Unis avaient tracé un programme "défini et concret" pour mobiliser les forces militaires et industrielles du pays qui serait réalisé sans retard si la Russie était "assez téméraire" pour risquer une troisième guerre mondiale.

Dans un discours prononcé devant quelque 400 industriels, au conseil de l'industrie du ministère de l'intérieur, M. Truman a déclaré que l'établissement de la paix en Corée ne mettrait pas fin automatiquement au danger de l'agression soviétique.

En conséquence, les Etats-Unis doivent renforcer leur puissance militaire suffisamment pour convaincre le Kremlin qu'il ne serait pas sage de déclencher une guerre mondiale, et qu'il faut également être prêt à mobiliser rapidement au cas où le Kremlin serait assez téméraire, en dépit de tout, pour plonger le monde dans un nouveau conflit.

M. Truman a précisé que les experts de la défense, tant civils que militaires, avaient préparé un plan concret qui prévoit la création de forces armées plus considérables et qui prévoit une mobilisation totale quand la chose deviendrait nécessaire.

Parlant de l'inflation, M. Truman admit que l'expansion militaire des Etats-Unis entraînerait inévitablement certaines pénuries et que la situation "deviendra pire avant de redevenir meilleure". Il propose, pour combattre l'inflation, d'étendre les contrôles sur les prix, les salaires, les loyers et le crédit, sans la moindre restriction pour qui que ce soit, de maintenir les contrôles pour deux ou trois autres années, et d'imposer de plus lourdes taxes.

Marshall espère obtenir une paix négociée en Corée

WASHINGTON, 9 — (PA) — Le sénateur William-F. Knowland, républicain de Californie, a déclaré, aujourd'hui, que les républicains demanderont "une réponse plus claire" au secrétaire de la Défense George Marshall pour savoir comment l'administration espère mettre fin à la guerre de Corée.

Marshall a dit hier que "la destruction du moral des armées communistes et de leurs meilleures forces" constituait encore la meilleure "probabilité" d'atteindre une base satisfaisante pour des pourparlers de paix.

Tandis que la controverse s'envenime au sujet du renvoi du général MacArthur, les démocrates défendent l'attitude du président Truman qui veut s'en tenir à une politique de guerre limitée. Ils prétendent que des tactiques semblables ont amené la défaite des communistes en Grèce et lors du blocus de Berlin.

Marshall revient aujourd'hui devant les comités sénatoriaux sur les services armés et les affaires étrangères pour subir l'interrogatoire des républicains sur la politique à long terme à l'égard de la Chine. Les démocrates, de leur côté, s'informeront de la puissance que la Russie pourra jeter dans la bataille pour l'Asie.

Knowland a dit à un journaliste qu'il n'était pas satisfait de l'explication de Marshall sur la manière dont la bataille de Corée peut se terminer avec succès. "Cette question de base n'a pas reçu de réponse encore par le général Marshall", a dit Knowland. Le sénateur William Benton, démocrate du Connecticut, a dit devant les comités, hier, que la politique "inébranlable" du Président "était responsable de la plus grande défaite jamais subie par le communisme — la perte de la Yougoslavie. Et cela est dû", a-t-il dit, "à l'aide des Etats-Unis à la Grèce."

Le sénateur Russell-B. Long, démocrate de Los-Angeles, et membre du comité des services armés, a cité le témoignage de Marshall où le secrétaire disait que les partisans d'une certaine politique avaient soutenu que les Américains n'avaient pas d'autre chose à faire que d'ouvrir le feu, lors du blocus de Berlin. Marshall a rappelé aux sénateurs que le pont aérien, quoique coûteux, n'a exigé aucun coup de feu et a, de fait, brisé le blocus.

On demandera aussi à Marshall combien de troupes la Russie a concentré près du théâtre de guerre de Corée. Marshall a témoigné pendant plus de trois heures hier, et c'était sa seconde apparition devant le comité d'enquête. Les séances sont interdites au public, mais les dépositions, rendues publiques après les séances — dépositions censurées par l'Administration — ont révélé que :

1. — Une paix négociée est possible en Corée si les armes américaines continuent de détruire ainsi les armées chinoises, avec un minimum de pertes pour les Etats-Unis.

2. — Il existe une "réelle possibilité" que les Russes décident d'intervenir, et alors ce sera un troisième conflit mondial.

3. — Il existe une possibilité que la Chine communiste elle-même décide de propager sa guerre, jetant dans la mêlée une formidable force aérienne, construite avec l'aide russe.

4—Il n'y "a pas de choix" en Europe, où, selon Marshall, le monde libre doit risquer une guerre totale ou "se rendre", mais il y a une chance de réduire le risque d'une guerre totale en Asie

5—L'"accentuation", par MacArthur, des pertes américaines en Corée, et sa prétention à l'effet que la guerre dans ce pays se terminera par "une impasse sanglante", menacent le moral des troupes.

MacArthur a recommandé le blocus de la Chine communiste, le bombardement des bases de la Mandchourie et l'emploi des troupes nationalistes chinoises. Il a prédit qu'une telle politique n'entraînera pas nécessairement la Russie dans la guerre.

Marshall a prétendu, d'autre part, qu'une telle politique implique un très grand danger de guerre mondiale. Il a dit cependant que s'il était absolument certain que la Russie n'interviendrait pas, il appuierait les propositions de MacArthur.

Trois Frères Oblats canadiens au Cameroun

Les Frères Noël Breton, Alphonse Marceau et Maurice Pelletier, missionnaires Oblats de Marie Immaculée que la province du Canada-Est avait prêtés pour trois ans à Son Exc. Mgr Yves Plumey, O.M.I., préfet apostolique du Cameroun, Afrique Equatoriale française, ont bien voulu y prolonger leur stage de dévouement, afin de parfaire les diverses constructions en cours dans la préfecture. Les missions y sont en plein essor et requièrent une abondante main-d'oeuvre spécialisée.

l'Almanach de La Patrie

MERCREDI, 9 MAI 1951

129e jour de l'année — S. Grégoire de Nazianze

Le soleil s'est levé à 4 h. 38 et se couchera à 7 h. 16

Pronostics

Les cieux étaient nuageux ce matin, à l'exception de l'ouest du Québec où le temps était généralement ensoleillé. On prédit des averses pour aujourd'hui. Le mercure sera stationnaire dans les régions de l'est, mais il fera un peu plus frais dans les régions de l'ouest. Le thermomètre descendra de cinq degrés.

Régions de Montréal, des Cantons de l'Est et des Laurentides: Averses, cet après-midi. Un peu plus frais. Maximum, aujourd'hui, à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 60o; à Ste-Agathe, 55o.

Régions de Québec, de la Mauricie, du lac St-Jean et de la baie Comeau: Généralement nuageux. Quelques averses. Maximum, aujourd'hui, à Québec, La Tuque, Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 55o.

LA LUNE

Nouvelle lune, le 5, à 8 h. 35 p.m.

Prem. quart, le 14, à 0 h. 32 a.m.

Pleine lune, le 21, à 0 h. 45 a.m.

Dern. quart, le 27, à 3 h. 17 p.m.

SIGNE DU ZODIAQUE

LE TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

1951			MAI				1951
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	
..	..	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31	..	..	

Les Canadiens français ont répondu généreusement à l'appel des armes

(M. CLAXTON)

OTTAWA, 9 — Les Canadiens-Français sont à l'honneur dans les rangs de l'armée canadienne. En effet, ils ont répondu à l'appel des armes en aussi grand nombre et même mieux que leurs compatriotes des autres races.

Hier, aux Communes, l'hon. Brooke Claxton a brisé le silence traditionnel sur les origines ethniques des recrues de l'armée en vue de ruiner les rapports "erronés et regrettables" qui affirmaient que peu de recrues se soient enregistrées dans le Québec à cause de l'"isolationnisme" des Canadiens-Français.

Il a révélé que l'on s'emploie dans certains milieux méprisables à répandre l'idée que les Canadiens-Français ne font pas leur part dans l'effort de la nation pour assurer sa défense.

Il a précisé qu'il croyait bon "dans l'intérêt de la justice comme de l'unité de la nation", de briser la tradition du silence, observée scrupuleusement sur ces questions.

DANS LA BRIGADE

Le ministre de la défense a révélé que dans le cas de la brigade spéciale du Canada pour la Corée, 10,587 recrues se sont enrôlées. Sur ce nombre, 3,134 sont venues du Québec.

Il ajouta que ces chiffres démontrent que la province française a contribué pour une part de 30 p.c. et que la population du Québec ne constitue que 29 p.c. de toute la population canadienne.

"Autrement dit", a-t-il précisé, "la province de Québec, loin de faire défaut, a fait aussi bien et même un peu mieux que le reste du Canada."

Comme il y a aussi des Canadiens de langue anglaise dans le Québec, et que l'on peut prétendre que ce sont eux surtout qui ont rempli les cadres des compagnies du Québec, le ministre a ordonné que l'enquête soit poussée jusqu'au bout. On a consulté chacun des 10,587 dossiers des soldats de la brigade spéciale, afin de déterminer le nombre exact des Canadiens de langue française.

Le résultat ne laisse aucun doute. Le nombre des Canadiens-Fran-

(Suite à la page 4)

Hon. BROOKE CLAXTON

Suspect arrêté par un chauffeur de taxi peu après un hold-up de banque à Verdun

Un jeune homme de 21 ans a été arrêté, hier après-midi, quelques secondes après un vol à main armée dans une succursale de la Banque Provinciale du Canada de Verdun. La police a accordé tout le crédit de cette rapide capture à un chauffeur de taxi qui avait conduit le détenu à la banque.

Voici le récit de l'affaire tel que fait par le chauffeur de taxi, M. Roland Gauthier, 31 ans, 5719, rue Eddie, à la Côte Saint-Paul, ancien membre de la division de la circulation de la Sûreté provinciale, de 1940 à 1945.

"Vers 1 h. 30, le suspect qui, plus tard, a été identifié par la police comme étant F. Cloutier, est monté dans ma voiture à l'angle de la rue Saint-Patrick et de l'avenue de l'Eglise. Rendu sur le boulevard Monk, le client m'a demandé d'arrêter quelques minutes à un restaurant où il s'est tout probablement procuré un revolver-jouet avec lequel il aurait commis le hold-up à la banque quelques minutes plus tard."

"En remontant dans mon auto", de continuer M. Gauthier, "mon passager me demanda de prendre la rue Ethel, et d'arrêter en face de la banque à l'angle de l'avenue de l'Eglise, où il me demanda de l'attendre encore quelques minutes."

"Peu après, de dire le chauffeur de taxi, il sortait de la banque en courant, sautait dans ma voiture en me disant de faire vite. Au même moment, deux hommes sortaient de la banque en criant qu'il s'agissait d'un hold-up. Regardant dans le miroir de ma voiture, je reconnus l'un de ces deux individus, M. Guy Tailleur, chauffeur de taxi que je connais bien. Je compris alors que mon passager venait de commettre un vol à la banque."

"Je stoppai ma voiture, de poursuivre M. Gauthier, plaçai ma main droite sur la poche de son veston dans laquelle il semblait tenir quelque chose, possiblement un revolver, et, de mon autre main, je le pris à la gorge, le réduisant ainsi à l'impuissance." En attendant l'arrivée de la police, je sortis l'arme de la poche du suspect. Il s'agissait d'un revolver-jouet".

Peu après le capitaine-détective Ray Priestley, chef de la Sûreté de Verdun arrivait sur les lieux en compagnie de plusieurs détectives qui prenaient charge du détenu.

Plus tard, le capitaine Priestley et le directeur de la police de Verdun, M. Pierre Gatineau, félicitaient M. Gauthier de son courage et de son beau travail à l'occasion de cette capture.

La police a révélé que le vol avait été commis vers les deux heures, alors que six employés et deux clients se trouvaient dans la banque. Un bandit entra dans l'établissement, se rendit au guichet de Mlle C. Huard, 26 ans de Beloeil, qui répondait à un client, M. René Mantha, 3852, boulevard La Salle.

Le bandit sortit alors un revolver de ses goussets, et força tous les employés de même que les clients, à se tenir les mains en l'air. Il ordonna ensuite à la caissière de lui remettre l'argent de la caisse. Mettant les $1,208 dans sa poche, il sortit de la banque en courant, pour sauter dans le taxi.

C'est à ce moment que M. Mantha et le chauffeur de taxi Tailleur, partirent à sa poursuite en criant de l'arrêter, ce qui permit à M. Gauthier de le désarmer et de le détenir jusqu'à l'arrivée de la police.

Cloutier, qui habitait, depuis six mois, une maison de chambres de Ville Emard, sera traduit en Cour d'ici une couple de jours, sous une accusation de vol de banque, le premier à être commis à Verdun depuis avril 1945.

Le groupe rival de l'Alliance reçu hier à la Commission

Fatigués d'une lutte qui dure depuis au delà de deux ans, reconnaissant tout ce que la Commission des écoles catholiques de Montréal a fait pour la bonne entente, la paix et le bien des professeurs, nous voulons travailler en collaboration avec la Commission et dans la paix pour le bien des enfants.

"Nous nous sommes groupés et avons formé une nouvelle association professionnelle, qui compte aujourd'hui plus de 500 membres".

C'est en ces termes que s'exprimait, hier après-midi, devant les membres de la Commission, M. Sylvestre, le président de la nouvelle association professionnelle formée au sein du personnel enseignant de la Commission, sous le nom d'Association des instituteurs catholiques de Montréal. M. Sylvestre et les officiers de son groupement avaient demandé d'être reçus par les commissaires. La réunion a été des plus cordiales.

"Nous avons reçu nos lettres patentes du Secrétariat de la province, a continué M. Sylvestre, et nous venons vous en faire part. Nous vous demandons donc de nous reconnaître comme l'a fait le gouvernement de la province, comme une association professionnelle catholique qui veut, en coopération avec la C.E.C.M., travailler dans la paix et la confiance mutuelle au bien des enfants".

M. Eugène Doucet, le président de la Commission, qui présidait la séance, a fait la réponse suivante à M. Sylvestre:

"Je suis heureux de constater l'esprit qui vous anime. La Commission est toujours heureuse de collaborer avec ses professeurs qui veulent la paix et la collaboration. Je comprends que la visite que vous nous faites est pour nous aviser, de façon régulière, de votre incorporation. Puisque la province vous a donné ces lettres patentes, et que vous voulez travailler dans la paix, la Commission sera certainement heureuse de collaborer avec vous. D'ailleurs, la Commission n'a pas désiré autre chose que la paix et la collaboration. Je suis heureux surtout de constater que vous voulez collaborer pour le plus grand bien des enfants, car nous ne sommes tous ici que pour le bien des enfants".

LE RECRUTEMENT

Interrogé par un commissaire, M. Sylvestre a affirmé que son groupe comptait exactement 510 membres, "après un recrutement fondé sur un désir de paix et une campagne à base de persuasion".

La délégation comprenait, outre M. Sylvestre, les officiers de l'A.I.C.M.: Mlles Valéda Morin, vice-présidente; Yolande Lavigne, secrétaire; Dolorès LaSalle, Isabelle Duffy, Simone Desjardins, conseillères; MM. Walter Lefeb-

(Suite à la page 21)

Essor de la Faculté de droit à l'Université de Montréal

Nomination de professeurs

La Faculté de droit de l'Université de Montréal porte de quatre à six le nombre de ses professeurs de carrière, elle augmente le nombre de ses professeurs à temps partiel et adopte un nouveau programme d'études. Telle est la décision qu'on annonce à l'issue de la dernière réunion du Conseil des gouverneurs.

Déjà on signale la nomination de Me Pierre Martineau, comme professeur de carrière; de Me Philippe Ferland et du Père Pierre Poisson, C.S.C., comme professeurs à temps partiel. Ces trois nouveaux professeurs sont licenciés en droit de l'Université de Montréal.

Me Pierre Martineau a étudié le droit à l'Université de Montréal puis au Osgoode Hall Law School de Toronto; ancien conseiller juridique à la Commission des relations ouvrières de la Province de Québec, il était conseiller juridique adjoint au Bureau du curateur public.

Me Philippe Ferland, C.R., recorder de la cité de Terrebonne, est l'auteur d'un ouvrage intitulé "Commentaires sur les lois des liqueurs et de la possession".

Le Père Pierre Poisson, licencié en théologie, est aussi licencié en philosophie de l'Université de Montréal et docteur en droit canonique de Catholic University of America (Washington). Il était professeur de droit canonique et de théologie morale au Scolasticat des Pères de Ste-Croix.

Le remaniement du programme tient compte de l'expansion de la Faculté de droit et d'une modification à la loi du Barreau qui exige une quatrième année d'étude pour les candidats à l'exercice de la profession d'avocat.

Le nombre des séminaires et des travaux pratiques est augmenté durant les trois premières années d'étude qui aboutissent à l'obtention du diplôme universitaire de licencié ou de bachelier en droit.

La quatrième année d'études est consacrée en grande partie aux séan-

Me Philippe FERLAND

ces de travaux pratiques, séances de tribunal-école, tenue de bureau

(Suite à la page 21)

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 EST STE-CATHERINE
Ecoutez CHLP
Livraison partout directement de notre serre chaude
PL. 1786-1787
Le dim. de 1 h. 30 à 1 h. 45

DÉLICIEUX SPÉCIAUX POUR VENDREDI
SAUMON FRAIS
DORE — TRUITE DE LAC — POISSON BLANC — PETONCLES D'EAU PROFONDE — FILETS FUMES — SAUMON FUME — SOLE ANGLAISE — POULETS NOURRIS AU LAIT, GRADE A, ET CANETONS DU LAC BROME FRAIS TUES.
LEGUMES FRAIS DU JARDIN
VIANDES FRAICHES ET CUITES
S.V.P. appeler notre succursale de l'Ouest.
UN. 6-9351 — 628 DORCHESTER
GL. 2841 — 1329 GREENE
Gatehouse

Les Anciens de Ste-Marie ont fêté le jubilé d'or sacerdotal du R.P. Paré

L'hon. Edouard Rinfret nommé président.-- S.E. Gaspard Fauteux, président d'honneur

(par RENE BONIN)

"C'est à la Compagnie de Jésus que vous avez rendu hommage, ce soir; à mes supérieurs, à mes confrères, à mes collègues dans le travail, dans une inlassable spiritualité et discipline pour la plus grande gloire de Dieu", a dit le R. P. Joseph Paré, S.J., recteur du Collège de Sainte-Marie, dont les Anciens élèves célébraient le cinquantenaire de vie sacerdotale. Au cours de la même soirée, M. Edouard Rinfret, ministre des postes dans le cabinet fédéral, a été élu président de l'Association des Anciens élèves.

NOUVEAUX OFFICIERS

Les autres membres du nouveau conseil des Anciens sont Me Roland Paquette, recorder, et Mgr Alexandre Robitaille, C.S., chancelier de l'évêché de Timmins, à la vice-présidence; Me Roger Duhamel, journaliste, au secrétariat; M. Paul Bienvenu, à la trésorerie. Me Charles-Henri Desjardins, M. le Dr Ernest Charron ,Mes Henri Masson et Emile Massicotte, M. le juge de la Cour supérieure du Rhode Island Eugène Jalbert, MM. Rodolphe Godin, Yvon-Roma Tassé, l'abbé Ronald Charest, Guy Sylvestre, Jean-Gilles Lafrance, et Charles Munn, furent choisis comme directeurs. Son Exc. M. Gaspard Fauteux lieutenant-gouverneur de la Province a été nommé président d'honneur.

Au banquet servi dans le réfectoire du Collège, en l'honneur du Père Paré, on remarquait, à la table d'honneur, Son Exc. M. Gaspard Fauteux; M. le colonel Maurice Forget, président sortant de charge de l'Association des Anciens; le R. P. Joseph Bélanger, S.J., aumônier de l'Association; M. Edouard Rinfret, ministre des postes, le nouveau président; Me Emile Massicotte, notaire et président du Club des Anciens de Ste-Marie"; Me Rodolphe Godin; M. le Dr Jean-Baptiste Prince; Me Roger Duhamel, journaliste, et le lieutenant-colonel D.-A. Papineau, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur. Me Maurice Lambert agissait comme maître de cérémonie. La soirée s'est terminée par la présentation d'un film, gracieuseté de France-Film.

GRATITUDE

Le R. P. Bélanger a témoigné de sa gratitude à l'égard du grand nombre d'Anciens présents, en particulier les aînés. Il a cité la présence de M. Tazzi, un ancien élève des Pères Jésuites à Rome, actuellement au Canada. Il a rendu hommage au jubilaire. Le Père Paré, a-t-il dit, est entré chez les Jésuites, au noviciat du Sault-au-Récollet, en 1901. Il fut ordonné prêtre en 1918, dans la Chapelle des Congréganistes de l'Immaculée-Conception, par Son Exc. Mgr Forbes, alors évêque de Joliette. Préfet de discipline et d'études, de 1921 à 1928, au Collège de Ste-Marie, puis au Collège Jean-de-Brebeuf, de 1929 à 1931, il a présidé pendant une douzaine d'années, comme aumônier général, aux destinées de l'A.C.J.C. Il a aussi fondé l'Union des Jeunesses du Canada. En 1943, nommé supérieur de la Villa Manrèse, il fut rappelé au Collège de Ste-Marie, en juillet 1949.

M. le colonel Maurice Forget, président sortant de charge de l'Association des Anciens, a fait le rapport de l'activité accomplie au cours de l'année écoulée. "Un jour viendra ,a-t-il dit, où on donnera un visage neuf, où on modernisera le vieil immeuble, le Collège de Ste-Marie. Ayez foi!" Il a terminé en exprimant "ses souhaits admiratifs au R. P. Paré". "La loyauté envers le Père et envers le vieux collège ne saurait se démentir".

"TOUJOURS PRET"

En guise de remerciement pour les hommages qu'on lui offrait et pour le cadeau d'une peinture, le Père Paré a déclaré: "Il est impossible de ne pas ressentir l'émotion s'éveiller dans mon coeur de professeur et de supérieur. Plus profondément encore, ce soir, s'ajoute une circonstance qui ne peut se renouveler qu'à tous les 50 ans." Exprimant le mot d'ordre: "toujours à votre service", le jubilaire a remercié les Anciens de "tant de délicatesse et d'attention", à son égard.

"Vos hommages, je les fais remonter aux collègues, au Collège entier. A l'honneur des élèves actuels, je dois dire qu'ils sont à la hauteur des Anciens".

Le Père Paré a rappelé des souvenirs, des initiatives réalisées dans tous les domaines. "La jeunesse peut faire beaucoup, quand on sait la comprendre dans ce qu'elle a de meilleur", disait-il. "Dans la fête au jubilaire, c'est à la Compagnie de Jésus que vous rendez hommage; à mes supérieurs, à mes confrères, à mes collègues, dans le travail dans une inlassable spiritualité et discipline pour la plus grande gloire de Dieu, selon la devise: "Ad majorem Dei gloriam".

DE SON MIEUX

Pour clore la série des allocutions, Me Edouard Rinfret a remercié les membres de l'Association d'avoir mis leur confiance en lui. "Je travaillerai de toutes forces pour le bien de l'Association," a-t-il dit. "Etre choisi comme président, c'est le plus grand honneur que l'Alma Mater pouvait faire rejaillir sur l'un de ses enfants. Je m'efforcerai de pratiquer les leçons reçues au collège". Il a terminé en exprimant un tribut but d'hommages au R. P. Paré et au colonel Maurice Forget. "Il faut faire mieux ce que l'on est appelé à faire, pour l'agrandissement de notre pays et de notre Association". Son Exc .M. Gaspard Fauteux a tiré les conclusions de la soirée, par l'expression de ses hommages et de ses félicitations à double titre, celui d'ancien élève de l'Institution et celui de vice-roi.

■ **Tribut d'hommages et de félicitations au R. P. Joseph Paré, S.J., jubilaire** ■

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

Les Anciens élèves du Collège de Saint-Marie, au cours d'un grand banquet, hier soir, au réfectoire de la maison, ont exprimé leur hommage et leurs félicitations au R. P. Joseph Paré, S.J., recteur du Collège, qui célèbre, cette année, son cinquantième anniversaire d'entrée chez les Pères Jésuites. A la même occasion, l'Association a choisi son Conseil d'administration pour un nouveau terme. L'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes dans le cabinet fédéral, accède à la présidence. On voit ci-haut, assis de gauche à droite: M. Edouard Rinfret; Son Exc. M. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur du Québec et président d'honneur; M. le colonel Maurice Forget, président sortant de charge et le R. P. Joseph Paré, S.J., jubilaire; debout, même ordre, le R. P. Joseph Bélanger, S.J., aumônier de l'Association; MM. le docteur Jean-Baptiste Prince, Alphonse Coallier, le juge Edouard Favre-Surveyer, Roger Duhamel, journaliste, le juge Brossard, Philippe Lamarre, Emile Massicotte, notaire et Rodolphe Godin, ces deux derniers conseillers de l'Association.

Les Canadiens français...

(Suite de la page 3)

çais dans la brigade correspond presque exactement avec la proportion des Canadiens d'origine française dans la population du pays.

C'est d'un article de J. A. Stevenson, ancien rédacteur au Globe and Mail, de Toronto, et correspondant à Ottawa de journaux et revues britanniques et américains que je veux parler, a ajouté M. Claxton. Il y est question de la politique étrangère du Canada et il a été publié en février de cette année dans la Contemporary Review. On peut y lire ce qui suit:

"Le contingent, relativement faible, de Canadiens français, qui s'est enrôlé dans la brigade spéciale des Nations Unies, indique que l'idée isolationniste ne lâche pas encore facilement les Canadiens français".

"Le même monsieur, dans un article semblable, que publie la revue Foreign Affairs des Etats-Unis, dans son édition d'avril, dit encore:

"Les chiffres du recrutement de la brigade spéciale des Nations Unies démontrent qu'il est venu moins de volontaires, proportionnellement, du Québec que de n'importe quelle autre province".

M. Claxton a dit ensuite: "Dans l'intérêt de l'unité nationale et de la simple justice il est nécessaire de démentir de la façon la plus énergique qui soit ces déclarations aussi malheureuses que mensongères. C'est alors que le ministre a fourni les précisions sur la proportion des Canadiens français enrôlés volontaires.

Et M. Claxton a conclu: "Je dois dire que lorsque je me suis rendu à Fort Lewis, j'ai vu travailler en équipe le Royal 22e, les Princess Patricias et le Royal Canadian Regiment. Tous ces hommes avaient les uns envers les autres la plus entière confiance et c'était une confiance méritée. Ils s'entendaient parfaitement. Je crois que, comme elles ont fait en Italie et dans l'ouest de l'Europe, pendant la dernière guerre, les forces de nos deux principaux groupes ethniques seront encore unies à la ligne de feu comme elles sont unies dans la paix, plus que ça n'a jamais été le cas dans l'histoire de notre pays".

Un peu plus tard, le major-général Pearkes, expert militaire de l'opposition officielle, est lui aussi revenu là-dessus.

"Comme dans les guerres précédentes, a-t-il dit, toutes les parties du Canada sont représentées dans nos forces armées. Il m'a fait plaisir d'entendre le ministre de la Défense nationale parler comme il l'a fait de la contribution qu'apportent à notre effort de défense la province de Québec et nos Canadiens de langue française. Lorsque je suis allé à Fort Lewis en janvier, j'ai été impressionné par la tenue et l'efficacité du Royal 22e, de ses second et troisième bataillons et des soldats de langue française qui servaient aussi là-bas avec d'autres unités, et qui ne venaient pas seulement de la province de Québec. Je confirme tout ce que le ministre a dit là-dessus et j'ajouterai que je crois que toutes les régions du pays ont répondu également à l'appel aux armes et selon les proportions de nos groupes ethniques".

POLITIQUE DE DEFENSE

M. Claxton avait ouvert cette parenthèse sur la part des Canadiens de langue française au cours du débat sur la politique de défense que poursuit le gouvernement Saint-Laurent.

M. Claxton a affiché un solide optimisme. Il l'a fondé sur le fait que dans la seule journée d'hier plus de 1,200 Canadiens ont demandé à s'enrôler dans la nouvelle brigade spéciale que l'on a créée, afin d'apporter notre contribution à l'armée unifiée de l'ouest de l'Europe qu'on est en train de constituer sous les ordres du général Eisenhower.

M. Claxton est aussi optimiste parce que chaque mois, depuis le début de l'année, et cela vaut pour le mois d'avril, nos forces armées s'accroissent d'un gain net d'environ 2,000 recrues.

Que l'on conserve ce rythme, a-t-il dit, et nous aurons les 115,000 hommes que nous voulons avoir d'ici trois ans, dix-huit mois plus tôt qu'on ne l'avait prévu.

DECLARATIONS

En plus de démentir vigoureusement les accusations que, dans certains milieux, l'on porte contre les Canadiens de langue française à qui l'on reproche, comme toujours, d'être au moins tièdes lorsqu'il s'agit de défendre le pays, M. Claxton, a dans son exposé, fait plusieurs importantes déclarations.

Voici les principales :

1. — Le Canada et cela comprend les effectifs de nos trois armes engagés dans cette aventure, met actuellement 8,337 officiers et soldats à la disposition des forces des Nations Unies en Corée. Notre brigade spéciale là-bas compte 6,100 combattants. Elle y dispose déjà en outre de 1,100 soldats de réserve. Elle a encore au pays même, les renforts qu'il lui faut pour guerroyer pendant au moins six mois, et le recrutement ajoute chaque jour à cette réserve. Les Alliés, sans compter les Sud-coréens, disposent de 260,000 hommes en Corée. On sait déjà que, proportionnellement, nous avons maintenant en Corée autant d'effectifs militaires que les Etats-Unis. Nous y sommes à ce propos au troisième rang de tous les pays qui participent activement aux opérations.

Au 3 mai, nous y avions eu 33 tués et 85 blessés.

2—Les douze "North Star" qui participent au pont aérien du Pacifique doivent à chaque traversee voler sur une distance de 13,000 milles.

3—Le Sabre F-86, l'avion de chasse à propulsion thermique que l'on construit en série à la Canadair, près de Montréal, muni du moteur canadien Orenda, le moteur le plus puissant peut-être qui soit aujourd'hui au monde, fait mieux au point de vue vitesse que ce qu'il faisait lorsqu'il a, l'an dernier, abattu tous les records aux Etats-Unis.

Aujourd'hui même l'un de ces appareils a dévoré 715 milles qui séparent Minneapolis de Toronto en 65 minutes exactement, soit à une vitesse d'environ 700 milles à l'heure.

4—Le Canada n'expédiera d'autres armements à ses alliés d'Europe que lorsqu'il aura remplacé l'équipement de trois divisions.

5—Nos trois armes comptent aujourd'hui 70,361 hommes.

6—Toutes proportions gardées, le Canada dépense plus de ses crédits militaires pour son aviation que n'importe quel pays qui soit au monde. D'ici trois ans, il disposera d'au moins 3,300 avions.

7—On est en train de se bâtir les magasins et de se constituer le matériel de combat, et de se construire les immeubles dont nos forces armées pourront avoir besoin pour un an de guerre générale.

8. — Nos services armés nous coûtent moins cher que ceux des pays qui font un effort de défense analogue au nôtre. L'économie la plus rigoureuse y est partout pratiquée.

9. — La méthode de faire appel à l'armée de réserve, pour lever la 27e brigade que nous enverrons en Europe, a pour but d'aguerrir, nos réservistes dans la mesure du possible. On voudrait que d'ici trois ou quatre ans, 40 p.c. des effectifs de toutes nos unités de réserve aient fait du service actif. De cette façon, si la guerre venait, la mobilisation générale pourrait s'effectuer bien plus rapidement que ce ne fut jamais le cas dans le passé.

10. — Le but de tout cela n'est pas la guerre mais la paix, la paix en prévenant l'agression.

M. Claxton s'en est aussi pris, dans son discours, à M. Harward Green, progressistes - conservade Vancouver-Quadra, qui, hier, avait, tout comme le général MacArthur, recommandé que l'on soumette la Chine communiste à un blocus et que l'on donne au commandant des Nations-Unies en Corée la liberté de bombardier le territoire chinois.

Comme l'avait fait M. Pearson, ministre des Affaires extérieures, M. Claxton a déclaré qu'adopter la politique que préconise M. Green ce serait vouloir plonger le monde dans un conflit mondial.

"Cette politique, a précisé le ministre de la Défense nationale, n'est pas celle du gouvernement. Je ne crois pas qu'un gouvernement qui tenterait de l'exécuter chez nous continuerait d'avoir l'appui du peuple Canadien. Cette politique n'est pas celle non plus des quinze pays qui participent aux opérations militaires en Corée. Ce serait un désastre qu'on y vienne".

Le prix des actions du Tramway fixé à $60

(Suite de la 1ère page)

ment opéré par la Compagnie des tramways de Montréal, dans la région métropolitaine, il suffit que la Commission acquière 50 pour cent des actions plus une, pour lui donner le contrôle de la compagnie.

Dans ce cas, il lui faudrait ensuite procéder à l'acquisition du reste des actions, soit par expropriation, soit de toute autre façon.

Si la Commission réussit à obtenir les deux-tiers des actions, elle devient automatiquement, en vertu de la loi, propriétaire du reste des actions et le prix payé pour ces dernières est le prix moyen payé pour les autres actions lequel s'établirait aux environs de $60.

UNE SEULE OFFRE

En remettant les documents aux journaux, on a expliqué, ce matin, qu'une seule offre serait faite aux actionnaires, et qu'advenant un échec de ce premier effort pour prendre le contrôle de la Compagnie des tramways, on ne ferait pas d'autre offre et qu'on procéderait tout simplement à l'acquisition du tramway en vertu des autres moyens prévus par la loi.

UNE LONGUE ETUDE

Le communiqué de presse remis par la Commission signale que depuis qu'ils ont été nommés, en novembre dernier, les membres de cet organisme ont étudié longuement le problème de la circulation à Montréal et dans le reste du district métropolitain.

On ajoute que pour établir le prix devant être payé pour chaque action du tramway, on a étudié attentivement la situation financière de la Compagnie des tramways de Montréal en se servant des rapports annuels de la compagnie et de la Commission des tramways ainsi que de tous les autres documents qu'on a pu obtenir.

JUSTE ET EQUITABLE

"La Commission en est venue à la conclusion qu'un prix de $60.00 par action serait juste et équitable à la fois pour le public et pour les actionnaires de la Compagnie", déclare le communiqué.

Le communiqué ajoute que la Commission a décidé, après avoir obtenu tous ces renseignements, en date du 6 avril dernier, de procéder à l'acquisition de gré à gré des actions du capital-actions de la Compagnie des tramways, et que le prix à être payé serait de $60.00 par action.

En date du 28 avril dernier, le juge Tremblay, auquel la Commission de transport devait soumettre son offre, en vertu de la loi adoptée à la dernière session de la Législature, a approuvé l'offre, comme on le verra par un résumé du rapport qu'il a fait à cette date.

Tout détenteur d'actions de la compagnie acceptant cette offre pourra s'adresser à n'importe quelle succursale canadienne des banques à charte du Canada pour négocier le transfert et le paiement de ses actions.

POUR QUE LA COMMISSION SOIT LIEE

Dans la lettre qu'elle adresse aux actionnaires, la Commission stipule que la présente offre ne liera cet organisme que si

1o elle est acceptée par une majorité en valeur des actionnaires et si des certificats représentant la majorité des actions sont déposés à l'une des succursales d'une banque à charte, au Canada, avant 4 p.m., heure normale de l'est, le 26 juin 1951, avec instructions irrévocables de remettre lesdits certificats d'actions à la Commission ou à son ordre, contre paiement du prix ci-dessus mentionné; et si

2o les certificats d'actions déposés conformément à la condition précédente sont dûment endossés en blanc pour transfert ou accompagnés d'une procuration, dûment souscrite en blanc, selon formule ci-jointe, pour le transfert de ces certificats, de façon à permettre la délivrance effective de ces actions à la Commission.

On ajoute également que la Commission fait cette offre sans admission de sa part quant à la valeur des actions et sans préjudice à aucun de ses droits, mais au contraire sous réserve de tous ses droits, et dans le but d'en venir à une entente avec les actionnaires pour l'acquisition du capital-actions de la Compagnie et afin d'éviter ainsi, si possible, des procédures en expropriation de ce capital-actions.

La Commission ajoute: "L'offre de soixante dollars ($60) l'action est définitive: aucun autre prix ne sera offert par la Commission pour l'achat de ces actions"

Les membres de la Commission du transport sont: MM. Arthur Duperron, président; R.-F. Quinn, vice-président; Jean Constantin, Léonard Léger et Charles Sylvestre.

Après avoir fait une longue étude de la situation financière de la Compagnie des Tramways, le juge Tremblay y conclut ainsi:

"Après avoir examiné et étudié le problème sous tous ses aspects, et pour éviter les délais, les frais et les aléas d'une expropriation, j'en arrive à la conclusion que le prix de $60.00 l'action, offert par la Commission de Transport de Montréal, est juste et équitable pour toutes les parties en cause, et j'autorise, en conséquence, la dite Commission de Transport à se porter acquéreur de tout ou partie du capital-actions de la Compagnie des Tramways de Montréal, au prix de $60.00 l'action".

Explications du juge Tremblay

Le juge Tremblay rappelle la loi adoptée au cours de la dernière session de la Législature stipulant qu'en cas d'arbitrage pour établir la valeur du capital-actions de la compagnie des tramways, les arbitres devraient tenir compte des réclamations légitimes de la compagnie, des droits de la cité, de l'intérêt public et de l'équité ainsi que de la cote moyenne des actions sur le marché des valeurs mobilières durant les quatre dernières années précédant le premier mars 1951. La même loi donnait aux arbitres le droit de consulter les livres et bilans financiers de la compagnie, mais ne leur permettait pas de faire l'inventaire et l'évaluation des biens composant l'entreprise de la compagnie.

Le juge Tremblay dit s'être laissé guider par les mêmes principes pour en arriver à ses conclusions que le prix de $60.00 fixé par les membres de la Commission de transport était équitable et devait être approuvé par lui.

En disséquant le bilan de la compagnie du 31 décembre 1950, le juge Tremblay en arrive à établir à $57.12 le prix qui devrait être payé pour chaque action de la compagnie, ce qui représente une différence de $2.88 de moins que le prix fixé par les membres de la Commission de transport de Montréal, soit une somme de $201,600.

Le juge ajoute que depuis la transaction de 1918, alors que la Compagnie des tramways obtenait le contrat qui la lie encore actuellement à la ville, la compagnie a fait souscrire et payer par le public, 50,000 parts communes qui lui ont rapporté, en argent, une somme de $6,250,000. Il signale que ce montant, divisé par le nombre total de 70,000 actions, donne une moyenne de $89.28 par action d'argent réellement et utilement investi.

Selon le juge Tremblay, les parts ne valent pas ce montant aujourd'hui à cause du jeu de la dépréciation.

Le prix moyen

Voici quelles sont les explications du juge Tremblay, relativement au prix moyen des actions de la compagnie, durant les quatre dernières années:

"J'ai fait relever les prix mensuels les plus élevés et les plus bas des actions sur le marché depuis le premier mars 1947 au premier mars 1951. Je trouve que la moyenne de ces prix mensuels les plus élevés, au cours de ces quatre années, a été de $47.64 et celle des prix les plus bas de $42.50. Le prix le plus bas a été de 27 et le plus haut a été de 90, au cours de ces quatre années. Il faut prendre ces chiffres avec réserve, car le prix du marché ne reflète pas toujours la valeur réelle des actions".

Justification

Pour expliquer pourquoi il approuve le prix de $60 par action, quand la valeur réelle n'est que de $57.12, d'après le dernier bilan de la compagnie, le juge Tremblay explique que cette différence peut être absorbée par certains éléments impondérables qu'il est impossible d'apprécier avec exactitude.

La compagnie a fait une réserve de $500,000 pour les billets en circulation et non réclamés, et le juge Tremblay fait remarquer qu'il peut arriver qu'une bonne partie de ces billets soient perdus et ne soient jamais présentés.

A quand la municipalisation ?

On se demandait, ce matin, à l'hôtel de ville, à la nouvelle de la fixation du prix des actions, quand la Commission de transport prendrait effectivement possession du tramway pour administrer un système de transport en commun municipalisé.

On croit généralement qu'au cours du mois de juillet arrivera cet événement qui se prépare de longue date et à la préparation duquel ont aidé les autorités municipales en créant une Commission de transport dont la principale mission devait être de procéder à la municipalisation du service du transport en commun sur le territoire métropolitain.

On croit généralement que la Commission est déjà assurée du contrôle de la compagnie, puisqu'elle serait déjà, de fait, certaine de posséder environ 54 pour cent du total des actions, ces valeurs étant détenues par la United Securities et appartenant à l'Hydro-Québec et à la compagnie Shawinigan Water and Power.

D'après les renseignements obtenus, la Commission serait assurée du contrôle de la compagnie, par l'obtention de plus de 50 pour cent des actions, mais elle voudrait obtenir, si possible, au moins les deux-tiers du total des actions, ce qui lui permettrait de devenir automatiquement propriétaire des autres actions et de les payer d'après le prix moyen versé pour les autres actions.

Ouverture des journées médicales

(Photo J.-P. Laliberté—La P

Les journées médicales se sont ouvertes hier à l'hôpital St-Luc. Placées sous la présidence d'honneur de l'honorable Dr J.-H.-A. Paquette et sous la présidence active du docteur Paul-René Archambault, elles tiendront leurs assises jusqu'à mercredi soir. Sur notre photo, de gauche à droite: les docteurs René ROLLAND, Henri CHARBONNEAU, Origène DUFRESNE, Rosario FONTAINE, Paul-René ARCHAMBAULT, Jean-Marie ROUSSEL, Paul ROBERT et Paul DUMAS.

Fluctuations des cours depuis 1947

Voici les fluctuations des cours des actions de la Montreal Tramway depuis 5 ans et depuis avril 1950 à avril 1951:

		haut	bas
	1947	40	31
	1948	44	30
	1949	40	27
	1950	90	37⅞
janvier-avril	1951	85	60
Avril	1950	77	66
Mai		67¼	66
juin		90	66½
juill.		75	70
août		87	71½
sept.		79¾	75
oct.		80	76⅞
nov.		85	76
déc.		86	80
1951 Janv.		85	77
Févr.		84¾	70
Mars		70	60
Avril		68	61

Fermeture hier, le 8 mai: 60.

Le pénitencier à vie pour les frères Windfield

Les deux frères Windfield, Albert, 28 ans et Kenneth, 32 ans, qui se sont avoués coupables, sous 17 accusations de vols à main armée, ont été condamnés ce matin au pénitencier à vie, par le juge Oscar Gagnon.

La femme Louise Montambeault, qui a avoué avoir participé à l'un des vols commis par les frères Windfield, à la Banque Canadienne Nationale, rue Dandurand, au cours duquel une somme de $7,000 a été dérobée, a écopé d'une peine de deux ans de pénitencier.

4 NOUVEAUX TIMBRES

OTTAWA, 9. — Le 28 juillet 1849 le gouvernement britannique autorisait ses colonies de l'Amérique britannique du Nord à établir leurs propres services postaux. Le Canada établit sa régie de service postal le 6 avril 1851. Le 23 avril suivant il émit son premier timbre-poste, le "Castor trois pence".

Pour commémorer cet événement, Ottawa mettra en circulation quatre nouveaux timbres à partir du 24 septembre prochain: 4c, 5c 7c et 15c. Ces timbres illustreront le contraste entre les modes de transport du courrier utilisés en 1851 et ceux qui servent aujourd'hui. Celui de 4c représente le transport par chemin de fer; celui de 5c, le transport par bateau; celui de 7c la poste aérienne; enfin, celui de 15c le premier de ce montant émis depuis 1908, portera une miniature du premier timbre émis avec le "Castor trois pence".

A l'Institut Neurologique

Le mercredi 16 mai prochain, à midi, aura lieu l'assemblée annuelle des gouverneurs et directeurs de l'Institut Neurologique de Montréal ,aux quartiers de cette institution, 3801, rue Université. Le Dr Wilder Penfield, président, y passera en revue les activités de l'année écoulée et soumettra les projets actuellement à l'étude.

300 avions alliés...

(Suite de la 1ère page)

C'est à cet aéroport que les communistes chinois rassemblaient leurs avions de fabrication soviétique, dans le but de frapper prochainement un grand coup dans les airs. Lorsque les 312 avions alliés attaquèrent l'aéroport, ils y trouvèrent de 70 à 100 appareils ennemis, tous au sol.

Une cinquantaine de chasseurs à réaction de fabrication russe décollèrent alors de l'aéroport d'Antung, sis de l'autre côté de la rivière Yalu, en Mandchourie, mais 13 d'entre eux, seulement, franchirent la rivière et se risquèrent à engager le combat. "Ce fut un véritable massacre", déclara par la suite le pilote Robert Dixon, "et le massacre se fit aux dépens de l'ennemi".

Le raid contre l'aéroport de Sinuiju a complètement éclipsé les opérations terrestres, alors que les soldats ennemis continuaient à retraiter devant les colonnes blindées lancées en patrouille avancée par les alliés. Le raid a suivi de près, d'ailleurs, l'annonce d'une nouvelle voulant que les Chinois soient fort mécontents des Russes parce qu'ils ont négligé de leur fournir les chars d'assaut et les avions nécessaires pour la grande offensive du printemps.

Les rapports du service d'intelligence des Nations Unies font savoir que l'ennemi avait massé de 70 à 100 appareils russes, soigneusement camouflés, à l'aéroport de Sinuiju, et que l'attaque aérienne des Chinois était imminente. Une première vague d'avions alliés fit pleuvoir bombes, fusées et balles contre les installations anti-aériennes qui protégeaient l'aéroport, et une deuxième vague d'appareils alliés laissa tomber les explosifs et les bombes incendiaires sur l'aéroport.

"Je ne crois pas que les Rouges puissent encore se servir de l'aéroport de Sinuiju après ce raid, car les bombes napalm ont recouvert toute la superficie de l'aéroport de flammes", a déclaré le capitaine H.-L. Williams, qui a participé au raid. Les pilotes des avions alliés avaient préparé le raid à l'aide de "photographies excellentes" qui étaient d'une telle netteté qu'on pouvait discerner les avions ennemis clairement, en dépit de leur camouflage.

Une dépêche du front, du correspondant Jim Becker, de la Presse Associée, dit que l'absence des blindés de fabrication soviétique a paralysé la dernière offensive communiste après que les soldats ennemis eurent percé les lignes alliées. Becker rapporte les paroles d'un haut officier allié qui aurait déclaré avoir appris, de plusieurs sources différentes, que les Chinois ne poursuivirent pas leur avance parce qu'ils ne disposaient pas des avions et des chars d'assaut qu'ils comptaient utiliser alors. On dit même que plusieurs généraux chinois sont dégoûtés de l'attitude de la Russie qui a bel et bien négligé de délivrer les avions et les blindés indispensables.

L'Athabaskan revient

TOKYO, 9. (P.A.) — Deux navires de guerre, vétérans de la campagne coréenne, filent aujourd'hui vers leur base nationale respective: l'un revient au Canada, l'autre retourne en Nouvelle-Zélande.

Le navire canadien est l'Athabaskan, commandé par le commandant Robert-P. Welland de Victoria, Colombie canadienne; la frégate néo-zélandaise Tutira subira les réparations et réfections qui s'imposent après 10 mois de service continu.

L'Athabaskan, surnommé par les Américains "The Litte Mo", à la suite de ses opérations conjointes avec le cuirassé "Missouri", a parcouru plus de 60,000 milles et passa 202 de ses 273 jours en mer. Ce navire aida à l'évacuation des Alliés emprisonnés dans le secteur de Pyongyang lors de la grande retraite de l'automne dernier.

1410 SUR VOTRE CADRAN CHLP

PRÉSENTE

PROGRAMME	VOTRE ANNONCEUR:
Aujourd'hui:	
2:00—MELODIES MAGIQUES	ROBERT RIVET
3:00—FAIRE-PART	MARIO VERDON
3:15—Mélodies Magiques (2e partie)	ROBERT RIVET
4:00—RADIO NOTRE-DAME	REV. PERE BOYLE S.J.
4:30—AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE	PIERRE GAUVREAU
5:45—LES LUTINS DU TELETYPE	PIERRE GAUVREAU
6:00—REVUE DES NOUVELLES	ROLAND GIGUERE
6:30—NAZAIRE ET BARNABE	ROBERT RIVET
8:00—HUMOUR ET MUSIQUE	JEAN YALE
9:00—NOUS CHANTONS	JEAN GOULET
10:00—MONTREAL LA NUIT	ROLAND GIGUERE
10:30—REVUE DES NOUVELLES	JEAN GOULET
10:50—LE SPORT CE SOIR	MAURICE DESJARDINS
11:00—AU CABARET DANSANT	JEAN GOULET
Demain matin:	
7:00—LE CARROUSEL	ANDRE ST-ARNAUD
7:45—REVUE DES NOUVELLES	ANDRE ST-ARNAUD
7:55—LE SPORT CE MATIN	ANDRE ST-ARNAUD
8:00—RADIO SACRE-COEUR	REV. PERE BOYLE S.J.
8:15—TAPAGE ET BAVARDAGE	ANDRE ST-ARNAUD
9:00—MADAME, BONJOUR!	GISELE
10:30—VEDETTES CANADIENNES	MARCEL MARINEAU
11:00—L'HEURE FEMININE	R. LEVESQUE — JEAN YALE

NAZAIRE ET BARNABÉ

Un chausson, ce n'est pas ce qu'il y a de plus poétique, mais celui du père Elphège peut se piquer d'importance, attendu qu'il contient une forte somme. Casimir, dont les méninges sont constamment en ébullition en creusant un passage en dessous de la maison du vieux gratteux. Il y trouva le chausson perdu, compta son contenu et, malgré la tentation de tout garder, finit par le remettre à son propriétaire. Il s'attendait à une récompense mais le bonhomme n'est pas un "payeux". La chose n'en restera pas là, nous en sommes sûrs. "Nazaire et Barnabé", ce soir à CHLP, 6 h. 30, une émission commanditée par les grands spécialistes du meuble et des appareils électriques, les établissements MODERNAIRE.

OVILA LEGARE

A L'OCCASION DE LA
SEMAINE DE LA FAMILLE,
VOUS ENTENDREZ, CE SOIR, A 6 H. 50, UNE CAUSERIE QUE PRONONCERA
Monsieur GUY BOULIZON
SON SUJET: "ENGAGEMENT FAMILIAL"

TOUS LES MATINS: 9:00 — 9:30
DU LUNDI AU VENDREDI INCL.
MADAME, BONJOUR
AVEC
GISELE
MODES — RECETTES — CONSEILS DOMESTIQUES

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

MERCREDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CBM (940)	CJAD (800)	CKVL (580)
6	Nouv.-sport Carr. de la ch. Nazaire & Barn Nouv. (6.55)	L'histoire Dites-moi Forum sports Nv chez-nous	Yvan l'intrépide Nouv. et sport Revue En dinant	Sérénade " Nouvelles Sport & Hit par	Variétés Nouv. CBC Commentaires Alberta pipeline	Nouvelles et Ballroom "	Prog. Brading Chansonnettes " Nouv. et sport
7	Voix italienne " "	Crois. chapelet Oncle Paul Ch.n. escadrille Disque en prim	Une homme et Métropole Peintres de la Len Berger	Beulah Jack Smith Club 15 Make mine m.	Léo Barkin Mercredi soir The Universe "	Nouvelles Dowe Award Peggy Brooks Sport	Par. de la ch. " Radio gazette Nouv. (7.55)
8	Humour & musique Jolies valses "	Faubourg à... Chantons Jean Rafa Dern. heure	Ceux qu'on aime " Mosaique "	American agent " Gr. Gliders.eeve "	Louis Riel " " "	Mr. Chameleon " Take a chance "	Carnaval " Votre chance Nouv. (8.55)
9	Nous chantons " " Nouv. (9.55)	Far-West " Honni soit qui mal y pense	Radio-Carabin " " "	Voice of the Army O. Hammerstein "	" " " "	Crime does not pay Share the wealth	Amateurs " Oswald Nouv. (9.55)
10	Montréal la nuit " Nou.-R. Griffin Sport (10.50)	Moment music. " Nos gouvern. Nouvelles	Nouvelles Louis Jouvet Eva Heinitz "	Deegan's diary Lonesome ga Q.E.D. "	Nouv. (CBC) Round-up Eva Heinitz "	Nv.-Headliners $50 question Nouvelles L. Barrymore	Paris swing " " Nouv. (10.55)
11	Cabaret dansant " " "	Sports Chanteur genre Orchestre "	Adagio " Musique lég. "	Nouv.-D. Smith Man about midnite "	Orchestre " " "	News et sports Prélude " "	Mae Séguin The bands " Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch	Fin	Nouv.-Fin	Nouvelles	Nouvelles	Musique

JEUDI

A.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CBM (940)	CJAD (800)	CKVL (580)
6	(6.55) Ouvert	Messe du jour " Réveil prov. "		Nouvelles Daybreak " "	Sunny side up " " "	Nouvelles La ferme Eveil Sacré-Coeur	Réveil Aux fermiers " Nouv. (6.55)
7	Carrousel " " Journal & spor	Nouvelles et Guy Darcy Marche du jour Oratoire St-J	Nouv. et opéra de 4 sous " "	Morning News Daybreak " "	Nouvelles et Sunny side up Marche "	Nouvelles et Musical clock " "	Marcel Baulu " " Nouv. (7.55)
8	Au Sacré-Coeur Neuvaine Tapage et Nouv. (8.55)	Nouvelles Louis Bélanger " "	Radio-journal Elévations Rythmes "	Nouvelles et Daybreak " "	Nouvelles Dévotions Al Harvey "	Nouvelles Musical clock " "	Messieurs-dames " " Nouv. (8.55)
9	Madame, bonjour Blvd du disque Nouv. (9.55)	Actualités et L'annonceur Ger. de chans. Vedette cachée	Nouvelles et chansonnettes P'tit train "	Nouv.-Mus. Breakfast Club " "	Nouvelles et Musique " Prog. musical	Nouvelles et Harmonies " Bert Taylor	Roger Baulu " Vive la gaieté Le sourire
10	Au bal Musette Canzone Ved. canadien. Nouv. (10.55)	Act.-panier Notre pain quot Casino de CKAC "	Sur nos ondes Le dernier mot Entre nous Chansonnettes	Musique Brighter day Personality "	" Kindergarten Grant & Brett Sweet hour	Nouvelles Ballroom " Geo Murray	Prix Weston Prog. Cateid Coincidence (10.55) News
11	Heure féminine " " Nouv. (11.55)	Casino de CKAC " " "	Franc. Louvain Mét. Rancourt Troubadours "	Date with Fran " Rudy Vallee "	Road of Life Big Sister Front page Laura Limited	Nouvelles Dick Haymes Kate Aitken Widder Brown	Par. chan. fr. " " Nouv. (11.55)
12	Heure féminine " " "	Nouvelles et Table tournante L'étoile d'or Les magasins	Jeunesse dorée Rue Principale Réveil rural "	Today's the day " " "	R.B.C. Barry Wood La ferme "	Nouv. et piano News Quiz News Ann Richard	Par. chanson. " " "
1	Radio-journal Heure féminine " Nouv. (1.55)	Nouvelles et C. Desjardins Musique "	Quelles nouve. Radio-Journal Tante Lucie Détente	Nouv.-Mélodie " " "	Radio-journal Happy gang " Valse	Nouvelles Pops concert " "	Par. chanson. " " (1.55) Nouv. fr
2	Mélodies " " Nouv. (2.55)	Nouvelles et Michel Noël " "	Grande Soeur Maman Jeanne Ardent voyage Lettre à un...	Welcome to Hollywood Perry Mason Hannibal Cobb	Voyage A book I like Encores "	Nv.&G. MacRae Anything goes Double or noth. "	Hits on Parade " " (2.55) News
3	Faire-part et Mélodies " Nouv. (3.55)	Nouvelles et Michel Noël " R.-Cour. (3.55)	Chefs-d'oeuvre " " "	Tops in pops " Teilo-Test "	Life can be Ma Perkins Pepper Young Road to Happin	Nouvelles et Show time Capit. showcase "	The asking " " (3.55) Nouv.
4	Radio N.-Dame " Radio-Fatima Nouv. (4.55)	Actualités et Evén. sociaux Rythmes sud. américains	Pour les malad " Heure du thé "	Guiding light Dr Malone Memory Time	Jack Bereh Record bar Art. Godfrey Fanfare	Nouvelles et Club 800 " "	Nos artistes Oncle Troy Chansons Nouv. (4.55)
5	Carr. de la ch. " " Les lutins	Nouv. et chant Ryth. de danse La musique... Hommes aux ré	Mélodies " Le 5 h. 30 "	A girl marries Partia Music in the air Oncle Troy	Musique " 20,000 Leagues Western five	Nv. & C. Beatty " Ballroom "	Chans. franç. " " Nouv. (5.55)
6	Nouv. et car. de la chanson. Nazaire & Barn Nouv. (6.55)	L'histoire Dites-moi Forum sports Nv. chez nous	Yvan l'Intrépide Radio-journal Revue Musique	Sérénade " Nouvelles Sport-Hit par.	Variétés Nouv. et sports Commentaires The Westons	Nouvelles et Ballroom " "	Prog. Brading Par. de la ch. Nouv.-Express Sport (6.55)
7	Carr. de la ch. " Heure grecque "	Crois. rosaire Oncle Paul Chans. escadril. Colette & Rol.	Un homme et.. Métropole Chansonnettes Studio	Beulah Jack Smith Club 15 Make mine m.	Sunshine Soc. " Radio cartoons Paints of view	Nouvelles et Dow Award Sh Show time Frank Starr	Par. chan. fr. " Par. chans. fr. Nouv. (7.55)
8	Piano et orgue " Tout en flânant Nouv. (8.55)	Faubourg à... Chantons Chanitov Nouv. (8.55)	Musicale " Coup de clairon "	Chuck wagon " Panorama "	Guestin with Kesten Art Godfrey "	Johnny Dollar " Gracie Fields "	Music-hall " " Nouv. (8.55)
9	Nous chantons " " Nouv. (9.55)	Faites-moi rire " Moment musical "	Théâtre Ford " " "	Ozzie & Harriet " Inner Sanctum "	John & Judy " Wayne & Shuster "	Parade " Broadway "	Etoiles de demain Oswald Nouv. (9.55)
10	Montréal la nuit " Nouvelles Ken Griffin	Suspense " Moul. des rêves Nouvelles	Radio-journal La politique pr Récital "	Deegan's diary Lonesome gal Holiday Marvin Miller	Nouvelles Revue Eventide "	Nv.-Headliners $50 question Sport Just for you	Paris swing " Nv.-Paris swing Nouv. (10.55)
11	Cabaret dansant " " "	Nouv.-sport H. Carrick Orchestre "	Adagio " Mus. de danse "	Nouv.-D. Smith Man about midnight "	Orchestre " Théât Winnipeg "	Nouv. et sports Toy tune Prélude "	Mae Séguin & the bands The bands Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouv. et fin	Fin	News	Musique

Play Ball!

Le RADIO-BASEBALL-DOW sur CHLP
AVEC MICHEL NORMANDIN ET AL PARSLEY
DESCRIPTION MANCHE PAR MANCHE — VENDREDI — 2:30 P.M.
Les ROYAUX contre BUFFALO

LE TRAVAIL ORGANISÉ APPUIE NOTRE-DAME

Au nom de plus de 150,000 travailleurs de la région métropolitaine, les représentants des trois principales unions ouvrières de la métropole viennent de lancer un appel à tous leurs membres les invitant à se montrer généreux envers l'hôpital Notre-Dame, dont la campagne de souscription bat actuellement son plein.

Dans leur message, les trois chefs ouvriers soulignent le rôle joué par le plus important hôpital général canadien-français pour la santé de la population en général et de la classe ouvrière en particulier.

Voici le texte de ce message:

"A titre personnel et comme représentants de la classe ouvrière, nous avons accepté avec empressement de faire partie du Comité d'honneur des citoyens de la campagne de souscription en faveur de l'hôpital Notre-Dame. Cette institution représente, à nos yeux, un facteur important pour la sauvegarde de la santé des travailleurs et de leur famille; c'est pourquoi le succès de sa campagne nous tient tant à coeur.

"Deux raisons, entre autres, nous font apprécier particulièrement l'oeuvre de Notre-Dame. Cet hôpital est celui qui reçoit le plus grand nombre de cas d'accidents du travail, c'est-à-dire de nos ouvriers qui, au cours de leur labeur ont la malchance d'être blessés et de voir ainsi leur gagne-pain parfois compromis. L'intérêt que Notre-Dame porte à ces victimes de notre civilisation technique ne peut nous laisser indifférents. De plus, l'hôpital Notre-Dame a toujours placé au-dessus du souci pécuniaire celui de soulager et guérir l'humanité souffrante, quel que soit l'état de fortune de ses membres. La majorité des lits de Notre-Dame sont réservés aux malades pauvres. Combien de salariés, que leurs obligations empêchent de faire des économies, ont trouvé et trouvent chaque jour, à cet hôpital, un accueil sympathique.

"Situé au coeur de la ville et au milieu d'une population humble, Notre-Dame, plus que jamais, est appelé à rendre des services, mais pour cela il a besoin d'être aidé. Trois cents nouveaux lits ainsi que plus d'espace pour ses nombreux laboratoires et cliniques lui sont absolument nécessaires. Nous ne pouvons refuser à Notre-Dame les moyens de mieux servir la grande cause de la santé.

"Tous les travailleurs de la métropole doivent donc apporter à Notre-Dame leur appui moral, et tous ceux qui le peuvent leur appui financier."

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

L'entame du joueur en Ouest de cette donne signifia une différence de quatre levées.

Donneur : Nord.
Personne vulnérable.

Nord
♠ 10
♡ 9 7 5
◇ A D V 6 2
♣ R D 5 2

Ouest
♠ A V 4 3
♡ D V 8
◇ 9 7 3
♣ 9 7 3

Est
♠ D 9 8 5
♡ R 6 4 3
◇ 10 8 4
♣ A 8

Sud
♠ R 7 6 2
♡ A 10 2
◇ R 5
♣ V 10 6 4

Les déclarations :

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ◇	passe	2 SA	passe
3 ♣	passe	3 SA	passe
passe	passe		

Ouest fit l'entame conventionnelle du trois de pique. Alors, le contrat était maintenant réussi, car Ouest ne remporta que trois piques et Est l'as de trèfle.

Si Ouest entame de la dame de coeur et garde ses piques en réserve, Est prendra tôt ou tard la main par l'as de trèfle et Est et Ouest feront trois levées à coeur. Est s'attaquera alors aux piques, et s'il en joue un petit, le contrat sera mis à court de deux levées ; mais s'il en joue la dame, Est et Ouest remporteront quatre levées à la couleur.

Ainsi, la différence entre une entame conventionnelle et une entame inspirée se traduit par quatre levées.

Cinq candidats à Montréal-Nord

Les contribuables de Montréal-Nord auront le choix entre cinq candidats à la mairie, quand ils se présenteront aux bureaux de votation, lundi prochain, pour se choisir un maire et de nouveaux conseillers municipaux.

En effet, cinq candidats ont été mis en nomination en vue de l'élection à la mairie. Les candidats sont: le maire sortant de charge, M. Joseph Dufresne, l'ancien maire Archambault Désy, l'échevin sortant de charge Elcer Dolan, ainsi que MM. Joseph Sicard et Hector Laurin.

Deux échevins qui n'avaient pas d'adversaires ont été réélus par acclamation. Ce sont: MM. Ernest Chartrand et Peter-Michael Curry, respectivement échevins des sièges 1 et 2 du quartier Ouest.

Voici maintenant la liste des candidats à l'échevinage, dans les autres quartiers: quartier Est, siège numéro 1: MM. Gérald Dagenais et Donatien Vaillancourt; siège numéro 2; MM. Joseph Bleau et Alphonse Chalifoux; quartier Centre, siège numéro 1 : MM. Hertel Durocher et Roland Fournier; siège numéro 2 : MM. Napoléon Bédard et le docteur Dieudonné Pilon.

M. A.-E. Chevrier, le secrétaire-trésorier, qui agit comme président de l'élection, a annoncé qu'il y avait près de 4,000 électeurs inscrits sur les listes en vue de l'élection du 14.

Le candidat Elcer Dolan ouvre sa campagne ce soir. Il parlera au parc Ottawa et s'adressera aux électeurs de langue anglaise.

Cordell Hull malade

L'Associated Press mande de Washington que la santé de M. Cordell Hull, ancien secrétaire d'Etat aux Etats-Unis, est sérieusement ébranlée. Il est hospitalisé au centre médical de la Marine, à Bethesda, Maryland.

Le Roi inaugure le Festival de Grande-Bretagne

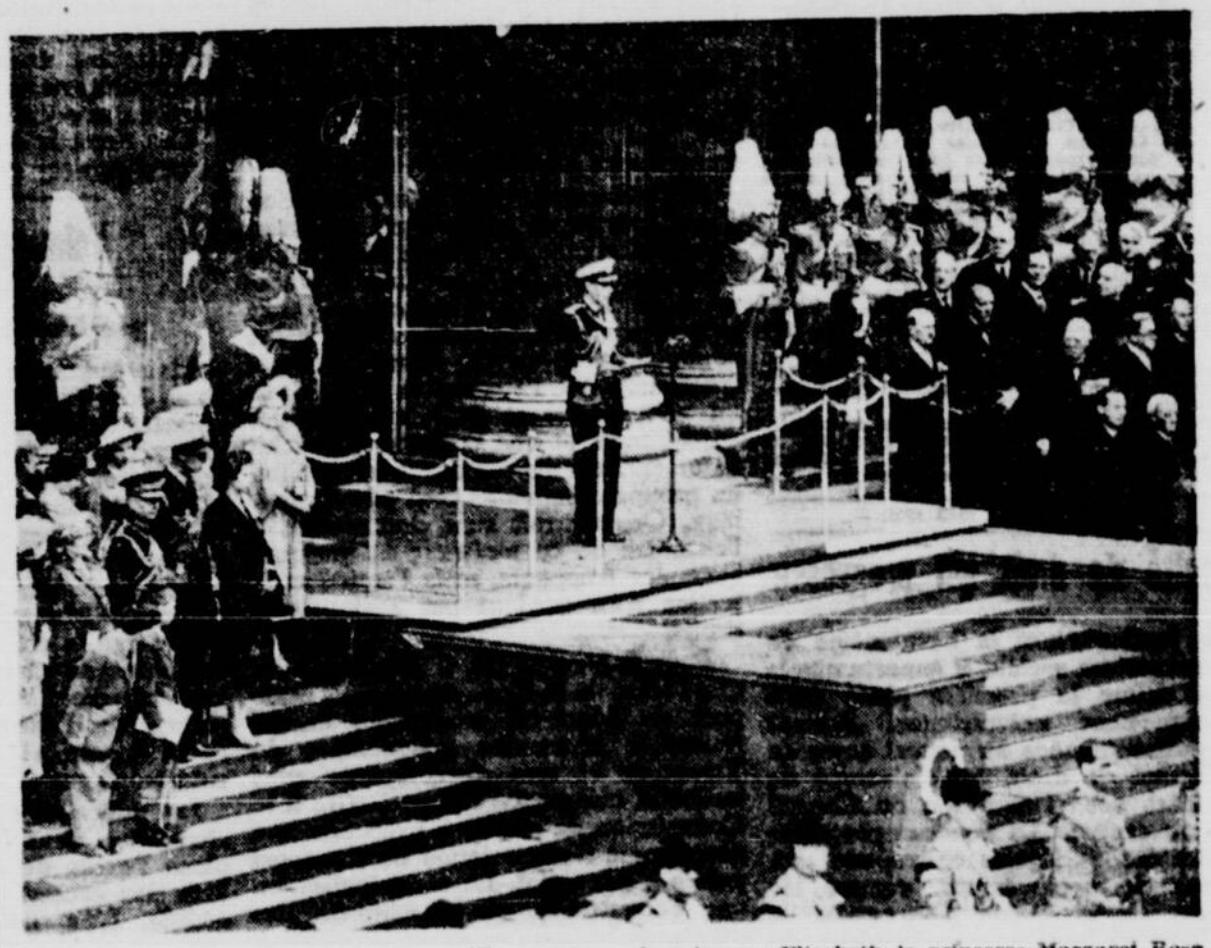

Cette photo représente le roi George VI, prononçant un discours sur les marches de la cathédrale St-Paul de Londres lors de l'ouverture officielle du festival de Grande-Bretagne. Plusieurs membres de la famille royale ont assisté à cette cérémonie: la reine-mère Marie, la reine Elizabeth, la princesse Elizabeth, la princesse Margaret Rose le duc Edimbourg et le duc de Gloucester. A droite, nous voyons les représentants du gouvernement britannique: le premier ministre Clement Attlee, Winston Churchill et Lord Jowet. Plus de 13,000 personnes ont assisté à la cérémonie.

Funérailles de M. J.-E. Boivin

Baie St-Paul (Spécial) — La population de la Baie St-Paul a rendu un éloquent tribut d'hommage, récemment, à M. J.-Emile Boivin, industriel, ancien maire du village de Baie St-Paul et ancien Préfet du comté et ex-président de la commission scolaire.

Aux nombreux paroissiens se joignaient des représentants de plusieurs municipalités voisines, des hommes d'affaires, des professionnels et des représentants de toutes les classes de la société.

En l'église paroissiale la cérémonie religieuse fut imposante. M. le chanoine J.-Bte Boivin a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Egide Boivin, curé de Mistassini et frère du défunt. MM. les abbés Saulnier et Fortin agissaient comme diacre et sous-diacre.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait: Mgr Léonce Boivin, curé de Notre-Dame des Eboulements et frère du défunt, M. le chanoine J.-Bte Boivin, curé de la paroisse, M. le chanoine Philippe Tremblay, ancien curé de La Malbaie, M. le chanoine Calixte Tremblay, ex-curé de Baie St-Paul, M. l'abbé Imbeault curé de La Malbaie, Le Rev. Père Félix de la maison des Petites Franciscaines de Marie de Baie St-Paul, M. l'abbé Bouchard, curé de St-Urbain, M. l'abbé Charles Girard, curé de St-Irénée, M. l'abbé Adélard Larouche, curé de la Pointe-au-Pic, M. l'abbé Girard, curé de St-Joseph-de-la-Rive, M. l'abbé Landry, aumônier des Frères du Sacré-Coeur des Eboulements, et M. l'abbé Charles-Auguste Bolly, vicaire de La Malbaie.

Portaient la dépouille mortelle, ses neveux: Paul-Henri Girard, Dr Paul-A. Boivin, Paul-Armand Joval, Benoit Boivin, Jean-Luc Gagnon, et Louis Boivin. La croix était portée par Me Arthur Boivin, de Montréal.

Le deuil était conduit par son père, M. Charles Boivin, son gendre, Jacques Picard, et son petit-fils Roch; son fils adoptif Cléophas Lajoie; ses frères: Léger, de Montréal, Victor et Ladislas Boivin, de Baie St-Paul; ses beaux-frères, le juge Maurice Pelletier, de Lauzon, Joseph Girard et J.-O. Savard, de Baie St-Paul; ses neveux: le Dr Jean-Louis Boivin, de Québec, Marc, Achille et Pierre Boivin, de Baie St-Paul, le Dr H.-P. Chabot de La Malbaie Massé et Steffan Simard.

Dans le défilé, on remarquait: le notaire Charles-Ed. Tremblay, maire du village de Baie St-Paul Paroisse, Jean St-Gelais, maire de la Riv.-du-Gouffre, le Dr Fréve, maire des Eboulements et Joseph Bouchard, maire de St-Urbain, le Dr Arthur Leclerc, député de Charlevoix, à l'Assemblée Législative, le colonel Oscar Gilbert, président de l'Evénement-Journal, Alphonse Morin, de Québec, J.-W. Picard, de Chicoutimi, le Dr J.-C. Dufour, de Baie St-Paul, M. Pierre Gobeil, Pierre Duchesne, protonotaire, notaire Elias Gagné, tous de La Malbaie, le Dr P.-A. Fiset, le Dr J.-B. Desgagnés, le Dr Ernest Allard, le Dr Roméo Otis, le notaire Edmond Simard, J.-E. Desgagnés et de nombreux autres.

Nouveaux patrons

ROME, 9. — Par un bref récent, le Souverain Pontife déclare saint Jean Gualbert patron des bûcherons de l'Italie et saint Gabriel Archange, patron de tous ceux qui s'occupent de radio, télégraphe, téléphone et télévision. Saint Jean Gualbert vécut dans les forêts de la Toscane où il prit soin avec ses moines de ces vastes étendues de terre inculte; quant à l'Archange Gabriel, c'est lui, déclare le Bref apostolique, "qui apporta la nouvelle de la Rédemption à l'humanité entourée de ténèbres et plongée presque dans le désespoir de son salut."

Un nouveau numéro de téléphone chez

Dow

Un.6-4961

Quand vous oubliez un numéro de téléphone qu'on a changé et que vous composez à l'information le nouveau numéro . . . vous perdez du temps et imposez un travail supplémentaire aux employés du Bell déjà surchargés. Pour vous aider à nous rejoindre sans délai notez notre nouveau numéro de téléphone. Dès maintenant vous pouvez nous atteindre en signalant UN. 6-4961.

WILLIAM Dow & COMPANY

HÉMORROÏDES

Ne souffrez pas plus longtemps. Pour un soulagement rapide—soignez les hémorroïdes douloureuses avec l'Onguent Dr. Chase. Calme en cicatrisant. Un traitement sûr pour chez soi depuis plus de 50 ans.

ONGUENT Antiseptique DR. CHASE

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois ..	3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an ...	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda. Téléphone: EMpire 4-1016.
ETATS-UNIS Ralph-R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 9 MAI 1951

Faculté de droit qui progresse

La Justice étant la base même de notre structure sociale, il importe que le Droit tienne la première place dans l'enseignement universitaire. Aussi applaudissons-nous au nouvel essor de la Faculté de droit, à l'Université de Montréal, sous l'impulsion du Conseil des gouverneurs. Le nouveau programme des études légales correspond aux besoins de notre temps, comme les lecteurs de la *Patrie* pourront le constater en prenant connaissance du communiqué officiel que nous publions aujourd'hui en page 3. On ne peut trop louer les juges et les avocats qui, tout en exerçant leurs fonctions principales, se sont dévoués ou se dévouent encore à l'enseignement du droit, à temps partiel, mais l'on comprend facilement l'opportunité de leur adjoindre de plus en plus des professeurs de carrière, qui puissent consacrer tout leur temps à l'enseignement universitaire. Dans le choix de ces derniers, la Faculté est d'une vigilance admirable, aussi devons-nous la féliciter des nominations qu'elle annonce. Les nouveaux professeurs sont des légistes éprouvés, dont la compétence est digne de celle des anciens auxquels on les adjoint. On ne peut donc que se réjouir de l'épanouissement constant de l'enseignement supérieur, à notre grande Université du Mont-Royal.

Vers la municipalisation

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

La Commission de Transport de Montréal vient de faire un geste décisif en vue de la municipalisation du service du tramway. Elle fait tenir aujourd'hui à tous les actionnaires de la Compagnie des Tramways de Montréal un avis par lequel elle offre d'acheter les actions de la Compagnie au prix de $60.

La Commission donne ainsi réponse à une question que les actionnaires se posaient depuis qu'est apparue la perspective de la municipalisation. Il y avait eu à ce sujet des spéculations (dans au moins deux sens de ce mot) et le prix qu'offre aujourd'hui la Commission suscitera des commentaires divers de la part de ceux qui détiennent présentement les actions, suivant qu'ils les ont achetées à un prix inférieur ou supérieur à celui qu'offre aujourd'hui la Commission. Depuis le début de l'année, ces actions avaient fait l'objet de transactions assez actives à la Bourse de Montréal et la cote en avait atteint $85 mais elle était redescendue jusqu'à $60.

La Commission explique, dans une déclaration remise aujourd'hui aux journaux, qu'elle a fixé le prix offert en tenant compte de tous les facteurs qu'elle jugeait susceptibles d'établir la valeur équitable des actions de la Compagnie, et il semble bien que son offre ne paraîtra pas déraisonnable à ceux qui, au cours des années, avaient acquis ces actions comme valeur de placement plutôt que dans un but purement spéculatif.

On se souvient que le premier-ministre de la province avait donné, ces derniers mois, un avertissement au public au sujet du risque que couraient les spéculateurs qui voyaient dans la municipalisation prochaine du tramway une occasion de « faire un coup d'argent ». M. Duplessis fondait ses remarques sur la cote montante des actions de la Compagnie des Tramways de Montréal, qui faisaient alors l'objet de transactions multiples à la Bourse.

L'équité exige que la municipalisation d'une entreprise quelconque se fasse dans des conditions qui ne laissent pas aux épargnants qui y ont fait un placement de bonne foi l'impression qu'ils sont dépossédés. D'autre part, la saine administration de la chose publique commande que l'étatisation ne soit pas un encouragement à la cupidité des spéculateurs et une occasion d'enrichir indûment, aux dépens des fonds publics, un groupe d'individus trop peu scrupuleux. On pourrait sans doute citer, à l'encontre de ce principe, quelques exemples frappants, mais l'équité et la justice n'en gardent pas moins leurs droits.

Pour le bien public, il faut souhaiter que l'offre de la Commission de Transport de Montréal trouve un accueil favorable chez les actionnaires du Tramway et que s'accomplisse sans tarder la transaction qui permettra à la Commission de mettre à exécution son programme d'amélioration du transport public à Montréal. La municipalisation par l'acquisition de la majorité des actions de la Compagnie des Tramways est une façon à la fois équitable et expéditive de consommer le changement d'administration que désire la population de Montréal.

Les accords de Torquay

par Léon GRAY

En saine économie politique, un pays doit s'efforcer de faire prévaloir ses exportations sur les importations. Peu habité, mais richement doté par la Providence, le Canada compte forcément sur l'extérieur pour écouler le surplus de son avoir naturel et surtout ouvré.

Or, les accords de Torquay, — une jolie ville de la Grande-Bretagne, — ajoutent au prestige de notre pays. Et c'est pour le Canada une enjambée de plus dans les voies de l'autonomie, cette fois-ci économique et commerciale.

Les marchandages qui viennent de se conclure là-bas avec seize des trente-quatre pays en cause, après sept mois de discussions amiables, nous y ont posés comme les citoyens d'une Puissance majeure par l'autorité, sinon par l'importance commerciale.

Et c'est une page historique qui s'est écrite pour nous à Torquay. Pour la première fois, notre pays s'est dégagé des étreintes britanniques et du carcan des préférences tarifaires qui fatalement limogeaient notre expansion économique.

L'Angleterre s'est rendue à l'évidence. Son éloignement géographique et ses préoccupations politico-économiques ont abouti au partage plus accentué de son commerce. Nous ne pouvons plus compter sur la forte tranche de son ancien marché.

Il faut comprendre la situation de la Grande-Bretagne. Insulaire et pauvre en maintes substances nécessaires à sa subsistance, ce pays doit faire appel à l'extérieur, mais dans une mesure rigoureuse qui tende à l'équilibre de ses importations et de ses exportations. Autrement, ce serait le suicide.

Le Canada en fait son deuil, et il s'ouvre ailleurs des marchés qui lui suffisent, par un jeu de concessions ou d'échanges tarifaires, où l'Angleterre sort relativement sacrifiée. En somme, nous devons plus que jamais penser à nous, d'abord. *Canada first*, comme disait autrefois M. Bennett!

Nous multiplions les ententes commerciales avec nos voisins. Nous aurons du sucre cubain, qui parera aux pénuries périodiques, surtout en période de guerre. En bref, nous déplaçons le fondement même de nos échanges, compte évidemment tenu de la géographie et du proverbe « *Donnant-Donnant* » *(Do ut des)*, en vigueur au temps des Romains.

Les ministres Abbott et Howe voient dans la conclusion de ces accords multiformes une ère de prospérité et de stabilisation économique, qui vaudra principalement en période de déflation courante.

Ces accords de Torquay complètent ceux d'Annecy et de Genève.

Vaine propagande

par Alonzo CINQ-MARS

Une quinzaine de jours à peine se sont écoulés depuis la « semaine de sécurité de la circulation », et les accidents d'automobile sont plus nombreux que jamais dans les rues de notre ville. Il en est malheureusement de même sur les routes de nos campagnes. Il y a tout particulièrement lieu de s'alarmer du nombre croissant des victimes chez les enfants à Montréal. Comme la propagande qui a été faite au cours de la « semaine de sécurité » ne paraît avoir eu aucun résultat, il faut nécessairement rechercher d'autres remèdes plus efficaces à une situation qui devient catastrophique.

La police chargée de surveiller la circulation dans les rues de Montréal place l'excès de vitesse en tête de la liste des causes des accidents d'automobile. L'imprudence des piétons en général et des enfants en particulier vient en dernier lieu sur cette liste des causes d'accident. Quand deux automobiles entrent en collision, un des chauffeurs est évidemment toujours à blâmer. Quand une automobile frappe un piéton, c'est le plus souvent le chauffeur qu'il faut blâmer, s'il faut en croire la police.

Trop d'automobilistes s'imaginent qu'ils peuvent en tout temps et partout filer à une vitesse qui ne dépasse pas la limite prescrite par les règlements. Ils oublient que, par-dessus ces règlements, il y a la loi générale ou le droit civil qui prescrit que personne ne peut conduire un véhicule sur les voies publiques de façon à mettre des vies humaines en danger. Même si un règlement municipal permet une vitesse de trente milles à l'heure dans les rues de Montréal, les chauffeurs ne peuvent pas s'en prévaloir pour rouler constamment à cette vitesse dans les artères encombrées.

Même une vitesse de vingt milles à l'heure peut être exagérée et dangereuse dans certains cas. Par exemple, il arrive très souvent que les enfants qui traversent les rues n'observent pas la prudence requise. On ne saurait le leur reprocher puisqu'ils ne sont pas encore assez raisonnables pour se protéger comme il convient. Il faut donc que les chauffeurs s'en rendent compte et qu'ils agissent en conséquence. Tant d'enfants ont été victimes d'accidents d'automobile depuis quelque temps qu'il est devenu urgent d'adopter des mesures draconiennes.

Puisque de trop nombreux automobilistes persistent à ignorer la prudence la plus élémentaire pour prévenir les accidents, il faudra bien en arriver à réduire la limite de vitesse dans les rues de Montréal. Ce sera bien malheureux pour les automobilistes prudents qui conduisent toujours leurs voitures de façon à éviter tout accident, mais la folie de la vitesse chez les autres nécessite l'application de ce remède.

L'excès de vitesse, voilà la cause principale du mal auquel il faut remédier. Il est temps que les chauffeurs toujours pressés se rendent compte qu'ils ne peuvent considérer les rues de la ville comme leur propriété et y rouler aussi vite que le font les trains de chemin de fer sur leurs voies ferrées qui, elles, sont propriété privée et où ne sont admis ni les autres véhicules ni les piétons.

Les mots qui vivent

—Partout dans la création se trouve un charme dont la source est invisible. La douceur de Dieu caché, c'est la joie de la vie, le sourire de la nature.—*Père Faber.*

La Vie Souriante

par *Maurice HUOT*

Les plus beaux monuments de pierre ont besoin des splendeurs de la verdure comme décor.

La vente n'est pas une affaire si compliquée puisque des machines vendent bon an mal an des boissons douces, du chocolat et de la gomme à mâcher. Cela renverse bien des théories basées sur le fameux **sale-talk.**

Tous les bouquins sur l'art de vendre seraient-ils réduits à indiquer d'utiliser des machines gobe-sous pour écouler la marchandise? La vente serait-elle un acte mécanique?

Nos conducteurs de trams ont des uniformes neufs. Le problème de la circulation est-il du coup réglé?

Un grand médecin traite d'"escapists" (entendez celui qui s'évade de lui-même) ceux qui font de la religion. Et ceux qui se confient à ce cher Maître ne sont-ils pas des "escapists"?

Le cinéma pour enfants n'est souvent qu'au profit de certains adultes.

Le traitement par cortisone

Il existe aujourd'hui un rayon d'espoir dans la lutte contre la fièvre rhumatismale — une des maladies les plus communes mais en même temps une des plus douloureuses qui affectent l'adolescence. C'est ce qu'annonce le docteur Harold-A. Williams. Ce médecin, qui fait partie de l'hôpital de Toronto pour les enfants malades, écrit que l'hormone Cortisone a des effets salutaires dans le traitement de la fièvre rhumatismale. C'est ce que démontrent des expériences pratiquées chez des enfants à l'hôpital de Toronto et dans plusieurs hôpitaux américains. Sans exception, les rechercheurs ont constaté que la fièvre était éliminée, que l'arthrite était rapidement contrôlée et que les symptômes actifs disparaissaient. Les enfants prenaient du poids et semblaient heureux et bien portants. Leur appétit et leur teint s'amélioraient.

« En conséquence, continue le docteur, puisque les symptômes de la fièvre rhumatismale disparaissent rapidement et que l'état général du patient s'améliore, il est raisonnable d'espérer que la gravité de la fièvre chez les enfants atteints peut être allégée du moment que la maladie est prise à point. La Cortisone est une hormone produite par la sécrétion normale d'une des glandes du corps. Il semble que l'absorption de quantités répétées de cette hormone donne au corps humain plus de force pour résister aux ravages de certaines maladies. Une autre hormone qui obtient des résultats identiques est l'ACTH dont on parle tant aujourd'hui.

« La Cortisone et l'ACTH sont encore relativement rares et très dispendieuses. Elles ne sont utilisées que dans certains hôpitaux, mais il est probable, comme cela s'est produit dans le cas de la pénicilline, que leur fabrication deviendra moins coûteuse et que le public en général pourra bénéficier de leurs propriétés ».

Le dr Williams fait remarquer toutefois que le traitement par cortisone présente encore certains problèmes — problèmes qu'il sera certainement plus facile de résoudre lorsque cette drogue sera plus commune et que de nombreux autres cas auront été traités et étudiés.

Paroles de la Bible

— Alors, furieux de dépit contre la Femme, il s'en alla guerroyer contre le reste de ses enfants, ceux qui obéissent aux ordres de Dieu et possèdent le témoignage de Jésus. (Apocalypse XII, 17). (Texte préparé par la Société Catholique de la Bible).

Lettre de Paris

de notre correspondant Henri DUFRESNE

Dernier métro et pèlerinage nocturne

L'exposition Napoléon

(par **HENRI DUFRESNE**, correspondant de la "Patrie" journaliste accrédité auprès du gouvernement de la République française)

PARIS, 6 — Dernier métro. Je vois les voitures souterraines disparaître dans le sillage de leurs feux-arrière et je regagne mélancoliquement les longs couloirs et les escaliers qui me rejetteront à la surface de Paris.

POUR moi, c'est doublement le dernier métro, du moins de mon présent voyage. Il se fait en moi une première brisure. D'autres suivront à mesure que s'effaceront de mes yeux, de mes yeux vivants, les divers visages de Paris et jusqu'à ce que se produise la rupture complète avec le départ du paquebot "Washington" qui m'attend au Havre, sur la côte normande. On m'a dit que nous partirions dans la nuit de lundi à mardi (dans peu d'heures en somme) et il vaut peut-être mieux qu'il en soit ainsi, car de voir s'éloigner des côteaux ensoleillés et fleuris, dans la pleine lumière du jour, eût été plus cruel. Nous partirons donc de nuit, furtivement, comme des voleurs, et l'ombre charitable mettra son rideau devant nos yeux. Je n'en verrai pas moins, avec un serrement de coeur, les étoiles de France percer la nuit. Et dans la lumière des phares, je verrai encore palpiter l'âme de la France qui pendant huit mois me berça. Généreuse France qui me rend au Canada alors qu'elle eût pu me garder éternellement dans la poussière où sont couchés nos aïeux. Elle garde toutefois la promesse de mon retour.

LA FETE DE JEANNE D'ARC

PARIS s'est fait beau aujourd'hui parce que c'est la fête de Jeanne d'Arc. Des gerbes de fleurs ont été déposées devant les trois statues de l'héroïne : place des Pyramides, place Saint-Augustin et boulevard Saint-Marcel. Des défilés imposants auxquels l'armée et la jeunesse prennent une large part marquent la dévotion populaire à la grande sainte de la patrie. Toutes les rues et tous les monuments publics sont pavoisés de faisceaux de tricolores. A l'avant de tous les autobus, deux petits drapeaux français claquent fièrement au vent. Ce qui fait que Paris est toute couleur. On dirait une immense tapisserie bleu-blanc-rouge. Ajoutez-y les lilas blancs et violets, les muguets, les tulipes, les anémones et les autres fleurs qui vous sollicitent au coin de chaque rue et vous aurez une idée de l'éclat et de la fraicheur de Lutèce. Il me plait de quitter Paris sous d'aussi beaux atours. Mes yeux en garderont longtemps le coloris et je n'aurai qu'à les fermer pour revivre ces instants délicieux.

UN RUBAN LUMINEUX

DEPUIS samedi soir, l'avenue de l'Opéra n'est qu'un long trait de lumière. Cela, à l'occasion du bimillénaire de Paris. On a installé, pour la circonstance, deux sous-stations électriques, 1,000 kilomètres de câbles et cinquante-deux projecteurs. Le théâtre de l'Opéra est brillamment illuminé tous les soirs. A l'autre extrémité de l'avenue de ce nom, place du Théâtre-Français, les fontaines versent leurs eaux dans un ruissellement continu de lumière. C'est à cet endroit également que se trouve l'*Hôtel du Louvre* où le "brave" général Boulanger se réfugia auprès de son amie, timidement, alors que le peuple de Paris était prêt à le porter au pouvoir et à la dictature. On sait que par la suite il se suicida sur la tombe de sa compagne.

JE SERAI EN MER

LES monuments et les fontaines seront illuminés jusqu'au 8 mai, jour anniversaire de la Libération de Paris. Les projecteurs lanceront à travers le ciel de Lutèce des feux bleu-blanc-rouge. Un tricolore lumineux chevauchera ainsi les toits de Paris. Je ne verrai pas ce faisceau de victoire: je serai déjà en mer, sur le vaste océan qui baigne à la fois la France et le Canada. Si le ciel est serein, je verrai peut-être dans les étoiles des reflets de la fête. Je pars au moment où Paris est le plus beau. Où la saison du grand tourisme commence. Où les montres de l'avenue de l'Opéra évoquent en décors ingénieux et somptueux l'histoire de la locomotion depuis 1875 (date de la construction de ce théâtre lyrique). Où les jardins et parcs se couvrent de tapis de fleurs. Où la Foire de Paris bat son plein, où Versaille ouvre ses grandes eaux. Enfin où Paris est dans toute sa splendeur. Je me console en pensant que Lutèce a pour le moment abondante compagnie, que l'or touristique coule à travers ses rues, que Place Pigalle conduit le bal. J'ai l'illusion que Paris aura beaucoup plus besoin de moi aux jours mélancoliques de l'automne, quand les feuilles font un nouveau linceul aux morts du Père-Lachaise, quand le vent frissonne et annonce les gels de l'hiver. Quand Paris, retrouvant ses tons gris, redeviennent véritablement Paris.

UNE NOUVELLE AURORE

COMME j'en ai pris l'habitude chaque fois que je quitte Paris, j'ai fait un pèlerinage nocturne d'adieu dans ses vieilles rues, dans ses venelles lézardées ou lépreuses, sur les quais et sur les ponts où les rares passants semblent des fantômes, et dans les jardins, près des bassins ronds où la lune se mire comme Narcisse. J'ai fait mes adieux à la colonne Vendôme qui hantait les cauchemars de l'*Aiglon*, aussi au vieux Théâtre-Français qui, à cette heure, sommeille sagement contre les arcades du Palais-Royal. Je rêve, je m'asseois à la terrasse d'un café, je porte un toast à Paris, las, à l'hôtel où le portier, chancelant de sommeil, m'ouvre paresseusement la porte. Demain, c'est le départ, mais de l'autre côté de l'océan une nouvelle aurore se lève puisque je vais retrouver de vieux camarades et amis de la Nouvelle-France.

AVEC LES HEROS

DIMANCHE dernier, j'ai assisté à une émouvante cérémonie : la messe annuelle célébrée à l'intention des morts du 12e régiment des Chasseurs d'Afrique. C'est en l'église Saint-Louis des Invalides, adossée à la fameuse coupole où dort Napoléon dans son triple cercueil de marbre, que cette messe fut célébrée. Il y avait là un détachement de la Légion étrangère, — de ces soldats légendaires qu'on appelle familièrement, et sympathiquement, des "durs". Il suffisait d'observer leur physionomie pour s'en rendre compte. Imaginez-vous Jean Gabin dans le rôle d'un soldat de la Légion et vous comprendrez. De vrais légionaires ceux que j'ai vus, qui étaient brûlés par le feu du désert et qui étaient marqués par la vie rude du bled. Dans l'assistance, j'ai vu aussi des grands blessés, culs-de jatte, etc., la poitrine constellée de décorations. Au premier rang, un bambin de sept ans, en deuil, portant fièrement sur sa poitrine la Croix de guerre donnée posthumement à son père, mort sur le champ de bataille. J'ai vu aussi des veuves, portant également des décorations, s'essuyer les yeux en regardant le bambin. Celui-ci avait l'air grave. J'ai dit que son père avait été tué sur le champ de bataille; peut-être a-t-il été fusillé, en pensant à ce fils. De la voûte de l'église, pendaient des drapeaux noircis de poudre, déchirés, déchiquetés, rongés par le temps : drapeaux enlevés à l'ennemi par Napoléon.

PRO PATRIOTE

A l'élévation, instant particulièrement émouvant où les clairons saluèrent le Dieu de l'Eucharistie. L'autel était couvert de drapeaux tricolores et il n'est personne à ce moment qui ne se serait senti fier d'avoir du sang français dans les veines et que ce sang fût celui d'un chrétien. Bien des douleurs, bien des deuils étaient assemblés dans cette église, mais dans la sérénité du sacrifice glorieux. *Pro patria.*

GLORIEUSE EVOCATION

APRES la messe, je suis allé visiter l'exposition napoléonienne qui se tient actuellement à l'hôtel des Invalides. On y a assemblé toutes les reliques de Napoléon, de son fils l'*Aiglon* et d'autres membres de la famille impériale, qui étaient dispersées dans divers musées de Paris. Toute l'épopée napoléonienne se trouve là en résumé. Quelle relique émouvante, par exemple, que l'uniforme que portait l'Empereur à la bataille de Waterloo et qui semble encore taché de boue et de poussière. Sous cet uniforme, le coeur de l'*Aigle* se serra à se broyer. Il dut battre en efforts désespérés, mais déjà l'ombre de Sainte-Hélène planait comme une aile de vautour. Emouvant également la fameuse redingote grise. Et le "petit chapeau"(il y en a plusieurs à l'exposition), ce bicorne qui faisait rager Metternich et que les rois trouvaient glorieux de ramasser. Mais ce qui m'a le plus ému peut-être, ce sont les habits que le petit Roi de Rome portait au palais des Tuileries, c'est son petit sabre merveilleusement ouvragé, son tout petit tambour, son clairon. Puis son sabre de colonel autrichien, alors que le Roi de Rome n'était vraiment plus qu'un aiglon en cage, surveillé de près par le dompteur Metternich et qui mourut plutôt de désespoir que de phtisie. Qui mourut en appelant son père...

* * *

ICI, dans cette salle d'exposition, les jouets du Roi de Rome. LÀ, un peu plus loin, sous le dôme doré, à proximité du lourd tombeau impérial, le cercueil de bronze de l'*Aiglon* sur lequel des fleurs fanées s'émiettent. Ses jouets : les heures de bonheur, de petit roi choyé; sa tombe : son ultime prison autrichienne. Peut-être reposerait-il mieux sion déposait ce corps douloureux et brisé, à demi-rongé vraisemblablement, dans un reliquaire français.

— Prince souriant —

L'héritier présomptif du trône de Suède, le prince Carl Gustav, paraît heureux ici à l'idée de célébrer son cinquième anniversaire de naissance. Le bambin, dont le père fut tué dans une tragédie aérienne, est le petit-fils du roi actuellement régnant, Gustav Adolf.
(International).

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

De bonnes dents pour une bonne digestion

La digestion commence dans la bouche. La mastication réduit les aliments en pièces, ce qui permet à la salive de s'y mêler plus facilement et plus complètement. Il est donc clair qu'une bonne mastication est essentielle à une bonne digestion. Les personnes âgées mastiquent leur nourriture souvent moins bien que les plus jeunes parce qu'il leur manque des dents, ou qu'elles ont des dents douloureuses, de mauvais dentiers ou des dentiers mal ajustés. Très souvent, ces personnes s'en rendent compte et s'efforcent de consommer presque exclusivement des nourritures liquides. Dans ces cas, à une mauvaise digestion s'ajoute une déficience en vitamines, sels minéraux et protéines, tous éléments d'importance primordiale. La carie dentaire est plus fréquente chez les jeunes que chez les vieux. Quand elle survient chez les personnes âgées, elle est cependant plus rapide et pénètre plus profondément dans la structure de la dent pour atteindre la pulpe.

Q. — Depuis deux ans, mon fils, qui a 15 ans, a des tics nerveux de la figure et du nez. Je n'y fais pas attention lorsqu'il est avec la famille, mais c'est très ennuyeux en présence d'amis ou d'étrangers. Quelle peut être la cause?

R. — Ces tics sont tout simplement nerveux. Cependant des irritations du tissu nerveux d'origines diverses, la danse de saint-guy et d'autres maladies peuvent en être la cause dans certains cas. Le traitement dépend de la cause.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "L'obésité ne favorise pas la longévité", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 10 mai.

L'ONU ordonne une trêve aux Etats belligérants

DAMAS, 9. (PA) — La Syrie a accusé aujourd'hui l'Etat d'Israël de bombarder ses troupes au moment même où le Conseil de Sécurité des Nations Unies ordonnait une trêve le long de la frontière Syrie-Israel.

Un communiqué de l'armée syrienne a précisé que le bombardement se produisit dans la région de Shamineh, au nord de la Mer de Galilée, entre 1 h. et 3 h. du matin (7 h. et 9 h. à notre heure), au moment où le Conseil à Lake Success votait par 10 à 0 l'ordre de "cessez le feu".

La Syrie a déclaré hier qu'elle accepterait l'ordre des Nations Unies. Israël, de son côté, a déclaré qu'un tel ordre était inutile tant que la Syrie n'aurait pas retiré ses troupes de la zone démilitarisée entre les deux pays.

Les pays de la Ligue Arabe ont été convoqués pour le 15 mai à Beyrouth avant de discuter des incidents de frontière.

Trois enfants victimes d'accidents

Trois jeunes enfants ont été admis à l'hôpital Ste-Justine, hier, à la suite d'accidents dont ils furent victimes.

Jean-Claude Drapeau, 11 ans, 5209, rue Drolet, s'est fracturé le bras droit dans une chute qu'il fit alors qu'il tentait de franchir une clôture, en sautant, près du domicile de ses parents, vers 5 h. p.m.

Diane Bélanger, 4 ans, de Vaudreuil, a subi pour sa part des lésions internes quand elle fut renversée par une automobile, près de son domicile, vers 7 h. p.m.

Marielle Morand, 12 ans, 5230, rue St-Denis, a eu une jambe fracturée quand elle fut renversée par un camion en traversant la chaussée, rue Boucher, près de la rue St-Denis, peu avant 5 h. p.m.

Décès de M. J.-R. Eakin

John Robinson Eakin, employé de la Standard Life Insurance pendant 48 ans, jusqu'à sa retraite en 1936, est mort lundi à sa demeure de Westmount après une longue maladie. Il était âgé de 79 ans.

Né à Montréal, il était le fils de M. et Mme William Eakin et était un résident de Westmount depuis 50 ans.

Il fut durant de nombreuses années, un membre actif de l'Association des Horticulteurs de Westmount et membre de l'Association Athlétique Amateur de Montréal.

Son épouse, née Mary Janet Pollock, est décédée en 1937. Lui survivent, un fils, le Dr W. W. Eakin, deux filles, Mme J.-A. DeLalanne et Winnifred; un frère, W. Edward Eakin et une soeur Mme H.-C. Burgess.

LA COMPAGNIE DE
TRANSPORT PROVINCIAL
aura un nouveau numéro de téléphone :

UNiversity 6-8441
À COMPTER DU 13 MAI
VOYAGEZ PAR AUTOBUS
C'EST PLUS ÉCONOMIQUE...ET PLUS AGRÉABLE!

1188 ouest, rue Dorchester (angle Drummond)

AU SÉNAT

L'amendement relatif aux pensions de vieillesse

OTTAWA, 9 — (DNC) — L'adresse relative à l'amendement de la constitution sur le sujet des pensions de vieillesse, approuvée sans discussion à la Chambre des Communes lundi, a soulevé un débat de deux heures au Sénat, hier après-midi, avant de recevoir son approbation.

Les principales objections de certains sénateurs portaient sur l'empressement qu'on met à faire adopter cette mesure, sur les conflits auxquels cette modification de la constitution peut donner lieu entre l'autorité fédérale et les provinces, sur la phraséologie de l'amendement proposé et sur la procédure suivie pour obtenir le consentement des provinces à cet amendemnt.

C'st l'hon. A. K. Hugessen, libéral de Montréal et leader suppléant du gouvernement à la Chambre Haute, qui a proposé l'approbation de l'adresse. Il en a expliqué la teneur et la portée, disant qu'il s'agissait d'autoriser le Parlement fédéral à voter une loi octroyant des pensions sans condition à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, et d'autoriser les provinces à établir, conjointement avec Ottawa, un régime des pensions pour les gens de 65 à 69 ans.

M. Hugessen a expliqué l'empressement du gouvernement à faire approuver rapidement cette mesure par la nécessité d'obtenir le plus tôt possible l'assentiment de Londres au cas où une crise politique se produirait en Angleterre et par le désir du gouvernement de soumettre une loi sur les pensions de vieillesse au cours de la présente session du parlement canadien.

L'hon. P.-R. Du Tremblay, libéral de Montréal, lui a demandé de préciser le sens de la phrase concernant la juridiction des provinces. H. Hugessen lui a répondu que ce texte avait pour but de conserver intégralement la juridiction des provinces en matière de pensions de vieillesse et de leur permettre d'ajouter un supplément à la pension payée par le gouvernement fédéral si elles voulaient le faire.

L'hon. W. D. Euler, libéral de Waterloo, s'est opposé au recours à Londres pour effectuer ce changement.

Il a exprimé l'espoir que les provinces et Ottawa s'entendent au plus tôt pour arrêter la procédure qui permettra d'effectuer ces changements au Canada sans avoir à s'adresser au parlement d'un autre pays.

L'hon. John-T. Haig, leader de l'opposition, a formulé le même désir que M. Euler. Il s'est dit d'accord avec M. Hugessen sur la nécessité d'approuver cette adresse séance tenante, se réservant le droit d'étudier avec soin tout projet de loi qui fera suite à l'amendement de la constitution.

Le leader conservateur s'est dit d'accord avec le sénateur Marcotte sur la procédure à suivre pour obtenir le consentement des provinces à un amendement de la constitution.

L'hon. John de B. Farris, libéral de Vancouver, a exprimé de l'inquiétude sur le résultat de la juridiction conjointe que cet amendement donnera au parlement fédéral et aux provinces en matière de pensions de vieillesse. Cela existe dans le cas de l'agriculture, mais la constitution précise qu'advenant un conflit entre des lois fédérales et provinciales, la législation fédérale doit prévaloir. Il est d'avis que le texte approuvé hier renverse cet état de choses dans le cas des pensions de vieillesse pour faire prévaloir les lois provinciales sur les lois fédérales s'il y a conflit entre les deux.

L'hon. Arthur Marcotte, conservateur de la Saskatchewan, insiste pour que soit suivie la procédure qu'il a fait approuver l'an dernier pour obtenir le consentement des provinces à une modification de la constitution. Cette procédure consiste à soumettre la modification proposée à l'approbation des assemblées législatives et non pas seulement aux gouvernements des provinces. Dans le cas présent, cinq provinces ont approuvé l'amendement par une résolution de leurs assemblées: Québec, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie Britannique. Les cinq autres ne l'ont approuvé que par la voix de leur premier ministre. M. Marcotte est disposé à accepter l'amendement pour ne pas retarder la loi sur les pensions, mais il trouve que le Sénat devrait insister pour que la bonne procédure soit suivie à l'avenir.

M. Marcotte voit aussi un danger dans la juridiction commune des provinces et d'Ottawa qui sera établie par cette modification de la constitution.

L'hon. Arthur-W. Roebuck, libéral de Toronto, s'inquiète de la phraséologie de l'amendement, qu'il juge incertaine. Il est disposé à l'accepter pour éviter tout retard, mais il prévoit que ce texte donnera lieu à des conflits de juridiction qui donneront lieu à des litiges devant la cour suprême. Il craint que la nouvelle juridiction fédérale n'affecte l'application des lois provinciales du moins dans la pratique, en dépit de la sauvegarde insérée dans le texte de l'amendement.

Les hon. Félix Quinn, conservateur de Halifax; T.-A. Crerar, libéral de Winnipeg, et William Duff, libéral de Lunenburg, s'opposent à l'approbation hâtive de l'amendement proposé. Ils veulent avoir le loisir d'étudier plus longuement le dossier de la correspondance échangée entre Ottawa et les provinces avant de se prononcer.

MM. Crerar et Duff doutent en outre de l'opportunité de verser des pensions de vieillesse sans distinction de fortune. Ils jugent que cela multipliera inutilement le nombre des fonctionnaires qui s'occuperont des pensions et de ceux qui devront calculer combien le gouvernement doit reprendre aux pensionnés sous forme d'impôt sur le revenu.

L'hon. Salter Hayden, libéral de Toronto, se dit confiant que, selon le texte de l'amendement, les lois provinciales prévaudront sur les lois fédérales s'il y a conflit ou contradiction entre les deux.

L'hon. J. J. Kinley, libéral de Halifax, se demande si, dans un tel cas, le gouvernement fédéral ne pourrait pas invoquer son droit de désavouer une loi provinciale.

M. Hugessen clôt le débat en répondant aux inquiétudes de ses collègues et, après avoir entendu le président du Sénat, l'hon. Elie Beauregard, expliquer que le débat étant clos par l'intervention de M. Hugessen, le Sénat n'a plus qu'à se prononcer sur l'amendement tel que proposé, l'adresse est approuvée.

Le Sénat s'ajourne ensuite à cet après-midi, 3 heures.

M. Bernard Benoit au Club Richelieu

Le conférencier au prochain déjeuner-causerie du club Richelieu-Montréal demain midi sera M. Bernard Benoit, du Richelieu-Québec, gérant général adjoint de la Laurentienne. Il a intitulé sa causerie: "Trois témoignages... un juge". Le déjeuner sera sous la présidence de M. Paul Guertin, président du Club. La présentation sera faite par M. Paul-Emile Robert, gérant d'unité à la Laurentienne et directeur général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Les remerciements seront offerts par M. Adhémar Raynault, assureur, président de l'équipe des services sociaux du Club. La conférence-éclair sera prononcée par M. Jean-M. Tremblay, optométriste-opticien, président de Al. Benoit-Benoit Protectal Inc.

Résultat d'un grand esprit civique

Des pêcheurs heureux de montrer les prises qu'ils ont faites dans le lac Carré, à Saint-Faustin Station, lors de l'ouverture officielle de la pêche dans ce lac samedi dernier. La limite de prise était de 5 lbs, plus une truite par pêcheur et plusieurs prirent leur limite en moins de deux heures. Inutile de dire qu'il fallait aussi respecter la loi au sujet de la longueur des poissons (nulle truite de moins de 7 pouces de longueur). Aucune truite de cette longueur minimum ne fut prise d'ailleurs. Dans la photo du haut on remarque entre autres, dans la rangée d'en arrière, MM. M. LANDREVILLE, président de la ligue civique du lac Carré; Lucien DESJARDINS, directeur de la ligue; M. l'abbé Adélard FAUTEUX, curé de Saint-Faustin (station), et autres. Dans la photo du bas, on voit des pêcheurs qui viennent d'apporter leur pêche pour la faire peser sur une balance du Gouvernement.

(Photos du Service provincial de ciné-photographie)

* * *

BEL EXEMPLE D'ESPRIT CIVIQUE À ST-FAUSTIN

(par GAETAN BENOIT)

L'esprit d'initiative de la ligue civique du lac Carré, à St-Faustin (station), vient de recevoir une consécration éclatante par l'ouverture du lac Carré pour la pêche à la truite.

Ce lac ne contenait autrefois que de la truite mouchetée, mais il était devenu infesté d'espèces indésirables, à cause de pêcheurs qui s'étaient servi de vairons (ménés) pour pêcher.

Or, il y a environ deux ans, la ligue civique du lac Carré se mit en communication avec le ministre de la Chasse et des Pêcheries afin d'obtenir l'empoisonnement du lac Carré et pour ensuite procéder à l'ensemencement en truites mouchetées.

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries, l'hon. Dr Camille-E. Pouliot, approuva entièrement le projet, et chargea M. Gustave Prévost, chef du service de biologie du ministère, d'étudier la question et d'apporter les remèdes appropriés.

M. Prévost à son tour communiqua avec le président de la ligue civique du lac Carré, M. Maurice Landreville, et bientôt toute cette organisation de gens animés d'esprit sportif se mit en branle.

Le lac fut empoisonné et débarrassé de ses poissons communs, puis quelques mois plus tard il était ensemencé. Pendant un peu plus d'un an toute pêche fut totalement interdite dans le lac Carré, et samedi dernier, 5 mai, la saison de pêche commençait officiellement.

Près de 180 pêcheurs se rendirent à Saint-Faustin Station samedi, et un plus grand nombre encore dimanche, pour pêcher la truite. La limite était de 5 lbs, plus une truite, par pêcheur, et 500 truites furent prises samedi dernier.

Un certain nombre de pêcheurs avaient atteint la limite en moins de deux heures. Les pêcheurs étaient étroitement surveillés pour prévenir l'emploi de vairons. Tout le tour du lac, on pouvait voir à environ tous les 25 pieds, des affiches avertissant les pêcheurs que la pêche au vairon était interdite.

Cette initiative des gens de Saint-Faustin a coûté de l'argent, tant à la ligue civique elle-même qu'au gouvernement provincial, et on peut être assuré que s'il n'en dépend que des gens de Saint-Faustin, jamais le lac Carré ne sera infesté de nouveau par des espèces communes de poissons.

L'exemple de Saint-Faustin semble devoir devenir contagieux. En effet, lors de l'ouverture officielle du lac Carré, on voyait là outre le député de Terrebonne au fédéral, M. Lionel Bertrand, et le député du même comté au provincial, Me J.-Léonard Blanchard, N.P., le maire de Saint-Faustin Station, M. Denis Legault; le maire de Saint-Faustin (village), M. Théodore Legault; le maire et la mairesse de Sainte-Agathe, M. et Mme Georges Liboiron; le président de la Chambre de Commerce de Sainte-Agathe, M. A.-J. Duhamel; le président de la Chambre de Commerce de Saint-Jovite, M. Léo Girard, ainsi bien entendu, que tous les directeurs de la ligue civique de Saint-Faustin du lac Carré.

Tous furent unanimes à louer l'esprit d'initiative de la ligue civique du lac Carré et à déclarer qu'eux aussi feraient des démarches et des efforts pour en arriver au même résultat dans leurs municipalités respectives.

Le midi, il y eut déjeuner à la Villa des Mimosas et M. le curé Adélard Fauteux, de Saint-Faustin présidait.

Le lac Carré est un lac public et les pêcheurs peuvent être assurés de trouver des chaloupes en quantité et des hôtels et des pensions de premier ordre dans le village de Saint-Faustin Station.

La ligue civique du lac Carré assure les futurs visiteurs de l'accueil le plus cordial partout autour du lac et dans le village.

Ces recherches sont abandonnées

La police de Ville Lasalle a abandonné les recherches organisées dans le but de retracer trois jeunes gens disparus depuis dimanche matin et que l'on croit noyés.

Les présumées victimes sont Raymond Lapierre, 21 ans, et son frère Claude, 17 ans, tous deux domiciliés à 8750, boul. Lasalle et Georges Vaillancourt, 21 ans, 124, 68e avenue, Ville Lasalle. On les a vus pour la dernière fois alors qu'ils avaient pris place dans une chaloupe à moteur pour se rendre à l'Ile du Diable, dans l'intention d'y prendre des photos.

Les recherches organisées dès dimanche ont été abandonnées et la police se dit forcée d'attendre que les corps soient repêchés.

COMMERCE CANADIEN FAVORISÉ PAR LES ACCORDS DE TORQUAY

OTTAWA, 9 — (DNC) — Les accords tarifaires de Torquay favorisent l'expansion du commerce canadien et surtout la diversification de nos marchés, alors que plusieurs produits des fermes et des pêcheries du Canada obtiennent l'entrée plus facile chez les trente-quatre pays qui sont signataires de l'entente.

C'est ce que le ministre du Commerce C.-D. Howe a déclaré, hier soir, aux Communes en annonçant les conditions faites au Canada par ces accords tarifaires. La caractéristique principale de ces documents volumineux et fort complexes est le fait que le Canada s'écarte de plus en plus de la préférence impériale pour élargir le champ ouvert à son commerce et à l'écoulement de ses principaux produits. L'accord le plus significatif à cet égard a été conclu avec le Cuba pour l'achat de 75,000 tonnes de sucre par année et le Canada vendra à cette république de la morue, des pommes de terre, de la farine et autres produits. Autrefois, le Canada limitait ses importations de sucre presqu'exclusivement aux Antilles Anglaises qui étaient protégées par le tarif préférentiel de l'empire.

"Pour le Canada, dit M. Howe, ces entretiens ont remporté un franc succès. Les seize nouveaux accords commerciaux que nous avons conclus à Torquay renforceront la situation commerciale du Canada. Les résultats obtenus à Torquay permettront aux producteurs et aux fabricants de plusieurs de nos produits d'exportation, à travers le pays, un accès plus facile aux marchés étrangers".

TOUTES LES REGIONS

Les accords embrassent d'importants produits de chacune de nos principales régions. A titre d'exemple, les réductions de droits de douane que le Canada obtient d'autres pays portent sur les produits de la pêche, qui intéressent Terre-Neuve et les Maritimes; les produits laitiers, les produits forestiers et les objets manufacturés, qui intéressent les provinces centrales d'Ontario et de Québec; le bétail, le blé et les céréales secondaires, qui touchent les Prairies; les conserves de saumon, les contre-plaques et les bas métaux, qui touchent la Colombie-Britannique. Les concessions obtenues embrassent toutes les régions agricoles.

"Pour ce qui est de l'avenir immédiat, dit M. Howe, la vente de nos produits à l'étranger nous inspire peu de crainte. Nous devons même envisager la nécessité de restreindre nos exportations de certaines matières d'importance stratégique, dans l'intérêt de notre programme de production de défense et de nos préparatifs militaires. Le gouvernement a pour principe, cependant, de ne jamais perdre de vue nos besoins de marchés au long aller. Notre participation à la conférence de Torquay est une preuve positive de l'importance que nous attachons à l'expansion du commerce".

AVEC LES ETATS-UNIS

M. Howe expose que les accords les plus considérables ont été conclus avec les Etats-Unis et ils touchent 400 articles. La valeur des exportations canadiennes aux Etats-Unis pour ces produits a été de $120 millions en 1949. Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le 6 juin.

Voici quelques-unes des concessions faites par les Etats-Unis:

Fromage Cheddar: de 3½ c. la livre ou de pas moins de 17½ p. 100, le droit est réduit à 3 c. la livre mais pas moins de 15 p. 100; conserves de saumon: réduit de 25 p. 100 à 15 p. 100; aluminium et ses alliages: réduit de 2 c. à 1½ c. la livre; plomb: maintenant réduit de 2¼ c. à 1 1/16 c. la livre; minerai de zinc: maintenant réduit de ⅝ c. à 3/5 c. la livre; zinc en blocs ou saumons: maintenant réduit de ⅞ c. à 7/10 c. la livre; contre-plaque de sapin Douglas: maintenant réduit de 20 p. 100 à 15 p. 100 en plus de la réduction de 5 p. 100 accordée par les Etats-Unis en 1949.

Les Etats-Unis ont de plus accordé des réductions nombreuses et importantes à l'égard des droits douaniers applicables aux produits chimiques et autres produits similaires. Ces réductions touchent d'importants sous-produits de l'industrie du papier et de la pâte de bois et nombre d'autres produits importants pour nos entreprises chimiques. Les Etats-Unis ont ajouté aux larges concessions déjà faites pour une longue liste d'autres produits canadiens, comme les bleuets congelés, le whiskey, les poissons frais et fumés, plusieurs produits du bois comme les caisses d'emballage, les bâtons de hockey, etc.

AVEC LES PAYS D'EUROPE

Des seize accords consentis par le Canada, sept sont conclus avec des pays d'Europe.

"Nos relations commerciales devraient être raffermies avec la France, dit M. Howe. Les pourparlers avec la France se sont déroulés dans l'atmosphère la plus cordiale, désireux qu'on était de part et d'autre de favoriser dans la pleine mesure possible l'intérêt commun des deux pays".

Des accords ont également été conclus avec l'Allemagne, l'Italie, la Norvège la Suède, le Danemark et l'Autriche, ainsi que la Turquie, des accords avaient été conclus depuis longtemps, avec la Belgique.

AMERIQUE DU SUD ET ASIE

Le Canada a conclu des accords avec des pays asiatiques, en particulier avec l'Inde, la Corée, les Philippines et l'Indonésie.

Avec les Philippines, ce pays a consenti à réduire les marges de préférence qu'il accorde aux Etats-Unis, afin de faciliter l'entrée des produits canadiens.

En Amérique Latine, des accords ont été conclus avec la République Dominicaine, Haïti et le Pérou. Ces accords favoriseront grandement l'industrie canadienne des pêcheries. En ce qui concerne Cuba, le ministre a annoncé comme étant très important l'accord sur le sucre.

JUGEMENT GENERAL

M. Howe exprime des regrets devant le fait que les Etats-Unis et les autres pays du Commonwealth à l'exception du Canada n'ont pas conclu d'accord à Torquay.

"Du point de vue canadien, dit-il, Torquay a élargi les voies de notre commerce d'exportation. D'ici peu nous serons en mesure de constater les avantages des nouveaux accords. Considérés sous l'angle de leurs effets lointains, ceux-ci auront une importance encore plus grande. Si on tient compte de l'adhésion de nouveaux pays à l'accord général de Torquay sur les tarifs douaniers et le commerce, on constate que l'ensemble des pays adhérant à cet accord correspond à 85 p. 100 du commerce des pays libres. C'est, dans le domaine de l'organisation internationale, depuis les cinq dernières années, une grande réalisation à laquelle notre pays a très largement contribué. Quel que soit l'avenir, le Canada et ses exportateurs ont été bien servis par Torquay".

On n'élargira pas le pont J.-Cartier

Le greffier de la ville de Montréal, M. J.-A. Mongeau, a reçu, cet avant-midi, de l'hon. Lionel Chevrier, ministre fédéral des transports, une lettre relativement à une requête formulée par le conseil municipal, il y a quelque temps, priant les autorités fédérales d'élargir le pont Jacques-Cartier en utilisant pour la circulation les deux travées de ce pont réservées pour le passage futur des tramways et non utilisées présentement.

Le ministre déclare qu'après enquête poursuivie par les fonctionnaires de son ministère, on en est venu à la conclusion que ce n'est pas une question d'extrême urgence, mais qu'elle devrait être étudiée à l'avenir, à la lumière des besoins croissants de la circulation.

Un carrosse quadruplé

Richard, Patricia, Judy et Edward jr, ont l'air confortable dans leur carrosse quadruplé qui a été donné à M. et Mme Pappas, de Baltimore, parents des quadruplés, par un marchand de meubles, M. Harry-S. Glassman (à gauche). Le père (à droite) a l'air songeur comme s'il pensait au coût de la vie.

Le bilan des services de radiologie de

NOTRE-DAME

l'an dernier

18,000 examens

14,000 traitements

MAIS

ce n'est pas suffisant

Grâce au nouveau pavillon on pourra en une année faire 30,000 examens donner 25,000 traitements.

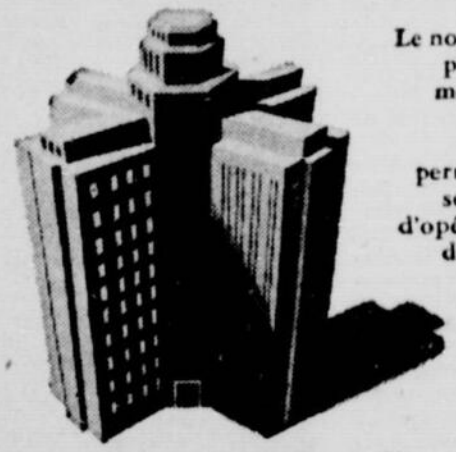

Le nouveau pavillon qu'on projette de construire mettra 300 lits de plus à la disposition de notre population et permettra d'agrandir les services actuels: salles d'opérations, de rayons-X, dispensaires, etc., etc.

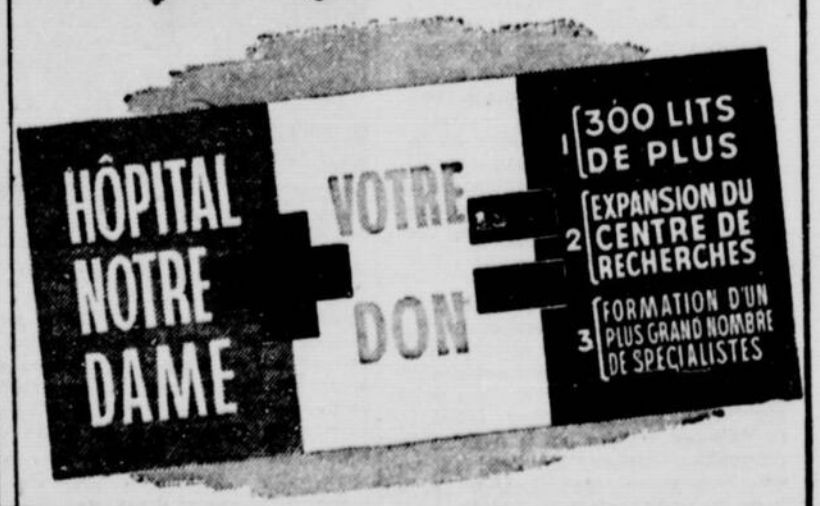

Objectif: $7,050,000

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q. — Après avoir promis de m'épouser le jeune homme qui me fréquentait depuis six mois est parti pour un camp d'entrainement militaire très éloigné. J'ai été alors plus de six semaines sans nouvelles de lui, et j'ai cru que nos lettres s'étaient égarées ou avaient été interceptées. Finalement, à l'une de mes demandes pressantes d'explications, il a répondu n'avoir rien reçu de moi, s'être cru délaissé, et s'être lié d'amitié avec une autre jeune fille. Comment le persuader qu'il a eu tort, qu'il devait respecter la parole donnée et ne pas oublier aussi facilement que nous étions fiancés?

COEUR BRISE

R. — Etrange explication et qui peut vous faire supposer que vous ne vous acheminiez pas vers un bonheur de tout repos en acceptant d'épouser un jeune personnage aussi peu sûr de la durée de ses sentiments. Il convient peut-être de vous féliciter de cette épreuve qui vous permet de le juger. Dites-vous que si ce jeune homme vous avait vraiment aimée, il n'aurait pas pris son parti aussi facilement de votre silence, et se serait inquiété de son côté. D'ailleurs comme ses aveux vous éclairent suffisamment sur sa fidélité, ce que vous pouvez faire de mieux est de vous efforcer de l'oublier le plus rapidement possible.

Q. — J'essaie de faire comprendre à mon mari qu'il devrait soigner plus sa mise, s'occuper au moins d'harmoniser les couleurs de ses cravates à celles de ses complets, mais cela ne l'intéresse guère et il s'obstine à porter ce qui lui plait. Ce qu'un homme peut avoir la tête dure! Nous avons parfois de petites chicanes à ce sujet, surtout lorsque je lui fais remarquer la mise élégante du mari de l'une ou l'autre de mes amies. Il n'a pas raison n'est-ce pas de me refuser de petites concessions à mes goûts?

YOLANDE Z.

R. — Pour en venir à une entente à l'amiable pourquoi ne vous chargeriez-vous pas de surveiller vous-même les détails de la tenue de votre compagnon, surtout lorsque vous devez sortir ensemble?

Ainsi, par exemple, lorsqu'il doit revêtir un complet à rayures, suggérez-lui gentiment de porter une chemise unie de nuance assortie, plutôt qu'une chemise de tissu ligné. Et avec un ensemble à carreaux faites-lui remarquer que la cravate de ton uniforme s'impose.

Rappelez-lui que le soulier de suède accompagne le vêtement sport et ne saurait compléter la tenue ordinaire de bureau, et veillez à ce que la couleur des chaussettes, s'harmonise à celle de la chemise ou de la cravate. C'est en observant de votre côté les détails de la mode et de la tenue vestimentaire masculine que vous pourrez au moment voulu fournir d'excellentes suggestions qui vous éviteront les petites escarmouches que vous déplorez. Il est très probable qu'en usant de tact, en vous donnant à l'occasion la peine de préparer vous-même les accessoires de la toilette de votre compagnon, vous obtiendrez de meilleurs résultats qu'en insistant trop sur l'élégance du mari de telle ou telle de vos amies.

Apprentie jardinière

Quand vous avez à mettre en terre du plant au rebord d'une plate-bande, étendez une grande toile-bougran ou toile caoutchoutée-d'environ 6' x 6' sur laquelle vous pourrez vous installer pour travailler et déposer au fur et à mesure les mauvaises herbes, les pots et enveloppes vides, etc. Il sera facile, lorsque vous aurez complété votre travail, de ramasser le tout en enlevant la toile par les quatre coins et le terrain demeurera propre. Vous apprécierez aussi le confort d'un coussin de caoutchouc placé sous vos genoux, et si vous avez la précaution de grouper ensemble tous vos instruments dans un panier ou un seau, vous vous épargnerez de nombreux mouvements et pas inutiles.

Annie

Le petit prince vivement intéressé

Vivement impressionné par la parade qui se déroule sous ses yeux, le prince CHARLES, fils de la princesse Elisabeth, tire inconsciemment sa petite langue au passage du défilé marquant l'ouverture du Festival de Grande-Bretagne. Près de lui se trouve le prince RICHARD de Gloucester, son cousin. La famille royale prenait part à ce défilé, se rendant du palais Buckingham à la cathédrale Saint-Paul pour la cérémonie officielle d'ouverture.

Une erreur historique au sujet des "Filles du Roi"

QUEBEC, 9 — (DNC) — A travers l'histoire, une certaine légende fut répandue par des pamphlétaires français sur le peu de vertu des femmes qui émigrèrent en Nouvelle-France, au début de la colonie.

* On peut affirmer en s'appuyant sur des témoignages les plus authentiques du temps, que les "Filles du Roi", ces jeunes filles orphelines placées sous la tutelle directe du monarque, avaient reçu une excellente éducation dans des institutions religieuses de France.

RESPECT ET GRATITUDE

Enfin, celles qui furent nos arrière-grand'mères présentaient toutes les garanties morales, et "c'est pourquoi nous leur devons tout notre respect et notre gratitude pour avoir contribué à bâtir ce pays qui est nôtre", déclarait Mgr Ferdinand Vandry, P.A.V.G., recteur de l'Université Laval, au cours d'une conférence qui avait pour sujet "Les Filles du Roi", prononcée à la salle paroissiale de St-Malo sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste.

FEMMES VERTUEUSES

"Ces jeunes filles, élevées aux frais de l'Etat et sous la juridiction directe du Roi", poursuivit Mgr Vandry, "ne vinrent jamais au Canada, sous la contrainte. La plupart d'entre elles étaient honnêtes et vertueuses, souvent même issues de bonnes familles, et, à une époque où la colonie était surtout peuplée de population masculine, dont beaucoup de militaires, elles participèrent à la fondation de nouveaux foyers et contribuèrent ainsi à assurer notre descendance sur ce sol."

Honorée

Le Dr Mary-T.-Martin SLOOP, de Crossmore, N.-C., a été choisie comme modèle de la "Mère américaine 1951", pour son dévouement envers les enfants des régions désertiques de son pays. Epouse d'un médecin, le docteur Sloop a fondé l'école de Crossmore où 3,000 enfants de santé débile ont été instruits.

Aly Khan aime mieux parler de chevaux

COMO, Italie, 9. (B.U.P.) — Le prince Aly Khan a déclaré aujourd'hui qu'il préfère parler de chevaux que de ses difficultés maritales avec l'actrice de cinéma Rita Hayworth. De son côté, Rita Hayworth, rendue dans le Nevada, aux Etats-Unis, cherche à obtenir le divorce, ou du moins la séparation, d'avec son troisième mari.

Le richissime prince aura 40 ans le mois prochain.

Pour les Gourmets

PAIN DE VIANDE

Mélanger les ingrédients suivants et mettre au four: 1 lb de boeuf haché; 1-2 tasse de farine d'avoine; 1 oeuf; 1 tasse de lait ou d'eau mêlée aux restes de la sauce au jus; 1 c. à t. de graisse de porc; 2 c. à thé de sel; 1-4 c. à soupe de poivre; 1-4 c. à t. de sabou; 1-2 oignon tranché fin; 1 c. à soupe de sauce à la viande (au besoin).. Faire cuire au four pendant 1 h. 30 à un feu bas et servir chaud ou froid.

TARTE A LA RHUBARBE

2 tasses de rhubarbe(en compote),
1 tasse de sucre,
2 cuillerées à soupe de farine,
1 oeuf,
Faites cuire entre deux croûtes.

TARTE DE RHUBARBE AUX DATTES

Garnissez la tourtière avec une pâte très riche, et étendez une couche de dattes dont vous aurez enlevé les noyaux. Remplissez la tarte avec de la compote de rhubarbe. Mettez le couvercle de pâte à dresser et faites cuire comme à l'ordinaire.

Le système scolaire de notre province

M. O. Désaulniers, surintendant de l'Instruction Publique, sera le conférencier d'honneur à la prochaine réunion de l'Association des Parents de Westmount, lundi, 14 mai prochain, à 8 h. 30 p.m., en la salle de l'Académie Saint-Léon, 358, avenue Clarke.

M. Désaulniers donnera un aperçu de l'organisation de l'instruction publique dans la province de Québec et des problèmes à résoudre, sujet de la plus grande importance pour tous les parents ayant des enfants dans les écoles publiques.

Après la conférence de M. Désaulniers aura lieu l'assemblée annuelle des membres de l'Association, au cours de laquelle on procédera aux élections du nouveau conseil.

Tous les parents ayant des enfants dans les Académies St-Léon et Saint-Paul de Westmount et leurs amis sont cordialement invités à cette dernière réunion de l'Association. — (Communiqué)

Le Rév. P. Panici à l'Ecole des Parents

L'Ecole des Parents du Québec termine sa saison par l'organisation d'un dîner-concert à l'occasion de la Semaine de la Famille.

Le conférencier invité est le R. P. P.-L. Panici, S.J., l'éminent prédicateur du dernier Carême à Notre-Dame. Contrairement à l'habitude de l'Ecole des Parents, cette causerie n'aura pas lieu à la salle St-Stanislas, mais bien à la nouvelle salle de réception de l'Hôtel-Dieu, 3830, St-Urbain (Pavillon des Gardes-Malades), le 9 mai, à 7 h. du soir.

Ce dîner-causerie est organisé afin de donner suite au voeu formulé par les auditeurs habituels de l'Ecole, qui l'ont demandé en répondant à un questionnaire soumis récemment.

Tous ceux qui sont intéressés à participer à ce dîner-causerie doivent s'adresser au secrétariat de l'Ecole des Parents (VEndôme 2762).

Sage ou volage?

PATRON No 767—En guise d'accotoirs les jolis papillons sont bien forcés d'être sages. Plus moyen de voltiger de ci de là, sans but ni motif. Ils sauront être utiles à vos fauteuils.

LE PATRON LAURA WHEELER No 767 comprend les instructions nécessaires à la réussite du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie" Montréal.

Si vous désirez obtenir la brochurette illustrée: "LAURA WHEELER NEEDLECRAFT BOOK", vous n'avez qu'à faire parvenir votre nom, votre adresse et 30 cents à: Bureau des modes, "LA PATRIE", Montréal.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Votre figure est plutôt ronde

Préférez les verres de forme arlequin.

La forme arrondie accentuant la rondeur du visage ne saurait vous avantager.

Mondanités

A Villa-Maria

La réunion annuelle des anciennes élèves de Villa-Maria aura lieu le mardi 29 mai, à trois heures. Après une réception et la bénédiction du Très Saint-Sacrement, le thé sera servi par les élèves finissantes.

Déplacements

L'ambassadeur de France à Ottawa et Mme Hubert Guérin sont revenus d'un voyage de deux semaines aux Bermudes.

Le docteur et Mme Edmond Dufresne ont pris l'avion en fin de semaine, pour un séjour de quelques mois en Europe.

Le capitaine et Mme Marc Langelier, de Québec, de passage à Montréal, se sont inscrits à l'hôtel Windsor.

Mlle Françoise Pagnuelo passe la semaine à Granby, où elle tient une exposition de ses travaux d'art.

Le docteur et Mme Alphonse Giguère sont retournés à Québec, après un court séjour à Montréal.

M. et Mme Gilbert Rhéaume et leur fillette, Anne, sont partis pour Lennoxville où ils habiteront désormais.

Sir Ellsworth et lady Flavelle, de Toronto, passent quelque temps à St. Andrew, Jamaïque.

M Armand Bourbeau, Ing. P., s'est embarqué à New-York le 5 mai, à bord de l'"Ile de France" pour un voyage de quelques mois en Europe.

Mme T. Taggart Smyth et sa fille, Conroy, s'embarqueront pour l'Europe le 11 mai, à bord de l'"Empress of France". Elles rentreront au pays en octobre.

Mme M.-D. Janitsch, de Québec, après un séjour sur la Riviera et en Allemagne est arrivée à Paris. Mme Janitsch s'embarquera fin mai pour revenir au Canada.

M. Paul de M. Robert, de Los-Angeles, Californie, passe deux semaines chez sa mère, Mme Gatien Robert.

Mme Albert Landry est de passage à Québec.

M. et Mme A. de L. Panet, d'Ottawa, sont revenus d'un séjour prolongé en Virginie.

Mme Doreen Day-Troup occupe maintenant son nouvel appartement, chemin de la Côte des Neiges.

M. et Mme G.-R. Larose sont partis pour New-York.

Mme Braun Langelier est revenue de Québec.

M. et Mme Roger TAILLEFER lont le mariage fut béni dernièrement en l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours. Avant son mariage la mariée était Mlle Yolande Monette.

(Photo Studio L. Alain)

M. et Mme Berchmans Tanguay ainsi que M. et Mme Félix Internoscia, de Québec, étaient en ville, en fin de semaine, à l'occasion du mariage Internoscia-Beauchesne.

Mme Marc Langelier, après avoir passé une quinzaine à Montréal, est retournée à Québec.

Dîner-gala

Le dîner de gala organisé par le Club des 55 aura lieu le samedi 12 mai, au Ritz-Carlton, sous la présidence de l'ambassadeur de France et de Mme Hubert Guérin, du commandant et de Mme Maurice Billard. A leurs côtés, on remarquera : l'hon. sénateur et Mme Elie Beauregard, le consul général de France et Mme Ernest Triat, l'hon. juge et Mme Hector Perrier, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., M. et Mme Henry Laureys, le docteur et Mme Eudore Dubeau, l'hon. sénateur et Mme Thomas Vien, le consul général du Portugal M. Vieira dos Campos, le docteur Stephen Langevin, le consul général des Pays-Bas et Mme A. Sevenster, M. et Mme Pierre Andrieux, Mlle Marie Maréchal, Mlle Madeleine Billard, le docteur et Mme Paul Geoffrion, M. et Mme Arthur LeBel, le docteur et Mme Jean-Paul Legault, le docteur et Mme René Roux, M. et Mme Charlemagne Paré, M. et Mme Fernand Legault, M. et Mme Alfred Paradis, M. et Mme Jean Billard, M. et Mme Louis Morisset, M. et Mme Jules Prieur, le consul général d'Italie, M. Ettore Staderini, M. et Mme Joseph Besso, M. et Mme Guy Favreau, le docteur et Mme Jean-Paul Bourque, le docteur et Mme Jean Charbonneau, MM. et Mmes Mario Lattoni, René Turgeon, Arthur Tétrault, Henri Bedos, Bernard de Massy, Georges Mercier, Maurice Coupal, Me Albert Théberge, C.R., Me Philippe Lamarre, C.R., Me Fernand Chaussé, C.R., M. Bernard de Vienne, les docteurs et Mmes Alfred LeRoy, Albert Couturier, Me Jules Dupré, C.R., le docteur et Mme Henri Gélinas, M. et Mme Edgar Genest, le docteur Adrien Plouffe, M. et Mme Ralph Bourassa.

Partie de cartes

La partie de cartes annuelle organisée par les anciennes élèves du Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Coeur de Dorval, au profit de leur amicale, aura lieu le jeudi soir 17 mai prochain, à huit heures trente dans les salles du Pensoinnat. On est prié d'apporter cartes et marqueurs. Une cordiale invitation est faite à tous.

25e anniversaire

Les membres du "Business and Professional Women's Club" recevront de quatre à sept, le samedi 19 mai, à l'occasion du 25e anniversaire de fondation du club. Il y aura thé-causerie, le dimanche 27 mai, à quatre heures. Mme Wilhelmina Holmes sera la conférencière.

Au Sacré-Coeur

Lors de sa conférence cet après-midi, au couvent de la rue Atwater, le R. P. Paul-Léon Panici, sera présenté à l'auditoire par le R. P. Lionel Vanier, S.J. Les invités seront reçus par la présidente et les membres du Conseil de l'Association des anciennes élèves: Mmes J.-A.-A. Brodeur, J.-T. Ostell, J.-G. Trudeau, Aldéric Laurendeau, D.-A. Macdonald, Claude Hurtubise, Paul Morin, Mlles Thérèse Gravel et Berthe Delfosse, secondées par Mmes Jules Fournier, présidente-honoraire de l'Association, Mme W.-H. O'Reilly, présidente de la section anglaise, Mme E.-A. Bertrand, présidente de la Société des Enfants de Marie, Mmes Joseph Hurtubise, J.-Alexandre Brossard, W.-J. Daly, Jean Mignault, Albert Dupuis, Victor Soucisse, Mlles Marie Surveyer, Hortense Asselin et Juliette Narbonne, du Comité de réception.

L'Exposition des Livres pour la jeunesse sera sous la direction de Mlle Béatrice Clément.

Les Amis de l'Art

Mme J.-A. Hamelin, présidente de la Section féminine de la Campagne de Souscription des Amis de l'Art recevait mercredi dernier au Club St-Denis, en fin d'après-midi.

Cette réception avait lieu sous la présidence de Mmes Elie Beauregard et Joseph Edouard Perrault. Une allocution fut prononcée par Mme Yvette Mercier-Gouin, et Mlle Pierrette Champoux a récité quelques poèmes. Mme Charles Monast, vice-présidente de la Société, agissait comme maîtresse de cérémonie.

Prochains mariages

Le docteur et Mme Amaury Morissette font part du mariage de leur fille, Gisèle, avec M. Gabriel Gascon, fils de M. et de Mme Charles-Auguste Gascon. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église de Notre-Dame, le jeudi, 31 mai, à dix heures.

On annonce le mariage de Mlle Betty B. Baldwin, de New-York, à M. André-M. Allard, fils de M. et de Mme L.-J. Allard, de Montréal. La cérémonie nuptiale aura lieu à New-York, le 26 mai prochain.

M. et Mme René Moreau font part du mariage de leur fille, Jeannine, avec M. Jean-Marie Charest, fils de M. Raoul Charest, décédé, et de Mme Charest. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 24 mai à 8 h. 30, en la chapelle de l'église Ste-Catherine.

M. et Mme Mathias Legault, de Brownsburg, annoncent le mariage de leur fille, Réjane, avec M. Jean-Pierre Amiot, fils de M. et de Mme A. Amiot, d'Outremont. Le mariage sera célébré dans l'intimité, le 26 mai prochain, en l'église St-Louis de France, de Brownsburg.

Réception

Le lieutenant-colonel et Mme Paul Martin recevront en l'honneur des commandants des Corps médical et dentaire de l'Armée canadienne (réserve) et leurs femmes, vendredi, avant la soirée dansante organisée par les dames auxiliaires.

OTTAWA

L'hon. sénateur et Mme J. W. de B. Farris sont arrivés par avion, d'un séjour d'un mois en Grande-Bretagne.

Samedi soir, l'ambassadeur des Pays-Bas et Mme A. H. J. Lovink ont offert un dîner, en l'honneur de l'hon. et de Mme L. B. Pearson.

Le major général et Mme H. F. G. Letson, de passage à Victoria, ont été les invités du lieutenant-gouverneur de la province et de Mme Wallace.

Samedi matin, à neuf heures trente, en l'église du Sacré-Coeur, décorée de fleurs printanières, le R. P. Louis Guilbault, O.M.I., a béni le mariage de Mlle Hélène Auger, fille de M. Victor Auger et de Mme Auger, décédée, avec M. Aurèle Leduc, fils de Mme A. Leduc. Pendant la messe, Mlle Irène Hill a chanté; M. Paul Larose était à l'orgue.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de dentelle cuivre, sur fourreau de taffetas abricot et un petit chapeau de dentelle de même ton. Elle tenait un livre d'heures, à signets de roses Talisman. Mlle Hope Auger, soeur de la mariée, dame d'honneur portait une robe de crêpe chocolat et un chapeau assorti; son bouquet colonial, était de petites roses jaunes. M. Réal Leduc était le témoin du marié. M. Claude Auger, frère de la mariée, plaçait les invités. Après une réception, chez les parents de la mariée, les nouveaux mariés partirent en voyage. Mme Leduc portait, pour voyager, un chapeau et des accessoires assortis. A leur retour, M. et Mme Leduc occuperont un appartement avenue Daly.

Les présidentes de groupe de la section française de la division féminine de la campagne au profit de l'hôpital Royal Victoria réunies en la demeure de Mme Philippe Roy, jr, 3 Redpath Place. La campagne pour recueillir la somme de $7,000,000 commencera le 15 mai prochain. 1ère rangée de gauche à droite: Mme Paul Rodier, Mme Philippe Brais, vice-présidente, Mme F. T. Rea, présidente du comité des noms spéciaux, Mme Roy. En arrière, dans le même ordre: Mme J.-Ernest Savard, Mme Roger Ouimet, Mme F.-Everitt, Mme M. L. Pothier et Mme Louis Gélinas.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"

PATRON No 4965.—Enjolivée de motifs de broderie à l'encolure et aux poches, cette robe revêt un caractère vraiment estival. N'est-ce pas que cette robe légère fera bonne figure lors des belles journées d'été.

LE PATRON ANNE ADAMS No 4965 est offert dans les tailles 12, 14, 16, 18, 20. La taille 16 requiert 3 7-8 verges d'un tissu de 39 pcs.

Si vous désirez obtenir le catalogue des modes printemps-été 1951 publié par ANN ADAMS, envoyez votre nom, adresse et la modique somme de 30 cents. Adressez le tout à: Bureau des modes, "La Patrie", Montréal.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout au Bureau des modes, la "Patrie" Montréal.

Assemblée annuelle tenue à Winnipeg

L'assemblée annuelle du Conseil Canadien pour les Enfants Infirmes Inc. sera tenue le vendredi, 11 mai 1951, en l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg.

Les délégués pour la province de Québec sont partis par le C.P.R. pour se rendre à cette réunion, ce sont: M. D. Amory, Mlle M. A. Daigle et M. Tony Shorgan, tous trois représentant la Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec, Inc. Mlle M. A. Daigle, secrétaire de cette Société est aussi secrétaire-correspondante du Comité Exécutif du Conseil Canadien, tandis que M. Tony Shorgan est directeur du Camp de la Société situé à Saint-Alphonse-de-Joliette et il doit présenter un exposé traitant de la valeur des activités du camp pour les enfants handicapés.

Montréal est bien représenté au Conseil Canadien puisque M. C.-Douglas Taylor, un directeur de la Société de Secours aux Enfants Infirmes, est aussi président honoraire du Conseil Canadien pour les Enfants Infirmes, Inc.

Au début de l'été, passez en revue vos habitudes alimentaires. Veillez à manger suffisamment de légumes, cuits et crus, et beaucoup de fruits. Les oeufs, les céréales à grain entier, le fromage et le poisson remplacent bien la viande et sont pour la plupart, plus économiques.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

Présentation d'une nouvelle princesse

Phumiphon Aduldet, le roi Rama de Thaïlande, est photographié en compagnie de la reine Sirikit et de leur bébé, la princesse Uboi, qui paraissait pour la première fois devant la caméra, à Lausanne, en Suisse. Le roi poursuit des études en ce pays européen. Il s'est acquis de la renommée comme compositeur de chansons. Phumiphon succéda à feu le roi Ananda, au cours du mois de mai 1950. La princesse Uboi naquit en Suisse, le 5 avril.

L'imagination n'a plus de limite

Lors de l'exposition annuelle des nouvelles inventions tenue à Paris, dernièrement, au concours Lépine, on présenta ces deux créations: à gauche un radio portatif contenu dans un élégant sac à main et à droite une brosse à dents nouveau genre, portant la pâte dans le manche de la brosse.

Trygve Lie en Israël

A son arrivée à l'aéroport de Lydia, en Israël, le secrétaire-général des Nations Unies, M. Trygve LIE, fut accueilli par le Dr M. SIMON, chef du protocole du ministère des affaires étrangères d'Israël. Israël se plaint actuellement que les troupes syriennes attaquent les zone démilitarisées et violent ainsi l'armistice conclu par les Nations Unies.

Dix morts dans cette tragédie

Des sauveteurs portent secours à une passagère d'un autobus qui s'est écrasé contre un mur au pied d'une côte escarpée d'une longueur d'un mille, près de Weirtown, Va. Dix personnes furent tuées dans cet accident et 55 autres furent plus ou moins grièvement blessées. La plupart des passagers se rendaient à l'église quand la tragédie se produisit.

Les canons de l'"Ontario" grondent

Une des tourelles à canons triples de six pouces sur l'Ontario ouvre le feu au cours d'un exercice de tir à Jervis-Bay. L'Ontario, en visite actuellement dans des ports de la Nouvelle-Zélande, reviendra au Canada le 7 juin (Photo de la Défense nationale)

Une assermentation

A Washington, le coordonnateur économique des Etats-Unis, Eric JOHNSON (à gauche) fait prêter le serment d'office au Dr George-W. TAYLOR, président du nouveau comité de Stabilisation des Salaires, comité de 18 membres. Cette agence a pour tâche de régulariser les salaires de plus de 3,000,000 de travailleurs.

Les Turcs en Corée

Une division turque participe à la guerre de Corée avec les troupes des Nations Unies. Ci-dessus, trois soldats turcs hissant leur drapeau national sur le front coréen.

Nos marins en Australie

On voit ici le contre-amiral J.-A.-S. ECCLES, CB, CBE, commandant de la flotte australienne, en train de passer en revue une garde d'honneur à bord de l'Ontario, à l'occasion d'une visite de ce croiseur canadien à Jervis-Bay (Nouvelle-Galles du Sud). C'est le commandant du croiseur, le commodore H.-E. Pullen, OBE, de Oakville (Ont.), qui a reçu le contre-amiral Eccles. L'Ontario a fait escale à Jervis-Bay après s'être exercer au large de la côte sud de l'Australie le mois dernier de concert avec des unités des autres marines du Commonwealth. (Photo de la Défense nationale)

Photographié à son retour de Hongrie où il a passé 17 mois dans les prisons du régime communiste de ce pays Robert VOGELER, homme d'affaires américain de 39 ans, dit à ses concitoyens toute l'horreur qu'il a connue: "Que l'expérience que je viens de vivre, puisse vous inciter à vous tenir sur vos gardes", a-t-il dit. C'est la voix émue et tremblante qu'il a dit à un journaliste: "Je serai éternellement reconnaissant à mes compatriotes et particulièrement au département d'Etat de l'appui qu'ils m'ont accordé."

Inauguration de la Librairie Oblate

Le Père Roger Buliard, O.M.I. (à gauche), missionnaire du Grand Nord pendant plus de quinze ans et auteur de l'ouvrage "Inuk" couronné par l'Académie Française, a présidé ces jours derniers à Montréal, à l'inauguration officielle de la Librairie Oblate, à 1192, rue Visitation. Cette nouvelle librairie de gros et de détail devient le Centre Canadien du Livre Oblat ; elle est une fondation du R. P. René LeBel, O.M.I. (à droite), vicaire provincial des Oblats de l'est du Canada, qui en est le directeur et dont le Frère Gaston Lapointe est le secrétaire. (Photo Roméo Garlépy)

Pour ses mérites au service de la Croix Rouge, M. M. P. Fennell, ancien gérant-général du port de Montréal, reçoit des mains du président du Québec, le colonel Maurice Forget, l'insigne de Service de la Croix-Rouge. Pendant de nombreuses années, M. Fennell a aidé à résoudre les problèmes techniques de construction et d'entretien des avants-postes infirmiers de la Croix-Rouge en Gaspésie et aux Iles de la Madeleine. Il a également consacré beaucoup de temps et d'habileté à l'établissement de la Banque de sang de ce même organisme à Montréal. On sait que cette Banque de sang est la plus considérable et la mieux équipée de l'Amérique du Nord.

Club "Quart de Siècle"

M. NORMAN DAWES (centre), président et directeur général de National Breweries Limited, offrant ses félicitations à Ed Bermingham, président du Club "Quart de Siècle" de la compagnie à l'issue de la septième assemblée annuelle du Club en l'hôtel Mont-Royal, samedi soir dernier. J. Armand Desrochers, gérant général de la compagnie, apparaît également sur la photo alors que M. Bermingham reçoit les félicitations de M. Dawes sur l'évolution du club "Quart de Siècle" comptant cette année près de 400 membres.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

Kenneth Gilbert, jeune organiste du Groupe Conrad Letendre, donnait lundi dernier un récital à l'église de l'Ascension de Westmount.

* * *

Kenneth Gilbert, âgé de 19 ans, est actuellement titulaire des orgues de l'église St-Willibrod de Verdun.

* * *

Le jeune organiste a joué du Bach, du Brahms et du Vierne avec une bonne lucidité et une registration de goût.

* * *

Mlle Cécile Préfontaine donnera un récital de piano et de harpe au bénéfice de l'hôpital sanatorium, jeudi soir à 8 h. 30 en l'auditorium de l'hôpital, 5689 Boulevard Rosemont.

* * *

"C'est en six-huit" répondait récemment à un journaliste Laurent Jodoin, auteur de la musique de la mélodie-thème du Rosaire, et non de "la chansonnette du Rosaire", comme l'écrivait quelqu'un. Les paroles sont de Paul Gélinas.

VERGOR

A L'AFFICHE

AU PALACE

"Three Guys Named Mike" prendra l'affiche, vendredi prochain, au cinéma Palace. Jane Wyman y joue le rôle d'une jolie femme aux prises avec l'amour de trois joyeux compères: Van Johnson, Howard Keel et Barry Sullivan. Tous trois s'appellent Mike, tous trois aiment Jane Wyman et la pauvre Jane ne sait pas sur lequel reporter son affection.

Le thème de cette amusante intrigue est né à des milliers de pieds dans les airs. En effet, c'est une stewardesse, faisant le trajet entre Chicago et Hollywood, qui raconta cette aventure à un directeur de la M.G.M. C'est la première fois que Mlle Wyman tourne un film pour cette compagnie depuis qu'elle remporta l'Oscar pour son interprétation dans "Johnny Belinda".

A L'IMPERIAL

La lutte entre les apaches et les pionniers américains est magnifiquement décrite dans "Apache Drums" qui prendra l'affiche à l'Imperial, vendredi. Les vedettes de ce film en belles couleurs naturelles sont Stephen McNally, Coleen Gray et Willard Paker.

McNally joue le rôle d'un renégat qui prend part à la défense d'un village espagnol du sud des Etats-nis qu'attaque une bande de guerriers apaches. Le film a été dirigé par Hugo Fregonese.

A L'ORPHEUM

Robert Stillman, le producer versatile qui n'a pas peur des idées originales, nous présente, cette fois, "Queen for a day", une trilogie basée sur des histoires américaines de Faith Baldwin, John Ashworth et Dorothy Parker.

Le récit de Baldwin est intitulé "The Gossmaer World". C'est l'histoire d'un petit garçon rêveur et peu ordinaire, joué par Rudy Lee, six ans. "High Diver" est le titre de la deuxième partie. On y verra comment un étudiant pauvre suggère de sauter de très haut, dans un carnaval, pour gagner de l'argent. Enfin, "Horsie" est l'histoire pathétique d'une garde-malade d'enfants, racontée avec l'art qui caractérise Dorothy Parker.

AU LOEW'S

"Royal Wedding", le nouveau film de Fred Astaire, gardera l'affiche une deuxième semaine au Loew's. C'est une comédie musicale des plus amusantes. On y verra, entre autres numéros de danse de l'incomparable Astaire, un petit tour que le populaire danseur américain fait sur les murs et sur le plafond d'une chambre. C'est fantastique!

Jane Powell est la nouvelle partenaire d'Astaire. Sarah Churchill, fille du fameux homme d'Etat et artiste anglais, danse aussi quelques fois avec le célèbre Fred.

AU CAPITOL

"Hall of Montezuma" gardera l'affiche une deuxième semaine, au Capitol. Les héros sont les Fusiliers Marins américains. L'action se déroule sur une île stratégique du Pacifique. Les scènes de combats, d'un réalisme saisissant, sont admirablement réussies. Richard Widmark incarne un lieutenant, exprofesseur d'école, qui est autoritaire et bon sous son aspect rugueux. Reginald Gardiner est le sergent qui apporte un peu d'humour à cette dramatique histoire de guerre.

AU PRINCESS

La direction du théâtre Princess mettra à l'affiche vendredi "Storm Warning", un film qui tourne autour de cette fameuse organisation américaine, le "Klu-Klux-Klan", organisation qui est encore active dans certaines régions des Etats-Unis. Les principaux rôles sont défendus par Ronald Reagan, Ginger Rogers, Steve Cochran et Doris Day.

AU SEVILLE

Au Séville des jeudi, on verra sur la scène au programme de vaudeville, les chanteurs qui ont rendu célèbre la chanson "Good-Night", les "Weavers". Ces chanteurs se feront entendre dans diverses ballades populaires. Au même programme on verra le célèbre comédien Wally Brown. Evers et Dolores constitueront un numéro aussi fort intéressant. Des danseurs et chanteurs célèbres et appréciés compléteront le programme scénique toujours si important au Séville.

A compter du 17 mai on applaudira à la scène Borrah Minevitch, le célèbre joueur d'Harmonica et ses musiciens. Qu'on ne manque pas cette attraction!

André Asselin de retour d'Europe

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

Le pianiste canadien français André Asselin est revenu d'Europe et hier soir, il était l'objet d'une conférence de presse au Cercle Universitaire. Après de nombreux récitals en France et dans divers pays d'Europe, Asselin espère pouvoir entreprendre prochainement une grande tournée canadienne. De gauche à droite sur notre photo: M. Auguste Descarries, professeur du pianiste; André Asselin et sa mère Mme Liliane Asselin.

* * *

Sosie de Maurice

Robert AUBIN, chanteur et imitateur de Maurice Chevalier est ici photographié avec son modèle et son idole, le vrai Maurice Chevalier. Ce fut un grand jour pour tous deux.

Nos entrevues

André Asselin

André Asselin pianiste canadien-français est revenu d'Europe hier soir après un séjour de près d'un an en France où il s'est fait entendre en concerts notamment à la télévision française.

M. Asselin est bien décidé à donner des récitals au Canada. "Il serait inconcevable, dit-il, que les artistes canadiens pourraient comme c'est le cas, se faire entendre en Europe et ne pas pouvoir jouer dans leur propre pays".

André Asselin n'est pas allé qu'en Europe. Il y a deux ans, il visitait l'Amérique du Sud où il donna plusieurs concerts. Il dit devoir principalement sinon entièrement sa formation musicale à M. Auguste Descarries, maître de chapelle de l'église St-Viateur d'Outremont et Prix d'Europe. Ernest Seitz et Lubka Kolessa contribuèrent aussi à l'instruction musicale d'Asselin.

A la conférence de presse tenue hier soir au Cercle Universitaire, le jeune pianiste a insisté sur la nécessité d'une vaste culture générale pour l'artiste. Quant à lui, il se renseigne constamment non seulement dans son art mais dans les divers autres domaines. Modeste, il dit avoir encore à étudier son art, mais il désire ardemment faire une carrière active de son piano et non pas se borner comme ce fut trop souvent le cas dans le passé au classique récital annuel . . . hélas sans lendemain.

Asselin est équipé pour ce rude métier de récitaliste. Il semble avoir la santé et le talent deux atouts aussi importants l'un que l'autre. Il n'a rien du musicien pâlot qui pleure après avoir joué quelques notes de Chopin dans un salon attiédi.

Les musiciens qu'Asselin aime: Chopin, Beethoven, Debussy, Scarlatti. Mais Asselin dit n'être pas un spécialiste de tel ou tel compositeur. Il ne se cantonne pas dans un genre. Espérons que le Canada fera fête à André Asselin un des nôtres qui a énormément de talent et qui entend mettre ce talent à la disposition des siens pour le bon renom culturel de son pays. On entendra prochainement André Asselin dans un grand récital à Montréal et dans la province.

M. H.

Jean Sablon retourne en France

Le vicomt Roger de ROUMEFORT, président du Crédit foncier Franco-canadien, Jean SABLON, chanteur français et Pierre BEIQUE, impresario pour la Société des Concerts symphoniques de Montréal, étaient au nombre des passagers d'Air-France qui sont partis, hier après-midi, à destination de Paris.

(Photo Air-France)

Séraphin Poudrier devient pompier

Le célèbre Séraphin Poudrier, passé dans notre légende, est devenu chef des pompiers dans "les pays d'en haut", tout au moins dans le film "Gare au feu", qui sera présenté, à partir de samedi, au Saint-Denis, à l'occasion de la Semaine des Pompiers.

Cette nouvelle création d'Hector Charland intéressera assurément les innombrables admirateurs de "Séraphin", puisqu'elle est d'actualité en cette semaine qui glorifie le courage des serviteurs du public que sont nos pompiers.

L'HORAIRE DU FILM

CANADIEN.—"La Couronne de Fer", 1.06, 3.17, 5.28, 7.39, 9.50.

CAPITOL.— "Halls of Montezuma", 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

IMPERIAL.—"He's a Cockeyed Wonder", 11.25, 2.05, 4.45, 7.25, 10.05. **"Pygmy Island"**, 10.10, 12.50, 3.30, 6.10, 8.50.

LOEW'S. — "Royal Wedding", 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

ORPHEUM.—"The Scarf", 11.25, 2.00, 4.35, 7.15, 9.50; dimanche, 11.55, 2.20, 4.55, 7.25, 10.00. **"Stop That Cab"**, 10.20, 12.55, 3.30, 6.10, 8.45; dimanche, 1.20, 3.55, 6.25, 9.00.

PALACE. — "Born Yesterday", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.45.

PRINCESS.—"Valentino", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

ELECTRA.— "La Fée Blanche", 1.42, 4.59, 8.11. **"Chasse a célibataire"**, 12.00, 3.12, 6.24, 9.26.

CHAMPLAIN.—"Le portrait de Dorian Gray", 12.27, 4.17, 8.07. **"Sans Amour"**, 2.18, 6.08, 9.58.

ST-DENIS—"Danseuse de MarakecH", 2.10, 6.05, 10.00. **Dernière heure: 12.35,-4.25, 8.20.**

La "demoiselle" est l'amie du campeur, du pêcheur et du chasseur. En plus de se nourrir surtout de maringouins, elle est l'insecte le plus rapide au monde.

CAPITOL
A l'affiche
"HALLS OF MONTEZUMA"
En technicouleur
Richard Widmark

IMPERIAL
A L'AFFICHE
"PIGMY ISLAND"
— Aussi —
"HE'S A COCKEYED WONDER"

PALACE
41ème SEMAINE
"BORN YESTERDAY"
Judy Holliday — Broderick Crawford

PRINCESS
A L'AFFICHE
"VALENTINO"
En technicouleur
Eleonor Parker — Anthony Dexter

LOEW'S
A l'affiche
"ROYAL WEDDING"
En technicouleur
Fred Astaire — Jane Powell

ORPHEUM
A L'AFFICHE
"THE SCARF"
— Aussi —
"STOP THAT CAB"

GAYETY
SHAW & LEE
On ne peut pas être plus drôle.
6 autres bons numéros

CHAMPLAIN A l'affiche
"SANS AMOUR"
"Le Portrait de Dorian Gray"
1815 Ste-Catherine Est FA. 1685

ELECTRA A l'affiche
CHASSE AU CELIBATAIRE
"LA FEE BLANCHE"
1114 Ste-Catherine Est CH. 9177

A L'AFFICHE
ST-DENIS
SIREN ADJEMOVA
YVES VINCENT
AIME CLARIOND
dans
LA DANSEUSE DE MARRAKECH.
EN PROGRAMME DOUBLE avec
Paul MEURISSE
ODETTE JOYEUX dans
DERNIÈRE HEURE ÉDITION SPÉCIALE
avec FERNAND FABRE et LUCY FEYRER

CANADIEN
1204 Ste-Catherine Est FR. 5188

À VERDUN

Les policiers de Verdun seront mieux rémunérés

Les policiers de Verdun seront heureux d'apprendre que le Conseil municipal de la Cité voisine a conclu, à sa séance régulière tenue hier soir, une entente négociée avec leurs représentants, en ce qui a trait à une nouvelle échelle de salaires et au rajustement du boni de vie chère qui leur est déjà accordé, ainsi qu'aux jours fériés où ils auront désormais congé à tour de rôle.

Ainsi, les policiers de Verdun bénéficieront de huit jours fériés en congé, tout comme les policiers de Montréal.

En plus d'un boni de vie chère qui est actuellement de $2.68 — il sera rajusté le premier juin — les membres du service de la police ont accepté, tout comme l'a rapporté M. J.-R. French, gérant général de la cité, l'échelle de salaires suivante:

Policier, première année, $2,050; policier, deuxième année, $2,250; policier, troisième année, $2,450; policier, quatrième année, $2,650; policier, cinquième année, $2,500; sergent, $3,100; lieutenant, $3,400; détective, première année, $2,900; détective, deuxième année, $3,100; sergent-détective, $3,300; et lieutenant-détective, $3,500.

Prévoyant le rajustement du boni, le conseil a voté des crédits supplémentaires au montant de $35,000.

DECISIONS UNANIMES

Ces décisions ont été prises à l'unanimité des membres du conseil présidé par S. H. le maire, M. Edward Wilson, nommément les échevins R. Jeanneau, H.-L. Poirier, J. Lareault, P.-E. Joannette, J.-A. Soulière, Conrad Guérin, C.-H. Desgroseilliers et T.-A.-B. Wilcox.

Le conseil a également voté les dons suivants: $50 à la campagne conjointe contre le Cancer; $500 à la Croix-Rouge; $100 aux sections de Verdun de la Société St-Jean-Baptiste; ainsi que $25 à chacun des corps de clairons suivants: Notre-Dame-de-la-Paix, Ecole Supérieure Richard, Notre-Dame-Auxiliatrice, St. Willibrord et l'escadrille 69 des Cadets de l'Air.

Enfin, le conseil a autorisé les travaux suivants: égout et conduite d'eau, avenu Beatty, avec raccordements aux lot privés, de l'avenue Bourling au boulevard Champlain; puis trottoirs sur les deux côtés de ce tronçon de l'avenue Beatty.

On a fixé les prix d'entrée suivants quant au Natatorium: écoliers, gratuitement tous les matins, à l'exception du dimanche; enfants de quatorze ans et moins, vingt cents du lundi au vendredi inclusivement, puis vingt-cinq cents, le samedi, le dimanche et les jours fériés; adultes, quarante cents, du lundi au vendredi inclusivement et cinquante cents, le samedi, le dimanche et les jours fériés; adultes, billets de saison, $3.00 par livret de dix billets, non valide le dimanche et les jours fériés.

Nouveau timbre français

PARIS, 9. — L'administration des Postes françaises a émis un timbre à l'effigie de saint Jean-Baptiste de la Salle à l'occasion des fêtes du tricentenaire de sa naissance célébrée à Reims fin avril. Notons que l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, fondé par saint Jean-Baptiste de la Salle, compte actuellement 15,000 religieux, possède des établissements en 65 pays, instruit 413,000 enfants et jeunes gens, et groupe 200,000 anciens élèves dans ses amicales.

15 fois plus de femmes aux mines, en Pologne

LES NATIONS UNIES, N.-Y., 9 (P.A.) — Le délégué polonais de la commission du statut de la femme, aux Nations Unies, a déclaré hier, que, présentement, il y a quinze fois plus de femmes qui travaillent aux mines en Pologne qu'avant la guerre. M. Zofia Dembinska a déclaré que c'est le résultat de l'éducation que la Pologne donne aux femmes depuis la guerre et qui les place sur un pied d'égalité avec les hommes sur le plan du travail.

Héros de Corée

A son arrivée à l'aéroport international de San-Francisco, le sergent-major Ernest-R. Kouma est accueilli par le lieutenant-colonel Milton-B. Herr. Il se rend à Washington pour recevoir la médaille d'honneur du Congrès. Il est le seul volontaire américain à recevoir cette médaille personnellement pour sa bravoure en Corée.

L'action catholique chez les cheminots

Il y a un an, un employé de la gare de marchandises du Pacifique Canadien, à la Place Viger, M. L. Gunette, désireux de créer un mouvement d'action catholique parmi ses confrères de la Fraternité des commis de chemins de fer, organisait des réunions publiques auxquelles il invitait ces derniers à prier ensemble et à profiter des enseignements donnés par des prédicateurs de marque.

Peu après, un comité s'est formé, dont les directeurs sont MM. L. Guénette, J. Devine et H. Jeannard, aidés de MM. R. Tremblay et J. Fournier.

Depuis la fondation de cet organisme d'action catholique au sein de la Fraternité des cheminots, les membres qui en font partie ont assisté en groupe à trois messes spéciales. Dimanche dernier, le 6 mai, en l'église Notre-Dame du Bonsecours, une messe basse dite par Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque de Photice, réunissait de nouveau plusieurs centaines de cheminots et leurs épouses.

Après la messe, il y eut déjeuner en la salle de repos des employés et causerie donnée par Mgr Guy, qui parla des missions oblates de l'Ouest, pour rappeler que les Oblats, par l'évangélisation des Indiens, ont ouvert l'Ouest à la civilisation et à la culture.

Nouvelle section du Junior Board of Trade, à Québec

QUEBEC, 9. — (D.N.C.) — "Il a fallu deux cents ans pour construire le Canada, deux cents ans à la suite desquels nos deux langues et nos deux mentalités se sont unies pour former un seul grand pays, une seule nation." C'est par ces paroles que M. Armand Viau, commissaire industriel de la Ville de Québec, a commencé, hier soir, son allocution, au souper offert par la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec, section anglaise, à l'hôtel Saint-Louis. Cette manifestation était organisée à l'occasion de la remise de la charte du Québec Junior Board of Trade.

M. Viau a souhaité le meilleur succès au nouveau Québec Junior Board of Trade, et promis l'appui de la Cité et de la population.

C'est le président du nouvel organisme, M. Rudolph Bleau, qui a présenté et a remercié le conférencier.

M. l'échevin David Burns, qui représentait le maire Lucien Borne, a félicité le Québec Junior Board of Trade de sa formation, "qui marque un nouveau pas dans l'amélioration de notre administration des affaires".

Plus tôt, la charte offerte par la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada avait été présentée à M. Bleau par M. Alfred Lévesque, secrétaire de la Chambre de Commerce des Jeunes de la province de Québec.

L'échevin Pigeon en deuil de son épouse

Nous apprenons le décès survenu hier, à l'hôpital Saint-Luc, de Mme Léopold Pigeon, épouse du conseiller municipal Pigeon, l'un des représentants de l'Association des marchands détaillants à l'hôtel de ville.

Mme Pigeon, née Juliette Groulx, était âgée de 47 ans et laisse dans le deuil, à part son époux, deux fils: Gilles, étudiant en médecine, et Serge, écolier. Son père, M. Amédée Groulx, lui survit ainsi qu'un frère, le Dr Roméo Groulx, et trois soeurs, Mme Oswald O'Reilley (Marcelle), de Verchères, Mme Philippe Gagnon (Bérangère), de Cascades, et Mme Charles-Emile Joanette (Estelle), de Montréal.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de la Côte St-Paul et la dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente chez Urgel Bourgie, 1735, rue de l'Eglise.

On a le choix entre 10 carburants

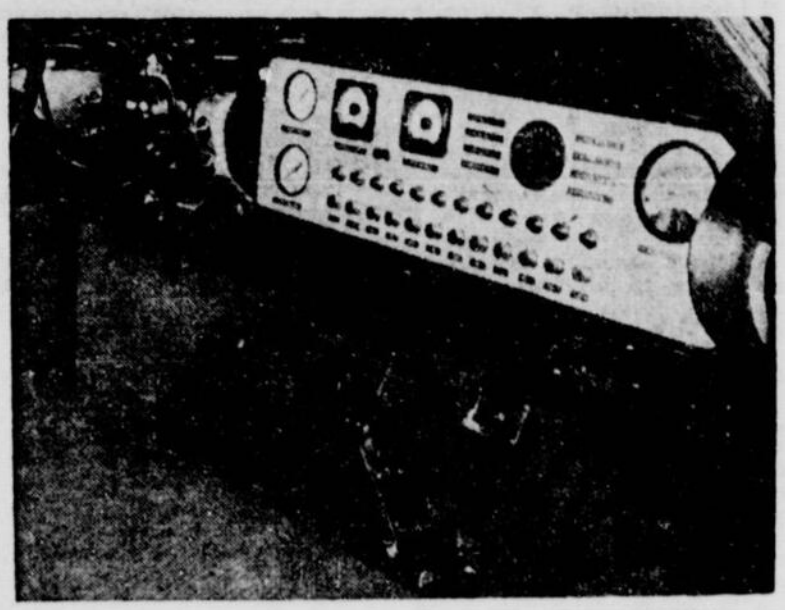

Ce panneau de contrôle un peu compliqué pour une automobile ordinaire est installé à bord des "laboratoires sur roues" de la compagnie Du Pont, qui ont roulé dans les rues de Montréal, hier. Les nombreux cadrans révèlent avec précision le fonctionnement du moteur qui brûle des carburants à indices d'octane variés. Il suffit de presser un bouton pour relier l'un des dix réservoirs auxiliaires installés à l'arrière au système principal de carburant du moteur.

* * *

Dix sortes de carburants à la disposition d'une seule auto!

Deux automobiles d'essai — véritables laboratoires sur roues — sont arrivées à Montréal, hier, afin de donner aux dirigeants de plusieurs raffineries de pétrole de Montréal une explication scientifique du rôle de la gazoline de bonne qualité dans les moteurs d'automobiles.

M. Milton A. Dewey, gérant du Service de ventes de tétraéthyle de plomb de la Canadian Industries Limited, a déclaré que ces automobiles d'essai sont employées dans le but de déterminer l'indice d'octane et les propriétés antidétonantes des carburants sur la route, de démontrer les méthodes employées dans la classification de la gazoline. Pourvus d'instruments spéciaux, les deux véhicules sont parfaitement au point pour ce genre d'expérience.

Extérieurement, les deux voitures ne diffèrent aucunement d'une auto ordinaire. Mais à l'intérieur, de multiples instruments remplacent le tableau de bord conventionnel. En plus du réservoir à essence ordinaire, dix petits réservoirs contenant des carburants différents ont été installés dans le compartiment à bagages. En appuyant sur un des nombreux boutons du tableau de bord, le conducteur change de carburant à volonté; d'un seul coup d'oeil, il vérifie la température du moteur, de l'eau dans le radiateur et de l'air à l'extérieur au moyen d'une jauge du modèle employé dans les avions. D'autres instruments indiquent le vide dans le tuyau d'échappement, la vitesse du moteur, la pression inverse du tuyau d'échappement et l'avance à l'allumage.

Contrairement aux véhicules ordinaires, les deux automobiles d'essai sont pourvues d'un dispositif hydraulique qui permet l'avance ou le retard de l'allumage.

Les changements à l'allumage et le relevé de la vitesse du moteur fournissent des renseignements qui aident à déterminer les indices d'octane. Le degré de changement à l'allumage est visible par une fenêtre qui donne sur une ouverture dans le carter du volant du moteur.

Ces deux automobiles permettent d'établir un graphique de la performance de la gazoline sur la route et montrent comment s'effectuent ces épreuves. Elles sont aussi une source de renseignements précieux aux marchands et raffineurs de gazoline quant au rendement des carburants soumis aux conditions normales de la route.

The Ritz Cafe At Night

★ DINER ★ DANSE ★ AMUSEMENT

ROSALIND COURTRIGHT

avec

JOHN GALLANT

au piano

LE TRIO JOSEPH SETTANO

HOTEL RITZ CARLTON

Soyons joyeux — Gai lon la... — Restons français

LA VIE HUMORISTIQUE

UN BON CHASSEUR

Un homme revenait de la chasse. La gibecière qu'il portait fièrement sur son dos était si gonflée qu'hommes et femmes le regardaient avec admiration.

—Celui-ci ne revient pas bredouille, disait-on ..

Mais, tandis que notre Nemrod, en attendant le train qui devait le ramener à la ville, se distrayait à regarder manoeuvrer une locomotive, un gamin, curieux comme ils le sont tous, vint se placer derrière lui pour voir quel gibier fameux contenait la monstrueuse gibecière. Mais à peine en eut-il soulevé le dessus qu'il se mit à rire.

—Eh bien, lui dit sa mère, quand il fut revenu près d'elle, ce monsieur a-t-il tué des lièvres, des perdreaux ou des faisans?

—Non, mère, mais c'est égal: c'est un chasseur bien adroit.

—Ah! Qu'a-t-il donc pris d'extraordinaire?

—Je vais vous le dire, mais ne le répétez pas: il a tué un paletot et plusieurs paires de bas ..

QU'IL EST MIGNON!

Groucho Marx rendait visite, dernièrement, à des cousins éloignés. On lui montra le dernier rejeton de la famille, qui avait deux ans.

—Regardez-le, Groucho, dit la maman. N'est-il pas magnifique? Et il marche depuis un an!

—C'est curieux, répond Groucho. Vous n'avez pas encore trouvé le moyen de le faire asseoir?

Jean RIGOLE

—Il a été sage toute la journée. Il suffit que tu rentres pour qu'il redevienne turbulent.

M. Roger LANGLOIS, président de Langlois Motors Ltd, qui vient d'être élu président du Progress Club de Ville St-Laurent.

3 coups de feu: une arrestation

Un individu recherché par la police depuis plusieurs mois en rapport avec un vol avec violence, a été arrêté, hier après-midi, après que l'agent Jean-Paul Lamarche, du service de la circulation municipale, eut tiré trois coups de feu dans sa direction. Le détenu, qui est âgé de 33 ans, est présentement détenu dans les cellules de la Sûreté, en attendant sa comparution.

Vers trois heures, hier après-midi, la police recevait un appel à l'effet qu'un vol venait d'être commis à 6865, rue Chabot, par un individu portant un pain sous le bras. Plusieurs voitures de la police furent dépêchées dans ce quartier, à la recherche du suspect. Après quelques minutes le détenu était aperçu dans le voisinage de 6921, de l'avenue Papineau, et était arrêté par le constable Lamarche qui dut tirer trois coups de revolver.

A la Sûreté, on a révélé que le détenu était recherché en rapport avec des vols commis le 11 juin 1949 et le 20 septembre 1950, alors qu'une femme avait été violentée, ligotée et volée en son propre domicile.

A l'usine de filtration

Les membres de l'Association des fonctionnaires municipaux visiteront mercredi soir de la semaine prochaine les usines municipales de filtration rue Joseph.

Cette visite est organisée par MM. Fernand Gagné, Yvon Vaudrin et Maurice Gagnon, membres du comité des visites industrielles de l'association.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

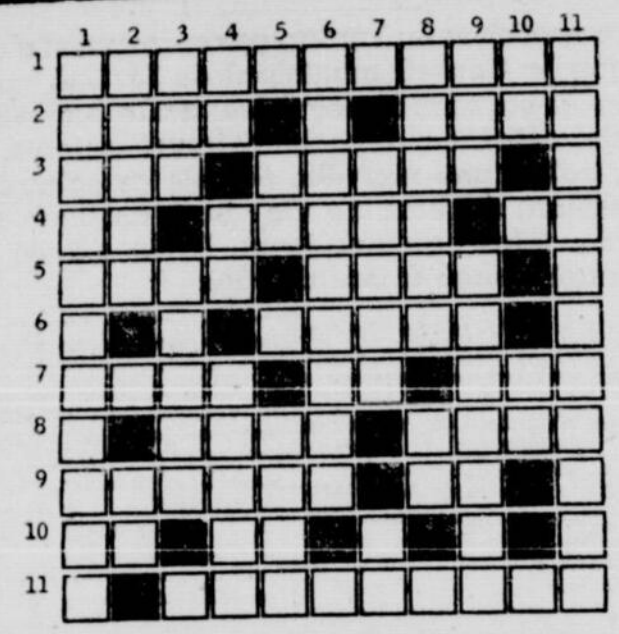

HORIZONTALEMENT

1—Femme d'un lieutenant.
2—Sorti de — Conjonction.
3—Point cardinal — Petit rat.
4—Sans ornement — Amener à soi — Ville de Chaldée.
5—Partie supérieure du corps humain — Marque le superlatif.
6—La planète que nous habitons.
7—Peu de chose — Article simple — Substantif.
8—Qui se meut avec célérité — Foyer de cheminée.
9—Recueillir des aumônes — Pronom personnel.
10—Usages, coutumes — En les.
11—Qui portent des soles ou poils raides.

VERTICALEMENT

1—Qui se rapporte à la lienterie.
2—Sortie — Usages, coutumes.
3—Point cardinal — Suspension des hostilités.
4—Voyelles jumelles — Equerre — Nichée.
5—Du verbe rire — Essai.
6—Divisez en écartelures.
7—La planète que nous habitons — Conifère toujours vert.
8—Aimer avec passion — Avant midi.
9—Particule négative — Odeur, parfum.
10—Deux consonnes — Métal jaune.
11—Actions d'écarter.

Solution du problème d'hier

E	N	D	O	S	P	F	R	M	E	■	
N	O	E	L	■	O	R	■	■	T	A	
E	T	■	L	E	U	R	R	E	■	I	
R	E	C	U	■	P	E	A	G	E	R	
V	■	U	R	■	O	R	■	E	T	E	
E	R	I	E	■	U	■	N	E	E	■	
M	A	S	■	I	L	E	■	■	■	■	
E	C	A	R	T	E	M	E	N	T	■	
N	O	N	E	■	S	O	T	■	A	M	
T	O	T	■	A	■	I	■	U	R	E	
■	N	S	■	M	E	S	U	R	E	R	

Le "Jeanne d'Arc" à Montréal le 12

A l'occasion de la visite à Montréal du croiseur-école français "Jeanne d'Arc" qui sera dans notre port du 12 au 18 mai, l'Union Nationale française, avec la participation de l'Accueil franco-canadien, organise une soirée dansante en l'hôtel Ritz-Carlton pour le samedi soir 12 mai. Les officiers et officiers-élèves seront présents à cette soirée. Les membres de l'Union française et de l'Accueil franco-canadien ainsi que les membres des diverses sociétés françaises de Montréal et leurs amis sont cordialement invités. On se procure les billets au secrétariat respectif des deux organismes précités.

D'autre part, l'Union Nationale française organise comme tous les ans la célébration de la fête de Ste-Jeanne-d'Arc qui aura lieu, cette année, le dimanche 13 mai, sous le haut patronage de Son Excellence l'ambassadeur de France au Canada, M. Hubert Guérin. Le commandant du croiseur-école, les officiers et l'équipage prendront part à cette fête et lui donneront un éclat inaccoutumé. Le programme comprend: à 10 hrs a.m. allocution et dépôt d'une couronne à la statue de Ste-Jeanne-d'Arc, au 429 de l'avenue Viger (garde d'honneur par un détachement du croiseur-école); à 11 heures, messe solennelle en l'église Notre-Dame, chantée par Mgr l'archevêque de Montréal et panégyrique de la sainte par le Père Panici; à 1 h. 30, au Ritz-Carlton, déjeuner. Tous les Français et amis de la France sont cordialement invités à prendre part à ces manifestations. Pour plus de renseignements, téléphoner au secrétariat de l'Union Nationale française, HA. 9404.

Il suit MacArthur

TOKYO, 9. (Reuter) — Le major-général Williams-A. Beiderlinden, assistant chef d'état-major sous le général Douglas MacArthur, vient d'être renvoyé aux Etats-Unis. Cette nouvelle a été annoncée par le quartier général du lieutenant-général Matthew-B. Ridgway.

Il est le troisième officier supérieur à quitter l'état-major du Pacifique depuis le départ de MacArthur. Il deviendra commandant en second de la troisième armée américaine cantonnée à Atlanta, en Georgie.

Formules d'engagement entièrement bilingues

OTTAWA, 9. (D.N.C). — Pour la première fois dans l'histoire militaire canadienne, les nouvelles recrues de l'armée d'un bout à l'autre du pays signeront des formules de demande d'engagement entièrement bilingues. En effet, de nouvelles formules de demande d'engagement viennent de sortir des presses à Ottawa entièrement rédigées en français d'un côté et en anglais de l'autre. Le quartier général de l'armée distribuera ces formules au fur et à mesure que les divers centres de recrutement à travers le pays devront s'approvisionner de nouvelles formules.

Ces formules bilingues seront donc dans quelques mois les seules en usage à travers tout le Canada, soit de Terre-Neuve à Vancouver. Un canadien de langue française de Victoria en Colombie Canadienne pourra s'il le désire rédiger sa demande d'engagement sur une formule française. Jusqu'à maintenant les bureaux de recrutement de la province de Québec étaient les seuls à posséder des formules françaises, qu'ils devaient faire imprimer spécialement.

Enquêteurs sur le crime organisé

Les enquêteurs du Sénat sur les conditions du crime aux Etats-Unis, le président Herbert-R. O'Connor (à gauche) et l'ancien président, le sénateur Estes Kefauver, examinent les derniers rapports. Ceux-ci révèlent une organisation gigantesque dans le monde interlope américain. Le document accuse l'ancien maire de New-York, William O'Dwyer, d'avoir aidé à l'organisation du crime, du jeu, etc., pour n'avoir pas fait enquête sur les agissements du monde interlope.

Pour plus de puissance j'ai choisi la

GAZOLINE

Esso

Faites le plein de gazoline Esso puis prenez la route. Vous constaterez immédiatement une grande amélioration dans la performance de votre voiture!

La gazoline Esso est un carburant moderne que l'on améliore continuellement afin d'obtenir un rendement bien équilibré—puissance souple et abondante, accélération rapide et protection contre le cognement du moteur et la vaporisation de l'essence. Adoptez la gazoline Esso—vous roulerez sans soucis.

M. Barrette a l'intention d'étudier les problèmes sociaux en Europe

"Je vais, au cours de mon voyage en Europe, étudier tout particulièrement les relations entre ouvriers et patrons que je considère comme le point névralgique de toute la question sociale", nous disait ce matin, à son départ de Dorval pour Rome, M. Antonio Barrette, ministre du Travail.

M. Barrette a pris place avec son épouse à bord d'un avion de la K.L.M. Il se rend à Rome, via Amsterdam, à titre de délégué officiel de la province de Québec aux fêtes du soixantième anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum" publiée en 1891 par le pape Léon XIII et du vingtième anniversaire de "Quadragesimo Anno" de Pie XI. M. Barrette se rendra ensuite à Genève où il représentera encore notre province à la session annuelle de l'Organisation internationale du Travail. Il fait, à ce titre, partie de la délégation canadienne; Ottawa a émis à M. Barrette un passeport diplomatique.

Les fêtes anniversaires des encycliques se dérouleront à Rome le 15 courant; M. Barrette s'y rend quelques jours plus tôt afin de présenter ses lettres de créance au secrétaire d'Etat, Mgr Montini. Après quelques jours passés dans le sud de l'Italie, M. Barrette reviendra à Rome pour assister à la béatification de Pie X le 3 juin.

M. Barrette a précisé que la session de l'Organisation internationale du travail groupe 48 pays; on y discutera de nombreux problèmes dont plusieurs n'intéressent sans doute pas le Canada; mais le ministre a l'intention de suivre toutes les délibérations. Il se propose de prendre la parole pour dire, si nécessaire, ce qui se fait dans la province de Québec au point de vue de l'organisation du travail.

M. Barrette cita notamment le cas des conventions collectives avec extension juridique dont l'application est de plus en plus courante dans la province de Québec et que l'Ontario commence lui aussi à appliquer.

Au cours de son voyage M. Barrette, comme nous l'avons souligné en commençant, a l'intention d'étudier attentivement les conditions sociales dans les principaux pays qu'il traversera, notamment en Italie, en France et en Suisse.

M. Barrette sera de retour le 6 juillet; il s'embarquera au Havre à bord du "Scythia" qui le conduira directement à Québec.

M. Truman a reçu un piano "NATIONS UNIES"

WASHINGTON, 9. (BUP) — Le président Truman a reçu, à l'occasion de la Semaine de la Musique, un piano portant comme marque "Les Nations Unies". C'est le seul au monde portant cette marque de fabrique. Son matériel de construction a été fourni par plusieurs pays membres de l'O.N.U. Il contient de l'acajou de l'Amérique du Sud, de la laine d'Australie, de l'acier des Etats-Unis et du nickel du Canada. M. Truman a félicité les membres du comité de la Semaine de la Musique pour leur coopération à promouvoir la musique.

RECHERCHÉ PAR LA POLICE

La Sûreté provinciale est à la recherche d'un jeune homme de 23 ans soupçonné d'être l'auteur de deux vols avec violence commis récemment sur la personne de chauffeurs de taxis.

D'après la police, le 7 janvier dernier, aidé d'un complice, le suspect, Charles-Edouard Marleau, aurait volé avec violence une somme de $38 à M. Ernest Gingras, chauffeur de taxi de Saint-Etienne de Beauharnois, après l'avoir presque étranglé. Les bandits prirent ensuite la fuite avec sa voiture qui, plus tard était retrouvée par le détective provincial Nick Anderson, près de Sainte-Philomène.

Marleau est de plus soupçonné d'être l'individu qui, la semaine dernière vola un chauffeur de taxi de la ville de Québec à la pointe du revolver, pour ensuite fuir avec la voiture qui fut retrouvée en flammes à Saint-Lambert, près de Montréal. Le suspect aurait été vu vers la fin de la semaine dernière à Montréal. Pour toute information concernant le suspect, communiquer avec le quartier de la Sûreté provinciale, à Montréal, HA 4141.

Message conjoint des chefs ouvriers

Les représentants autorisés des trois principales unions ouvrières de la métropole signent un message conjoint faisant appel à la générosité de la classe laborieuse en faveur de l'hôpital Notre-Dame. On remarque, assis: MM. Gérard Poitras (à gauche), secrétaire du Conseil central des syndicats nationaux (représentant M. H. Laverdure, président), et Gérard Rancourt, secrétaire du Conseil du travail de Montréal (représentant M. R.-J. Lamoureux, président). Debout: MM. Richmond Pelletier, président de la section des employés pour la campagne de souscription, et Claude Jodoin, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal.

Ridgway à la ligne de feu

Le commandant suprême des Nations Unies en Corée, le lieutenant-général Matthew-B. Ridgway (à droite) confère avec le commandant de la 8e armée des Etats-Unis, le lieutenant-général James-A. Van Fleet, au cours d'une courte visite au front. Le commandant était venu se rendre compte de la portée de la nouvelle offensive communiste. Van Fleet a déclaré que les Rouges ne reprendraient pas Séoul.

Elections complémentaires dans quatre comtés fédéraux

OTTAWA, 9 — (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé, aujourd'hui qu'il y aura des élections complémentaires dans les quatre comtés suivants: Queens, Ile-du-Prince-Edouard; Waterloo-Sud, Ont.; Brandon et Winnipeg-Sud-Centre, dans le Manitoba.

Dans ces quatre comtés, les vacances avaient été créées par la mort des représentants.

Jeune messager tué instantanément

Gérard Dupuis, 15 ans, messager à l'emploi du Pacifique Canadien, qui demeurait à 47, rue Poincaré, à Ville Jacques-Cartier, a été tué vers 3 h. 30 hier après-midi, lorsqu'il fut écrasé par un ascenseur à marchandises à l'édifice Jacobs, 460, ouest, rue Ste-Catherine.

La police rapporte que le garçonnet se trouvait au quatrième étage de l'édifice mentionné quand le fatal accident se produisit. Il regardait dans le puits de l'ascenceur apparemment pour constater si celui-ci fonctionnait, quand il fut happé et blessé mortellement. La mort fut instantanée. Le corps fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent pour fins d'enquête du coroner.

Assemblée annuelle de l'Ambulance Saint-Jean

L'assemblée annuelle du conseil provincial de Québec de l'Ambulance St-Jean aura lieu le jeudi, 31 mai, à 5 h. aux quartiers de cette organisation 3489 rue Drummond. On y présentera les rapports annuels et on procédera à l'élection des officiers pour l'an prochain.

Un évêque condamne les loyers élevés à Halifax

HALIFAX, 9 (PC) — S.E. Mgr Charles Curran a déclaré qu'il y a eu des "augmentations injustes, contraires à l'éthique", à Halifax, depuis que le gouvernement fédéral a abandonné le contrôle des loyers. "Parce que le conseil municipal n'a pas imposé d'autres contrôles sur les loyers, cela ne veut pas dire que les propriétaires doivent exiger des prix exorbitants de leurs locataires", a dit l'évêque au cours d'un sermon dominical. "...C'est le devoir premier de l'Etat de prendre les intérêts du pauvre. Le riche sera toujours capable de prendre soin de lui-même. Le pauvre doit être protégé par l'Etat."

Réunion de la Société Canadienne du Cancer

La réunion annuelle de la division du Québec de la Société Canadienne du Cancer aura lieu dans la Salle des Conférences de l'Hôtel Laurentien, Montréal, lundi, le 14 mai, à 4 h. 30 de l'après-midi, aux fins de prendre connaissance des rapports et pour toutes autres questions pouvant être soumises à l'assemblée.

Roman-feuilleton de la "Patrie"

LADY JOAN ET SON MYSTÈRE

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres.

Roman inédit par Claude Fleurange

24 (suite)

— Micaëlli aurait donc établi une confusion entre Ludovic et vous?

— Je ne vous le fais pas dire! On peut supposer qu'il nous aura aperçus ensemble et, bien que nous ne nous ressemblions guère, aura pris Ludovic pour Jean-Louis...

— Et Jean-Louis pour Ludovic! acheva d'elle-même la jeune fille qui, respirant mieux, vint s'asseoir près du visiteur.

— Cigarette? offrit ce dernier.

Elle accepta. Il lui tendit du feu. L'atmosphère s'apaisait, tant les quelques éclaircissements qui venaient d'être fournis avaient eu l'accent de la sincérité.

Cependant, Claudie, après avoir tiré quelques bouffées, posait une question qui n'allait pas manquer d'embarrasser son interlocuteur:

— Comment avez-vous connu ces gens?

— Quels gens?

— Les Dunlett.

La gêne du jeune homme fut de courte durée. Fort à propos, il se souvint de la fable qu'il avait imaginée à l'intention d'Hélène et de Pierrette. Il s'en servit à nouveau, donnant un rôle au neveu de lord Allan Dunlett, ce Herbert Stewart qu'il n'avait pourtant jamais rencontré. Mieux ne valait-il pas mentir un peu que de raconter l'histoire des lettres adressées jadis à Lita Verlyse, rapportées de Marseille, puis égarées et retrouvées enfin sous le toit même du lord?

Claudine, songeuse, ne formulait plus aucune demande. Qu'aurait-elle pu exiger encore? L'ami de Ludovic avait eu réponse à tout.

Pourtant, après un silence, une curiosité naquit chez celle qui était apparue tout à l'heure pareille à un jeune démon.

— Dites-moi... Entre Joan et vous...?

Jean-Louis ne la laissa pas achever.

— Rien de bien sérieux!

— On dit ça! railla-t-elle.

— Je vous assure...

— Ne vous montrez pas si affirmatif, vous me feriez de la peine.

— De la peine?

— Bien sûr! C'est pitié de voir un garçon comme vous se confiner dans le célibat. Avec les qualités que vous possédez...

— Je n'en possédais pas tant, il y a un quart d'heure!

— J'ai été méchante et injuste. Une vraie petite rosse! Pardonnez-moi! Et parlez-moi de miss Dunlett. J'achèverai d'être rassurée quand je saurai que c'est elle qui vous attire dans cette maison. Jolie?

— Mieux...

— Belle?

— Plus encore...

— Je vois. Un article d'importation, genre Hollywood, la pin up girl impeccablement moulée, frétillante, avec des yeux aux langueurs assassines et des lèvres qui saignent comme une grenade mûre...

— Vous n'y êtes pas du tout, ma petite Claudie! Joan n'a rien de ces poupées fabriquées en série. Elle semble plutôt sortie de quelque conte d'Andersen, comme cette "Reine des Neiges" dont vous avez certainement lu l'histoire.

— Enfin, telle qu'elle est, elle vous plaît?

— Je mentirais en disant le contraire.

Ce que Jean-Louis se gardait bien d'ajouter, c'est qu'il était allé vers Joan à la faveur des mots que miss Cork lui avait glissés secrètement à l'oreille: "Elle vous aime, monsieur!" Ces mots, il s'en était grisé. Ils avaient fait de lui un autre homme. Mais cela, c'était son secret, son cher secret...

Précisément, Claudie insistait:

— Et vous lui plaisez, bien sûr?

Il soupira. Puis, le doigt élevé vers sa joue:

— Regardez ça...

Il désignait les affreuses cicatrices, la tache lie de vin, couturée et plissée, qui s'incrustait sur tout un côté de son visage.

Claudie, malgré elle, eut un rictus douloureux et abaissa les paupières, comme devant un spectacle qui heurtait sa sensibilité.

— Cette réaction que vous venez d'avoir, reprit Jean-Louis, et que nombre de femmes ne savent réprimer, Joan Dunlett ne l'a jamais manifestée. Elle me regarde parfois longuement, sans répugnance aucune. Je lui en suis très reconnaissant. Mais de là à conclure...

— Qu'elle vous aime? Il n'y a qu'un pas...

— Comment le savoir?

— Je n'ai pas à vous donner de leçon. Demandez plutôt conseil à Ludovic. Il est calé, lui, en ces sortes de choses!

A cette affirmation, ils rirent ensemble. Plus rien ne subsistait de la chaude alerte de tout à l'heure. Il n'y avait désormais ici que deux bons camarades échangeant des confidences.

Celles-ci n'allèrent pas plus loin. En prenant congé de la jeune fille, Jean-Louis éprouva seulement le besoin de recommander:

— Si jamais vous recevez la visite de Micaëlli, faites-moi signe. Voilà un lascar à qui j'aurais plaisir de casser la figure!

Le même jour, au déjeuner, Hélène et Pierrette apprirent que Jean-Louis ne dînerait pas avec elles. Il était convié chez lord Dunlett. Elles ne s'en étonnèrent pas.

La grande soeur, cependant, demanda:

(A suivre)

FINANCE et COMMERCE

Bourse de MONTREAL

Le marché manque d'activité mais la tendance reste ferme.

(Presse canadienne). — La liste des valeurs mobilières a accusé peu de changement, durant la matinée, à la Bourse et au Curb de Montréal et la majorité des titres transigés n'ont accusé aucune variation. Les quelques changements se sont limités à de petites fractions.

De modestes gains ont été enregistrés par B. A. Oil, Canada Cement, Distillers Seagrams Gatineau, International Nickel, Massey-Harris et Standard Chemical.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Ouv.	Haut	Bas	11 h.
Anacon	280	280	280	280
Anglo-Can.	620	625	620	625
Ascot	224	224	224	224
Aunor	330	330	320	320
Base Metals	62	63	62	63
Cent. Patricia	50	50	50	50
Cons. Beattie	48	48	48	48
Falconbridge	11¼	11¼	11¼	11¼
Giant Yellow	635	635	635	635
Golden Manitou	800	810	805	810
Hollinger	13¼	13¼	13¼	13¼
Jaculet	24	24	24	24
Kerr-Addison	16¼	16¼	16	16
Lake Shore	935	935	930	930
McLeod Cockshtt	244	245	244	245
Macassa	179	180	179	180
Malartic Gldflds	191	191	191	191
New Calumet	305	305	300	300
Normetals	535	535	535	535
Perron	36	36	36	36
Preston East D	140	140	140	140
Powell Rouyn	95	95	90	90
Quemont	24¼	24¼	24¼	24¼
Sigsbee	101	101	100	100
Sherritt Gordon	310	310	310	310
Wright Hargr	146	150	146	150

Marché des oeufs

Le marché des oeufs était hier plus stable; les offres et les arrivages sont suffisants pour satisfaire une demande, qui est bonne, d'après le ministère fédéral de l'agriculture.

ARRIVAGES

(non compris par camions)

	Oeufs (caisses)	Beurre (boites)	From. (boites)
Vendredi	255	....	....
Année dernière	954	....	....

MARCHE DU BEURRE

Pain de 1 livre 61¼-62

PRIX DES OEUFS

	†Prix du gouv.	*Prix de detail
A-gros	62	71-73
A-moyens	60	68-70
A-poulettes	58	65-68
Catégorie B	55	64-68
Catégorie C	50	....

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

*—Prix approximatifs aux consommateurs.

Prix fournis par le ministre fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur le marché local, caisses de bois gratuites.

Dividendes déclarés

Powell River, 75 cents par action, plus un boni de 75 cents, payables le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 23 mai.

Distillers Corp.-Seagrams, 30 cents par action, payable le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 23 mai.

Model Oils, 2 cents par action, payable le 2 juillet, aux actionnaires inscrits le 4 juin.

Int. Nickel Co. of Canada, 40 cents par action ord. payable le 20 juin, aux actionnaires inscrits le 21 mai.

Winnipeg Electric, 60 cents par action ord. payable le 16 juillet, aux actionnaires inscrits le 5 juin et $2.50 par action priv payable le 30 juin, aux actionnaires inscrits le 18 mai.

Leverage Fund of Canada: 3 cents par action, payable le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 31 mai.

Price Bros.: $2 par action priv., payable le 1er juillet, aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Regent Knitting Mills: 40 cents par action priv., payable le 1er juin, aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Placer Development: 25 cents par action, plus un boni de 25 cents, payables le 14 juin, aux actionnaires inscrits le 23 mai.

Canadian Malartic Gold Mines: 2 cents par action, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 30 mai.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & Co

	Offre	Dem.
Abenakis	.02½	.02¾
Amal. Chib.	—	.26
Amal. Kirk	.04	.06
Annameque	.04	.06
Adelmont	—	.14
Baker Lake	—	.03
Bar Lan.	.08	.11
Beacon	—	.26
Bright R. L.	.01½	.02½
Bolgo	—	.30
Brown McDade	.06	.08
Campbell Chib.	1.90	2.05
Carricona	.01½	.03
Chib. Explorers	.40	.43
Chibmac	—	.05
Circle Yellow	.03	.06
Cons. Chiboug.	.16	.19
Cont. Cooper	.06	.08
Columbiere	.02½	.04½
Cuyuni (new)	.15	.20
De Santis	.03	.05
Donrand	.02	.04
Doris	.01	.02
Dumico	.01¾	.02¼
Duniord	.01	.05
Duparquet	—	.01½
Edrose	—	.20
Flicka	.03	.04
Formaque (old)	.03	.05
Glencona	.01	.04
Gordon Lebel	.01	.02
Granleduc	.10	.15
Greenlee	.03½	.05
Inscon	.10	.12
Jet Oil	.16	.17
Kamiac	.14	.16
Kenbay	.05	.07
Lake Expanse	.04	.06
LaSalle	.03½	.05
Lassie R. L.	.03	.06
Lloyd Rock	.13	.15
Lorie (new)	.08	.10
Major	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Metalore	.07	.09
Natl Malartic (new)	.07	.10
New Augunta	.02	.03
New Malartic	.03	.04
North Sullivan	—	.10
Norbeau	.60	.70
Norcourt	.03	.05
Obalski	.02	.05
Obalski (1945)	.12	.15
Ont. Nickel (old)	.05	.07
Opem. Copper	.33	.37
Pascalis	.09	.11
Payne	.06	.08
Pershing Man.	.11	.13
Pinnacle	.01	.02
Presdor	.01½	.02
Quejo	.04	.06
Rainville	.31	.33
Rand Mal	.07½	.09
Randonia	.06	.08
Scott Clib.	.04	.05
Southvue	—	.12
Sovereign	.01½	.02½
Starlight	.01½	.02½
Vaux Dufault	.12	.14
Young Dave	.15	.19

SUR LE Curb

Cours fournis par la maison G.-E. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h.
Atlas Steel	19¾	20	19¾	20
Brown com	16¼	16¼	16¼	16¼
Can. Dom. Sug	20½	20½	20½	20½
Can. Ind. com	36	36	36	36
Can. W. Lumber	8¾	8¾	8¾	8¾
Cons. Paper	40½	40½	40	40
Ford Motor A	58¼	58½	58¼	58¼
Int. Paints A	10¾	10¾	10¾	10¾
Milan Ont Paper	31¾	31¾	31¾	31¾
Orange Crush	5½	5½	5½	5½
Russell Ind	27	27	27	27
MINES				
Anacon	250	280	280	280
Century Mining	07	07	07	07
Dome Mines	16½	16½	16½	16½
Eldona Gold M	21	21	21	21
Hollinger Cons.	13¼	13¼	13¼	13¼
McIntyre Porc	62	62¼	62	62¼
HUILES				
Anglo Can	635	635	635	635
Home Oil	15½	15½	15½	15½

PRIX DES GRAINS

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd. Chambre 411, Immeuble du Montreal Board of Trade.

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
WINNIPEG				
Avoine				
Mai	93⅝	....	....	....
Juillet	92⅞	....	....	....
Octobre	89½	....	....	....
Orge				
Mai	128	....	....	....
Juillet	120⅞	....	....	....
Octobre	125⅞	....	....	....
Seigle				
Mai	212⅛	....	....	....
Juillet	214	....	....	....
Lin				
Juillet	489¾	....	....	....
Octobre	458	....	....	....
CHICAGO				
Blé				
Mai	244¼	....	....	....
Juillet	246¾	....	....	....
Septembre	248¼	....	....	....
Décembre	251⅝	....	....	....
Maïs				
Mai	179⅜	....	....	....
Juillet	182¼	....	....	....
Septembre	179	....	....	....
Décembre	167	....	....	....
Avoine				
Mai	83¼	....	....	....
Juillet	85⅜	....	....	....
Septembre	87	....	....	....
Décembre	89	....	....	....
Seigle				
Mai	202⅜	....	....	....
Juillet	198¾	....	....	....

Bourse de NEW-YORK

Le marché demeure ferme mais les cours font peu de progrès à Wall Street.

NEW-YORK, 9. (P. A). — Le marché a fait peu de progrès ce matin mais les cours ont affiché une tendance plutôt ferme. Les gains n'ont pas dépassé 25 cents et nombre de titres de choix transigés n'ont pas varié. Les quelques reculs enregistrés se sont limités aux petites fractions.

Du Pont qui avait haussé de 4 5-8 hier a perdu 1-2 à 10 1-2 sur un échange de 1,200 actions. Plusieurs paquets d'actions ont changé de mains dont 3,000 Benguet inchangé à 1 3-8; 2,000 Willys-Overland, en hausse de 1-4 à 10 7-8; 1,400 Socony-Vacuum, inchangé à 30 3-4; 1,500 Radio Corp., en hausse de 1-8 à 20; 2,300 Pennsylvania Railroad, en hausse de 1-8 à 22 1-8 et 1,000 U. S. Steel inchangé à 45 1-8.

Cours fournis par L.-G. Beaubien

	Ouv.	Haut	Bas	11 h.
Amer. T and T	155⅜	155⅜	155⅜	155⅜
Bethlehem St.	56	56	56	56
Gen. Electric	56	56	56	56
Kennecott	76⅝	78⅝	76⅝	76⅝
N. Y. Central	20⅜	20⅜	20⅜	20⅜
Radio Corp	20	20	20	20
Rep. Steel	44	44	44	44
U. S. Steel	45⅛	45⅛	45⅛	45⅛
Westinghouse	39⅛	39⅛	39⅛	39⅛

Stocks de beurre moindres au pays

Au 1er mai, les stocks de beurre de crémerie dans neuf villes du Canada s'élèvent à 4,215,000 livres, en comparaison de 4,610,000 au 1er avril et 20,009,000 à la date correspondante l'an dernier. Les stocks de fromage cheddar se totalisent à 8,900,000 livres, contre 11,486,000 au 1er avril et 22,853,000 l'an dernier.

Voici par ville, les stocks de beurre de crémerie au 1er mai, en milliers, (les chiffres de la date correspondante l'an dernier paraissent entre parenthèses): Québec, 130 (251) livres; Montréal, 1,040 2,595); Toronto, 1,099 (5,007); Winnipeg, 471 (7,782); Régina, 58 (595); Saskatoon, 145 (243); Edmonton, 647 (2,327); Calgary, 165 (567); Vancouver, 553 (632).

Production d'oeufs plus élevée en mars

La production estimative d'oeufs s'élève à 33 millions de douzaines en mars, contre 26,900,000 douzaines le mois précédent et 35,600,000 douzaines en mars l'an dernier. L'avance sur février découle de la vive augmentation saisonnière de la production moyenne d'oeufs par poule. Durant les trois premiers mois de l'année, la production estimative d'oeufs s'établit à 87,900,000 douzaines, en comparaison de 94 millions de douzaines durant la même période de 1950.

Bourse de Toronto

TORONTO, 9. (PC). — Les pétroles de l'ouest et quelques industriels et métaux non ferreux ont enregistré de modestes gains à l'ouverture des cours sur le marché de Toronto aujourd'hui alors que les autres groupes affichaient une légère tendance à la baisse. Les papeteries ont reculé de fractions mais les métallurgiques et les titres de construction se sont raffermis. La section minière a été peu active et les variations se sont limitées à quelques cents dans ce groupe.

Canada & Dom. Sugar

Canada and Dominion Sugar Company a eu des bénéfices nets de $2,238,888 en 1950 soit l'équivalent de $1.49 par action, à rapprocher de $1,996,759 ou $1.33 par action l'année précédente. Le fonds de roulement s'établissait à $14,982,999 au 31 décembre 1950, soit $1,978,525 de moins qu'en 1949.

Ventes accrues d'appareils de radio et de télévision

Le Bureau fédéral de la statistique annonce que les ventes de récepteurs de télévision augmentent vivement en février, tandis que celles de récepteurs de radio augmentent vivement.

Les ventes des producteurs de récepteurs de télévision se totalisent à 4,509 durant le mois, soit plus de quatre fois le total de 1,058 en février l'an dernier, et la valeur marchande s'établit à $2,387,408 en comparaison de $424,141. Les ventes de récepteurs de radio se totalisent à 56,848 unités d'une valeur de $4,852,796, contre 46,597 unités d'une valeur de $3,682,435.

En février, les ventes de récepteurs de radio augmentent dans toutes les provinces, sauf la Saskatchewan. En Ontario, 29,659 appareils sont vendus, contre 25,653 et au Québec, 8,995 appareils en comparaison de 7,876. Les ventes du Manitoba sont de 4,320 unités contre 2,382; Maritimes, 4,132 contre 3,278; Colombie-Britannique, 3,984 contre 2,563; Alberta, 3,670 contre 2,821; Saskatchewan, 1,598 contre 1637; et Terre-Neuve, 490 contre 387.

Recettes des chemins de fer fortement accrues

Les recettes d'exploitation des chemins de fer canadiens atteignent un nouveau sommet mensuel en janvier; elle s'établissent à $81,568,392, ce qui représente une augmentation de 33.7 p. 100 au regard de janvier l'an dernier alors qu'elles s'établissaient à $61,011,954; au cours du même mois, les frais d'exploitation augmentent de 14.5 p. 100 et s'établissent à $73,309,942 en comparaison de $64,029,070. Au cours du mois, les recettes provenant du transport des marchandises se chiffrent par $67,325,425 au regard de $48,175,036 en janvier l'an dernier et les recettes provenant du transport des voyageurs passent de $5,757,990 à $6,027,835.

Le volume de marchandises payantes transportées au cours du mois se chiffre par 13,974,112 tonnes, ce qui représente une augmentation de 30.9 p. 100, alors que les recettes par tonnes-milles augmentent de 37.5 p. 100, les marchandises étant transportées en moyenne sur une distance variant de 339 à 356 milles. On transporte 84,799 voyageurs payants de moins que l'an dernier et leur nombre s'établit à 2,440,463; cependant, la distance parcourue par les voyageurs payants augmente de 3.5 p. 100 pour s'établir entre 80 et 86 milles par voyageur.

Les salaires du mois s'établissent à $46,159,368, ce qui constitue une augmentation de 16 p. 100 ou de $6,367,994 alors que le nombre d'employés se chiffre par 177,149, soit une augmentation de 6,853 ou de 4 p. 100 sur l'an dernier.

Fin de grève des dockers de la Nouvelle-Zélande

AUKLAND, 9. — (Reuter) — Les dockers de New-Plymouth ont voté aujourd'hui de mettre fin à leur grève qui dure depuis douze semaines, et de reprendre le travail sur tous les vaisseaux. L'Union des dockers, fondée sous les auspices du gouvernement après que l'ancienne eut été mise hors la loi, sera assez forte à Aukland pour manipuler tous les cargos. Quelque 1,400 hommes travaillent actuellement sur seize vaisseaux.

Chargements ferroviaires

Au cours de la semaine terminée le 28 avril, le nombre de wagons chargés sur les chemins de fer canadiens s'établit à 83,823, — nouveau sommet pour la période, — au regard de 75,281 au cours de la semaine correspondante l'an dernier, soit un gain de 11.3 p. 100. Le sommet hebdomadaire précédent, 76,033, fut atteint en 1947. Le total cumulatif des wagons chargés au cours des 17 premières semaines de l'année atteint aussi un sommet, de 1,285,121, au regard de 1,174,550 il y a un an et comparativement au précédent sommet de 1,251,412 atteint en 1948.

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours compilés à la source par l'Association des courtiers en valeurs du Canada; ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.)

	Offre	Dem.
GOUVERNEMENT FEDERAL		
1¾ % 1951	99¾	100
3 % perpétuel	95½	99½
1½ % 1952	98	98⅝
1¾ % 1953	98⅛	98¼
2 % 1954	97	98
2½ % 1956	96½	97½
2¾ % 1968	93½	94¼
3¼ % 1956-66	99½	100⅛
EMPRUNTS DE GUERRE ET VICTOIRE		
1er emp. Guerre 3¼ % 1952	101	102
2e emp. Victoire 3% 1954	100⅛	97⅝
3e emp. Victoire 3% 1956	99½	100⅛
4e emp. Victoire 3% 1957	98⅝	99¼
5e emp. Victoire 3% 1959	98¼	99¼
6e emp. Victoire 3% 1960	98	99
7e emp. Victoire 3% 1962	97⅝	48½
8e emp. Victoire 3% 1962	97	98
9e emp. Victoire 3% 1966	97	98
GARANTIE DU CANADA		
C.N.R. 3% 1954-59	97	99
C.N.R. 3% 1966	95⅝	98⅛
C.N.R. 2¾ 1968-71	93	95
PROVINCES		
Ont. Hydro 3% 1970	97	98
Ont. 3% 1963-65	94	97
Ont. 3% 1970	94	98
Ont. 3% 1977	93	95
Québec 3½ % 1957	100	102
Québec 3 % 1959	97	99
Québec 3¼ % 1960	99	101
Québec 3 % 1962	95	97¼
Québec 3% 1965	95	97
Québec 3% 1970	94	96⅛
Hydro-Québec 2¾ % 1956	91	94
Hydro-Québec 3 % 1960	96	98
Hydro-Québec 3 % 1969-73	94	96
Com. Mun. Qué. 3% 1967	93	96
Com. Mun. Qué. 3% 1962	94	97
Com. Mun Qué. 3% 1972	93	96
Com. Mun. Qué. 3¼ % 1965	97	100
Com. Mun. Qué. 3¼ % 1977	95	98
MUNICIPALITES		
Montréal 3 % 1960	98¼	98½
Montréal 3 % 1964	92½	95
Montréal 3% 1966	91	94
Montréal 3% 1970	90	93
Montréal 3 % 1972	90	93
Québec 3¼ % 1961	94	97
Québec 3¼ % 1964	97	100
Trois-Rivières 3½ % 1963	97	99
Toronto 3% 1969	93	96
TRANSPORTS		
C.P.R. 3¼ % 1970	114	117
Can. SS 3½ % 1957	95	97½
Can. SS. 4% 1966	96⅛	98⅛
SERVICES PUBLICS		
Avalon Tel. 4½ % 1968	97	100
Bell Tel. 3 % 1977	91	94
Bell Tel. 3¼ % 1973	95	98
Bra. Tract. 4½ % 1970	93	95
B. C. El. 3½ % 1975	91	94
B. C. El. 3¼ % 1967	89	91½
B. C. El. 3¾ % 1969	95	98
B. C. El. 4 % 1962	98	101
Calgary Power 3¼ % 1972	95	98
Can. El. 4% 1968	96	99
G. L. Power 4½ % 1969	97	99½
Int. Pipe Line 4% 1970	276	283
Lower St. L. P. 3¼ % 1965	90	93
Mex. Light 5% 1975	70	74
Mont. Tram. "B" 5% 1955	99¼	100¼
Mont. Tram. 3% 1953	97½	99½
Nfld L. & P. 9½ % 1966	94	97
Maclaren Pow. 3% 1969	93	96
North Que Pow. 4½ % 1967	98	100
Power Corp. 3½ % 1967	93	96
Quebec Power 3% 1962	94	96½
Shawinigan 3% 1961	94	96½
Shawinigan 3% 1971	94	96
Shawinigan 3¼ % 1972	93	96
Shawinigan 3½ % 1973	97½	98½
St. Maurice Pow 3¼ % 1970	94	96½
Win. El. 3¾ % 1971	100	102
INDUSTRIELLES		
Abitibi 3½ %	98½	100½
Aluminum 3½ % 1971	98½	100¼
Anglo-Can. Oil 4% 1964	121	124
B A Oil 2¾ % 1966	93	96
B. C. Pulp 3½ % 1967	98	101
B. C. Forest 4% 1956	92	94
B. C. Forest 4½ % 1966	98	100
Brompton 3½ % 1966	92	95
Burns 4% 1963	96	99
Can. Brew. 3½ % 1967	90	92
Can. Canners 3¾ % 1970	98	101
Can. Celanese 3% 1962	94	96½
Can. Oil 4¼ % 1967	98	100
Can. Oil 3¼ % 1962	96	99
C. W. Lumber 4% 1962	98	101
Cockshutt 4¼ % 1965	100	102¼
Crédit Foncier 3¾ % 1966	93	96
Cons. Paper 3½ % 1967	100	102
Dom. Textile 3½ % 1959	99	102
Dom. Woollens 5% 1964	93	97
Dryden 4% 1965	97	99½
Eddy 3½ % 1966	96	98½
Fed. Grain 4% 1964	97	100
G. L. Paper 3½ % 1967	98	101
Gen. Steel Wares 3½ % '70	97½	100
Imp. Oil 3% 1969	93	95¾
Imp. Tobacco 3% 1970	93	95¾
Ind. Accept. 4% 1969	95	97
Lake St. John 5% 1951	101	103
Maple Leaf 3¾ % 1963	97	100
Massey Harris 3% 1966	93	96
McColl 3% 1971	93	96
Nat. Brew. 3¼ % 1963	94	97
Ogilvys J. A. 4% 1967	98	100½
Page Hersey 3¾ % 1965	95	97
Penman's 3¼ % 1966	95	98
Price 3¼ % 1966	96	98½
Simpson's 3½ % 1969	99	101
Steel of Canada 2¾ % 1957	91	94
Trad. Finance 4% 1966	99	101
Trad. Finance 4% 1965	100	102
West. Grain 5% 1953	—	100
IMMEUBLES		
Dom. Square 4% 1959	101	103
Eaton Real 3½ % 1968	100	102¼
Hôtel LaSalle 5% 1965	68	—
Mont. Appts 4½ % 1964	99	99
Mtl Appts 2e hyp 4½ % '54	94½	94
Morgan 3¼ % 1967	95	98
Queen's Hotel 5% 1953	98	101

Le dollar canadien

Le dollar américain a baissé de 3/16 à 6 1/16 pour cent d'escompte par rapport au dollar canadien aujourd'hui et la livre sterling a reculé de ½ à $2.97. Le cours officiel du dollar américain est de $1.06 1/16.

DÉCÈS À 83 ANS DU SÉNATEUR E. PAQUET

QUEBEC, 9 — (DNC) — Le monde médical et parlementaire perdait, hier, l'un de ses membres les plus connus en la personne du sénateur Eugène Paquet, décédé à sa résidence de St-Romuald, à l'âge de 83 ans et 7 mois.

Diplômé de la Faculté de médecine de l'Université Laval, le Dr Paquet fut député fédéral du comté de l'Islet et ministre de la Santé et du rétablissement civil des soldats dans le gouvernement fédéral vers 1921.

Né le 23 octobre 1867, à Ste-Agapit de Lotbinière, du mariage de Franço's Paquet, cultivateur, et de Clarisse Bergeron. Il faisait ses études au Séminaire de Québec et

L'hon. sénateur Eugène PAQUET

ses études médicales à la Faculté de médecine de l'Université Laval de Québec. C'est le 1er juin 1892 qu'il était diplômé avec très grande distinction médecin-chirurgien. Il alla alors s'établir à St-Aubert de l'Islet qu'il laissa en 1917, à destination de Bonaventure où il habita jusqu'en 1935 alors qu'il venait résider à St-Romuald d'Etchemin. De 1940 à 1945, il habita successivement les villes de Québec et de Rimouski. Il retournait à St Romuald en 1948 pour y demeurer en permanence.

LUTTES POLITIQUES

Pendant 33 ans, il exerça sa profession médicale à St-Aubert et à Bonaventure. Toujours il s'intéressa à la chose publique et parlementaire. Conservateur, il a été mêlé à toutes les luttes de son parti durant 50 ans, soit comme organisateur ou orateur. Puis, député fédéral du comté de l'Islet aux élections générales de 1904 et de 1911, en 1917, il faisait la lutte contre la conscription et après avoir donné son vote contre cette mesure, il résignait comme député. En 1922, il se présentait de nouveau dans le comté de l'Islet, mais fut défait. Nommé ministre de la Santé et du Rétablissement civil des soldats, il se présenta dans le comté de Bonaventure, mais il était défait à l'élection générale de 1926. Il résignait comme ministre, le 25 septembre de la même année.

C'est le 14 août 1935, qu'il était nommé sénateur pour la division de Lauzon succédant au Dr Béland. Il fut également président de la Société médicale des comtés de Bonaventure, Restigouche et Gloucester.

En premières noces, il avait épousé Elise Lafrance, décédée en 1945 et en secondes noces, J. Thibault qui lui survit.

Nos universités au Pérou

Monseigneur Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, a été photographié alors qu'il prenait l'avion "North Star" d'Air-Canada (TCA) en direction de New-York. Mgr Vandry se rendra Lima, Pérou, pour représenter les universités canadiennes aux manifestations qui marqueront le quatrième centenaire de l'Université San Marcos à la fin de mai.
(Photo Air-Canada)

800 DÉLÉGUÉS À UN CONGRÈS SUR LA SANTÉ

Quelque 800 délégués venant de toutes les parties du Canada, assisteront au 39e congrès annuel de la "Canadian Public Health Association" et de la Société d'hygiène et de médecine préventive de la province de Québec, qui se tiendra à Montréal, à l'hôtel Mont-Royal, du 28 au 31 mai inclusivement.

Les détails de cet important congrès ont été rendus publics, ce matin, par le docteur Adélard Groulx, directeur du service de santé de la ville de Montréal, qui s'occupe activement de la préparation de ces assises au cours desquelles d'importants travaux seront présentés relativement à la prévention des maladies et à l'hygiène publique.

Tout en expliquant que d'importants problèmes seront étudiés au cours de ce congrès, le docteur Groulx a signalé que les présidents conjoints de ces assises seront le docteur G.-D.-W. Cameron, président de la Canadian Public Health Association, et le docteur Marc Bergeron, président de la Société d'hygiène et de médecine préventive de la province de Québec.

Le docteur Cameron est sous-ministre de la santé du Canada, et le docteur Bergeron a la direction des unités sanitaires des comtés de Saint-Hyacinthe et de Rouville.

Dans une lettre qu'il a adressée à tous les membres de ces deux associations, les invitant à assister à ce prochain congrès, Son Honneur le maire Camillien Houde les assure qu'ils seront accueillis à Montréal, à bras ouverts, et qu'ils emporteront les plus agréables souvenirs de leur séjour dans la métropole canadienne.

Outre le docteur Groulx, font partie du comité d'organisation local du congrès: Dr D. Beaulieu, Dr Marc Bergeron, Mlle G. Charbonneau, Dr A.-R. Foley, Dr A. Frappier, Dr J. Gilbert, M. T.-J. Lafrenière, Mlle B. Laliberté, Dr J.-A. Landreville, Dr C. W. MacMillan, Ann Peverley, Dr M. Saint-Martin, M. L. de G. Sylvestre, secrétaire.

Brevets d'officiers de l'armée à courts termes

OTTAWA, 9. — Les célibataires de 18 à 25 ans sans expérience militaire antérieure peuvent obtenir un brevet d'officier à court terme dans l'armée canadienne (active), grâce à un nouveau programme visant à créer de jeunes officiers, annonce le ministre de la Défense nationale, l'honorable Brooke Claxton.

Il faut au moins l'immatriculation (junior) ou l'équivalent pour s'inscrire. Ainsi, les diplômés de high school qui viennent de terminer leurs études peuvent s'enrôler directement dans l'armée en vue d'obtenir leur brevet à court terme.

Le nouveau programme, appelé méthode directe d'enrôlement, comprend un programme ininterrompu de formation pendant un an. Réparti en cinq stades, il a pour but d'alimenter les unités de l'armée en officiers aussi rapidement que possible et d'éviter les longues périodes de formation académique.

Arrêtés pour contrebande

Quatre individus ont été arrêtés à Montréal, hier soir, et remis entre les mains de la Gendarmerie Royale, après que la voiture dans laquelle ils filaient vers le nord de la ville eut été reconnue par la police comme étant une automobile recherchée par la police fédérale. Quelque 60 boites de cigarettes américaines ont été trouvées dans la voiture. Les détenus, qui sont âgés de 21 à 29 ans, comparaîtront dès aujourd'hui, en Correctionnelle, sous une accusation de possession illégale de marchandises de contrebande. L'arrestation a été opérée par les sergents-détectives Georges Grave et Roland Diotte, de la Sûreté de Montréal.

Le groupe rival...

(Suite de la page 3)

vre, vice-président; Gérard Saindon, secrétaire adjoint; Fernand Desjardins, trésorier; Léo Campeau et Arthur Tremblay, conseillers.

CONTRAT ACCORDE

Le Bureau des projets scolaires de la Commission scolaire a recommandé hier, aux commissaires, d'accorder à Tétreau Frères, entrepreneurs, le contrat de construction de l'école Ste-Amélie (paroisse St-Etienne). Les soumissions à cet effet avaient été ouvertes la semaine dernière.

Au cours de la discussion des différents rapports du Bureau des projets scolaires, il a aussi été question de la reconstruction de l'école des garçons de la paroisse St-Jean-Baptiste. Selon les informations qui ont été données par M. J.-O. Linteau, directeur du Bureau, il appert que l'on ne pourra pas entreprendre la reconstruction de l'immeuble avant une couple d'années. Il faudrait au préalable acquérir certaines propriétés de gré à gré ou par voie d'expropriation en vue d'agrandir la cour de récréation.

Essor de la Faculté...

(Suite de la page 3)

etc. . . . Quelques nouveaux cours compléteront l'enseignement pratique: morale professionnelle, organisation professionnelle et milieu professionnel. Le diplômé qui présentera une thèse agréée par la Faculté à la fin de la quatrième année pourra obtenir la maîtrise ès arts (droit).

Les travaux pratiques de quatrième année porteront sur le droit civil (y compris la preuve), le droit international privé, la procédure civile, le droit constitutionnel, le droit criminel, le droit commercial et les opérations commerciales, la faillite et liquidation, la

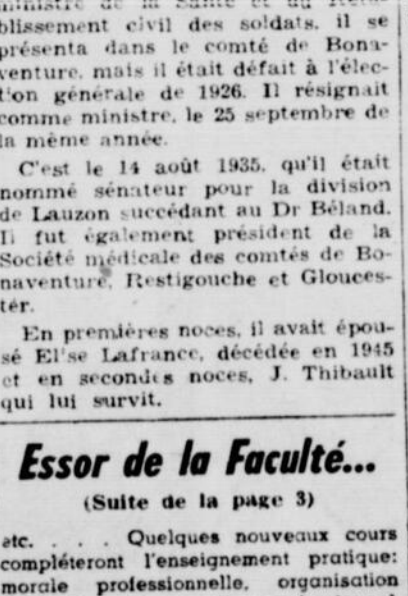

R. P. PIERRE-M. POISSON

législation industrielle, le droit fiscal, la comptabilité, les assurances, les accidents d'automobiles, le droit municipal, scolaire et paroissial.

L'exécution de ce programme exige un personnel enseignant plus nombreux et des mutations parmi les professeurs actuels. Pour le moment, on fait savoir que le vice-doyen de la Faculté, Me Maximilien Caron, conserve une partie de l'enseignement du droit civil en deuxième et en troisième année et assume l'enseignement du droit international privé en quatrième année. Le secrétaire de la Faculté, Me Albert Mayrand, enseignera le droit civil en deuxième et en troisième année. Me Pierre Martineau, nouveau professeur de carrière, sera chargé d'un cours de droit civil en première année et de travaux pratiques.

Le juge Bernard Bissonnette, titulaire du cours de procédure civile, sera assisté en cette matière par Me Lucien Tremblay et Me Philippe Ferland. Me Edouard Montpetit demeure chargé de l'enseignement des notions générales d'économie politique; Me Pierre Carignan, M.A. (Harvard), déjà professeur de carrière à la Faculté, assumera une partie de l'enseignement en cette matière. Le Père Pierre Poisson, C.S.C. est chargé du cours de morale professionnelle.

On s'attend à ce que d'ici peu plusieurs autres nominations soient annoncées, notamment celles de professeurs chargés d'enseignements et de travaux pratiques en quatrième année.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Québec — Cour Supérieure — No 4,661 — La Commission des Accidents du Travail de Québec, demanderesse vs J. N. Morin (Morin Construction Enrg.), défendeur.

Le 18ème jour de mai 1951, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6580 rue Châteaubriand, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en filières, radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
Rolland LACHANCE, H.C.S.
Montréal, ce 8 mai 1951. BE-5693.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 129,219 — Yves Pelletier, demandeur vs Yvon Blasonnette, défendeur.

Le 18ème jour de mai 1951, à onze heures de l'avant-midi, au domicile et en face du domicile du défendeur, ou No 1866 rue de l'Eglise, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Chrysler, portant licence P. Q. 1951 no. 131-633 et accessoires, 1 radio, 1 table, etc.

Conditions: Argent comptant.
Rolland LACHANCE, H.C.S.
Montréal, ce 8 mai 1951. BE-5693.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 143,359 — Fernand Vadeboncoeur (Garage Vadeboncoeur), demandeur vs S. Martin, défendeur et Lord Sand & Gravel, tierce-saisie.

Le 18ème jour de mai 1951, à onze heures de l'avant-midi, à la principale place d'affaires de la dite tierce-saisie, au No 7153 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en pupitres, machine à addition-ner Allen, filières, etc.

Conditions: Argent comptant.
Bernard GOYETTE, H.C.S.
Montréal, ce 8 mai 1951. HA-4189.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display: sur semaine 8 c. la ligne; le dimanche 18 c. la ligne et samedi et dimanche, 25c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche $1.00.

MEDECINS

A. BRISEBOIS M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 5252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Qué.

SERVICES DOMESTIQUES

DAME, certain âge, travaux légers, 2 adultes, références, Ville St-Laurent, EXdale—2623.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 151,242. — Docteur Marcel-B. Archambault, demandeur vs Dame M. Huneault, défenderesse.

Le 18ème jour de mai 1951, à onze heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 3404 rue St-Antoine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en frigidaire General Electric, radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
Hector PELADEAU, H.C.S.
Montréal, ce 8 mai 1951. HA-1513.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 162,458. — Rene Carrette, demandeur vs William Renzo, défendeur.

Le 18ème jour de mai 1951, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6688 rue Dumas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
L. ROLLAND, H.C.S.
Montréal, ce 8 mai 1951. HA-5830.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 161,924. — Grégoire Bédard, demandeur vs Lucien Bernier, défendeur et Emile St-Cyr, tiers-saisi.

Le 18ème jour de mai 1951, à douze heures de l'avant-midi, au domicile du dit tiers-saisi, au No 2196 Blvd Pie IX, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit tiers-saisi, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
Marcel MARC, H.C.S.
Montréal, ce 8 mai 1951. BE-5693.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 165,585. — Arthur & Marcel Drouin (A. Drouin & Fils), demandeurs vs Henri Roy, défendeur.

Le 18ème jour de mai 1951, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1728A rue Plessis, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 frigidaire "Frigidaire", 1 radio, etc.

Conditions: Argent comptant.
Ovila DESROCHES, H.C.S.
Montréal, ce 8 mai 1951. HA-2300.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien no 448,966 Mario Capella Valenti, de Barcelone, Espagne, accordé le 8 juin, 1948 pour "PIED PROSTHETIQUE POUR JAMBES ESTROPIEES OU COURTES", désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentant à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 3467, rue Simpson, MONTREAL 25, P.Q.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Consumers Iron & Metal no 1585 rue de Roberval, pour permission d'emmagasiner de la gazaline pour usage personnel dans un réservoir de 1000 gallons, sur le lot de subdivision no 89 du lot no 3407, de la division cadastrale de la Paroisse de Montréal, Quartier Saint-Paul, côté sud de 1585 rue de Roberval, entre les rues Angers et York.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU.

Montréal le 9 mai 1951.

RIONS UN PEU

—J'ai peinturé les chaises de la cuisine, chérie. Aimerais-tu que je peinture le plancher de la cuisine de la même couleur?

TRAVERS AMUSANTS

Fou Ling se frappe la tête

Désespoir

STEVE CANYON

Un taureau féroce

Présentation

TARZAN

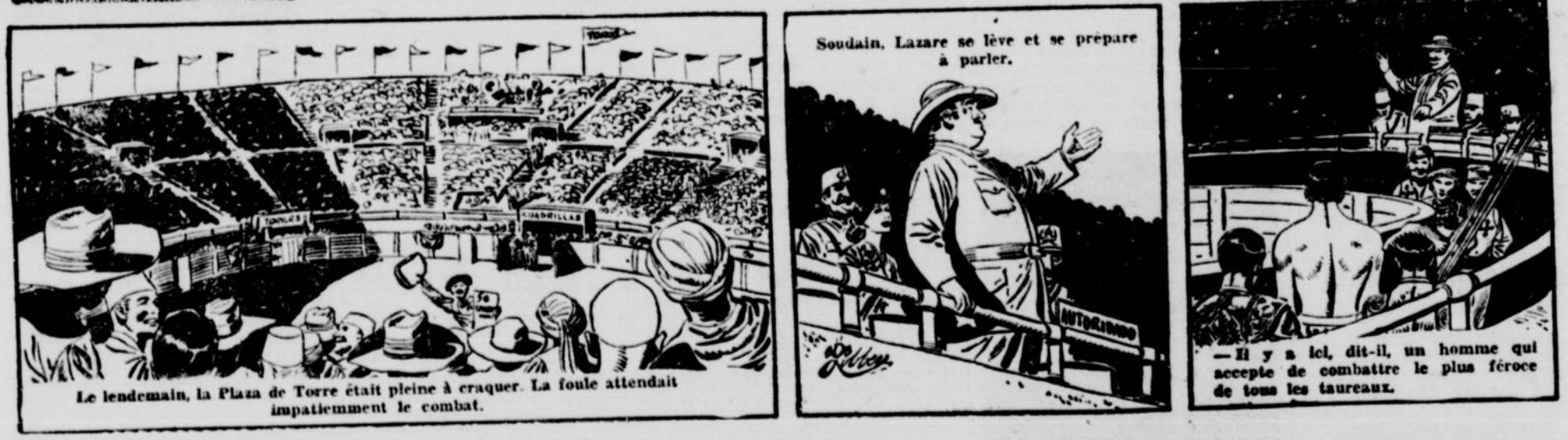

C'est rafraîchissant

Mascarade

PHILOMÈNE

ARMAND ET LES PIRATES

Au revoir, mes amis — **Présentation**

JEANNINE ET PATAUD

Jeannine veut ramener l'accord — **Aveux**

LE FANTÔME

Diane n'est pas rendue chez elle — **Complication**

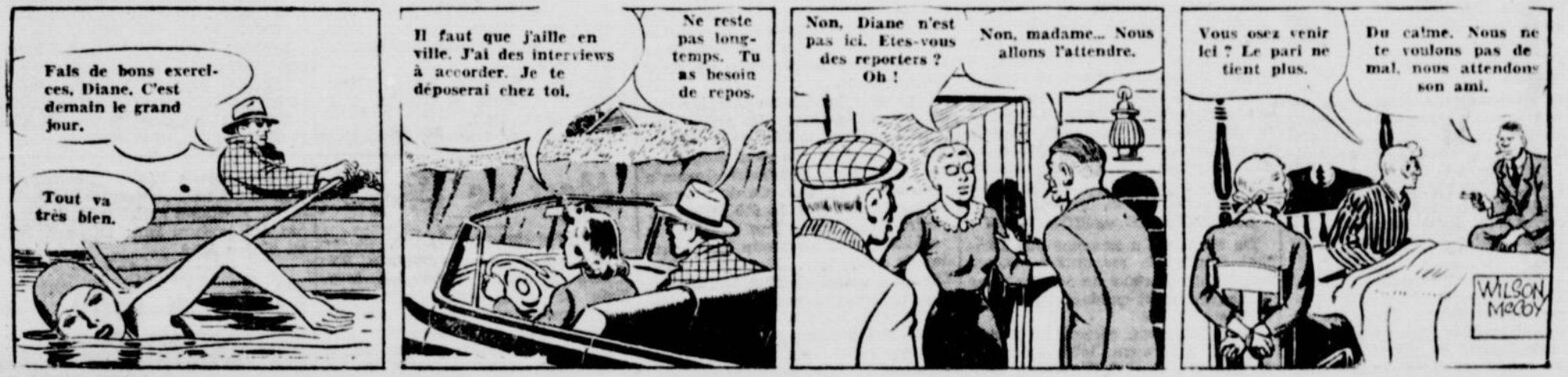

ROBERT L'INTRÉPIDE

Elle ouvre les yeux — **Frisettes**

JOS BRAS-DE-FER

Le style moulin à vent — **Quatrième ronde**

Savoie rencontrerait King à Toronto et Montané en Europe

(par ROGER MELOCHE)

Armand Savoie a gagné beaucoup de prestige en triomphant en deux rondes du champion poids-léger d'Europe, Pierre Montané, lundi dernier au Forum, et il obtiendra des combats très importants durant les prochains mois. Montané, malgré sa tenue désappointante au Forum, était classé par le magazine "Ring" comme dixième aspirant au championnat mondial détenu par Ike Williams.

Le promoteur Frank Tunney de Toronto était en ville ces jours derniers et il a fait une offre alléchante à Savoie pour rencontrer L'Il Arthur King dans un match pour le championnat canadien à 135 livres le mois prochain, en plein air, à Toronto.

Savoie est devenu une des plus fortes "attractions" dans l'histoire de la boxe à Toronto, à la suite de ses victoires sensationnelles sur Alan McFater, Solly Cantor et autres, et un match contre King attirerait probablement une recette record pour la Ville Reine d'environ $35,000. King sera sans doute le plus dangereux rival à qui Savoie ait eu à faire face durant sa carrière car il est un dur-cogneur et un batailleur fin et expérimenté qui a l'avantage de s'entraîner régulièrement avec le champion mondial Ike Williams.

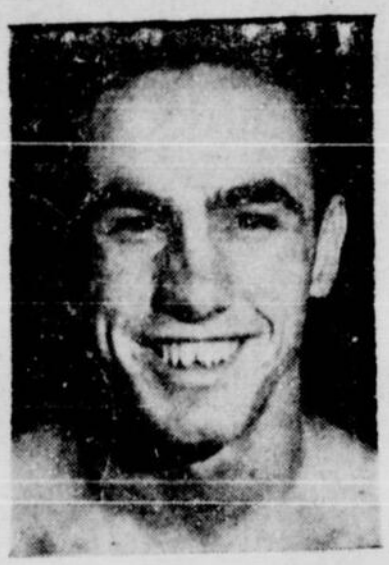

Armand SAVOIE

SAVOIE EN EUROPE

Le nom de Savoie est aussi devenu magique en Europe depuis sa victoire sur Montané et il est possible qu'il aille à Paris à l'automne pour rencontrer Montané dans un combat revanche. Pierre retournera probablement en France dans quelques jours, sa tournée en Amérique ayant abruptement pris fin avec sa défaite rapide contre Savoie.

En France, cependant, Montané est un grand champion et comme Eugène Huat, son gérant, prétend qu'il a été victime d'un coup de tête, un combat revanche serait bien vu en France. Si Armand va en Europe, il livrera aussi plusieurs autres combats contre les meilleurs poids-légers des "vieux pays".

La profonde coupure au front de Montané soulève encore de nombreux commentaires. Plusieurs experts ont exprimé l'avis qu'un coup de poing ganté ne pouvait pas infliger une coupure si grave, mais personne n'a vu une collision de têtes entre Savoie et Montané. Plusieurs spectateurs ont cependant vu Savoie porter un formidable crochet de gauche à l'oeil du Français, ce qui semble prouver que la blessure a été causée par un coup légal et non un "butt" accidentel.

GRAZIANO VIENDRA

Dans l'intervalle, Dave Castilloux et Eddie Quinn de la Canadian Athletic Promotions ont confirmé que Rocky Graziano s'entraîne sérieusement à New-York et qu'il viendra à Montréal pour rencontrer Johnny Greco le 21 mai.

Greco est toujours à l'entraînement. Il pèse 155 livres et réduira son poids à environ 150 livres pour son match contre Rocky Graziano. Johnny ne veut pas commettre la même erreur qui avait aidé à sa défaite contre Laurent Dauthuille alors qu'il entra dans l'arène gras et lent à 155 livres.

DAUTHUILLE vs ROBINSON

De Paris, on a annoncé que Laurent Dauthuille rencontrera Sugar Ray Robinson dans un combat pour le championnat poids-moyen mondial le 15 juin.

Max Waxman, gérant de Dempsey et également intéressé dans Dauthuille, était à Montréal, hier. Il ne connait rien de l'affaire, mais rapporte que le colonel Grombach est actuellement sur un paquebot en route pour Paris pour discuter de la chose. Apparemment, l'International Boxing Club, qui a un contrat exclusif avec Robinson pour la défense de son titre, a approuvé un tel match.

Tournoi provincial des haltérophiles

C'est samedi soir que le prochain tournoi haltérophile Junior Provincial aura lieu au spacieux gymnase des Loisirs Saint-Jean Baptiste, situé coin Rachel et Berri.

Nous aurons alors la première occasion cette année de voir ce que la province peut offrir de compétition contre les meilleurs juniors de la ville. Bien que les centres haltérophiles tels que Drummondville Trois-Rivières, Baie Comeau et Québec aient déjà fourni des leveurs supérieurs à ceux de notre ville, des nouveaux clubs tels que les Hercules, le National et les Loisirs Saint-Jean-Baptiste, ont amélioré cette situation pour Montréal.

Cependant, nos leveurs devront fournir un effort suprême s'ils veulent remporter au moins la moitié des classes contestées.

La classe des poids coqs s'avère probablement la plus serrée avec la rencontre principale entre Fernand Monette, de Montréal et Charles Cazeault, de Québec. Ne pesant que 124 livres, celui-ci a réussi un total de 520 au dernier tournoi Saint-Jean Bosco. Fernand Monette, qui est le champion de la ville parmi cette classe, a fait 505 pour gagner son championnat mais a eu beaucoup de malchance à l'épaulé et jeté. Les performances précédentes de ces deux leveurs indiquent donc une lutte très serrée entre ces deux haltérophiles.

Une autre belle lutte devrait avoir lieu parmi la classe des poids mi-lourds où Marcel Dionne, le sensationnel leveur du National, aura pour principal adversaire Germain Gagnon, de Québec. Ce dernier accumulait un total de 640 au championnat du Canada l'an passé et a probablement beaucoup augmenté depuis cette date. Il est vrai que Dionne a réussi un total de 705 pour gagner le championnat de son club, le 29 avril mais ce dernier n'a jamais levé ailleurs qu'à la Palestre Nationale et un nouvel endroit pourrait affecter ses levés. Comme pour la plupart des événements sportifs qui ont lieu à ce centre destiné surtout à rassembler et distraire la jeunesse paroissiale, l'entrée est libre.

Soirée sportive des clubs de ski

Le conseil de direction de l'Association des Clubs de Ski de Montréal, sous la présidence de Gaston Parent, Jacques Laurendeau, vice-président, Roger Hébert, trésorier, Georgette Thibault, secrétaire et de Lucien Lachapelle, relations extérieures, prépare actuellement pour les douze clubs membres de l'A.C.S.M. une grande soirée sportive qui marquera la clôture de la première saison d'activité de l'A.C.S.M.

L'Association des Clubs de Ski de Montréal, fondée en septembre 1950, par quelques directeurs de clubs de ski a déjà groupé douze clubs qui ont pour but d'encourager les skieurs, leur aider, et, aussi, promouvoir l'intérêt du ski dans des conditions avantageuses pour tous. Chaque club de l'A.C.S.M. étant autonome, travaille quand même de concert à la préparation des démonstrations communes de l'Association, soit soirées récréatives, présentations de films, un concours annuel combiné, instruction sur le ski, et autres buts recommandables pour l'avancement du ski.

La fête annuelle qui marquera la fin de cette première tranche d'action aura lieu samedi le 19 mai au manège des Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins.

Un point d'intérêt à cette soirée sera le couronnement d'une reine des clubs de l'A.C.S.M. Huit candidates, déjà reines de leurs clubs respectifs, seront en lice.

Keenan, Lamarche, Malouf et McDonald au Mont-St-Louis

Roy Keenan, Emile Lamarche, Bobby Malouf et Ritchie McDonald, quatre des meilleurs boxeurs amateurs au Canada, rencontreront des champions des Golden Gloves de New-York, ce soir, au Mont-St-Louis, alors que le matchmaker Sylvio Mireault du club Champêtre présentera son tournoi international.

Il y a une dizaine d'années, Mireault avait organisé un tournoi semblable et les amateurs de boxe de Montréal avaient eu l'occasion de voir à l'oeuvre Ray Robinson, qui devait par la suite remporter les championnats mi-moyens et poids-moyen du monde.

Cette année, l'étoile de l'équipe new-yorkaise est Tony Anthony, un poids-léger qui sera opposé à Roy Keenan. Anthony a été choisi comme le meilleur "prospect" au tournoi des Golden Gloves de New-York après avoir remporté le championnat à 135 livres, et il mérita ainsi le trophée Ray Robinson. Lundi dernier, à Québec, Anthony a battu Reggie Chartrand, le récent champion poids-léger des Golden Gloves de Montréal.

Dans un autre combat qui promet beaucoup d'action, Emile Lamarche, qui fera fort probablement ses débuts professionnels après le combat de ce soir, rencontrera Eddie Perkins, un autre champion des Golden Gloves de New-York. Freddie Major, qui a remporté une impressionnante victoire sur Sammy Fortuno, à Québec, sera opposé au populaire Ritchie McDonald de l'University Settlement. Arnold Flipper, un mi-lourd, rencontrera Bobby Malouf.

Le premier combat de ce soir débutera à huit heures et trente.

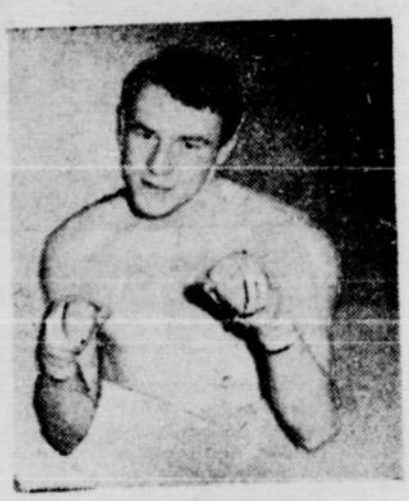

Ritchie McDONALD

CINQ RONDES

118 lbs: Eddie Perkins, New-York, vs Emile Lamarche, Griffintown Boys Club.

126 lbs: Freddie Major, New-York, vs Ritchie McDonald, University Settlement.

135 lbs: Roy Keenan, Champêtre A.C., vs Tony Anthony, New-York.

175 lbs: Bobby Malouf, Grenadier Guards, vs Arnold Flipper, New-York.

TROIS RONDES

126 lbs: André Gaudreault, Champêtre A.C., vs Paul Laurin, Square A.C.

135 lbs: Frankie Safio, Central Y., vs Louden Clarke, 79th Battery.

140 lbs: Joe Renaud, National, vs Bernard Bloom, Neighborhood Club.

147 lbs: Jerry Buchanon, Rosemont B.C., vs Ray Koown, 79th Battery.

147 lbs: Normand Dufort, Champêtre A.C., vs R. Perrier, Central Y.

147 lbs: Marcel Durand, Champêtre A.C., vs Jerry Trefry, R.A.F.

160 lbs: Frankie Senos, R.A.F., vs Bob Robert, 79th Battery.

Mort de Diegel

NORTH HOLLYWOOD, 9. — Leo Diegel, qui a remporté plusieurs honneurs dans les tournois de golf, est décédé, hier soir, après une longue maladie. Il était âgé de 52 ans.

Diegel était champion de la P.G.A. en 1928 et 1929. Il fut le représentant des Etats-Unis également dans l'équipe pour la coupe Ryder de 1927 à 1935.

Ligue des Hirondelles

Une soirée du bon vieux temps organisée par la ligue de quilles des Hirondelles du Nord, aura lieu le 19 mai prochain, à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église St-Philippe Apôtre, angle Bélanger et Delanaudière. Plusieurs artistes de la radio ont été invités. Inf.: DOllard 2765 ou TAlon 1716.

Ciaffone cédé au Rochester

ST-LOUIS, 9. — Les Cardinals de St-Louis ont optionné, hier soir, le voltigeur Larry Ciaffone au club Rochester de la ligue Internationale. Ciaffone est sujet à être rappelé à 24 heures d'avis. Il a frappé pour une moyenne de .324 l'an dernier, avec le Rochester.

Managoff défendra son titre contre Nature Boy ce soir

Bobby Managoff est légèrement favori pour conserver son championnat ce soir au Forum alors qu'il rencontrera "Nature Boy" Buddy Rogers dans la finale d'un programme de lutte présenté par le promoteur Eddie Quinn. Managoff est le choix des fervents locaux de la lutte parce qu'il est plus expérimenté que Rogers.

Managoff, un lutteur très agressif, a défendu son titre avec succès une dizaine de fois depuis qu'il a triomphé de Yukon Eric au Forum. Les fervents locaux de la lutte se demandent toutefois s'il pourra rivaliser avec Rogers qui a créé une belle impression à ses débuts à Montréal mercredi dernier.

Managoff a poursuivi son entraînement à la Palestre Nationale hier après-midi. Il s'est déclaré en parfaite condition. "J'ai déjà vu ce Rogers à l'oeuvre aux Etats-Unis et il est un lutteur très rusé. Je crois toutefois que j'ai le style nécessaire pour lui infliger une défaite," a dit le champion.

"Nature Boy" Rogers, qui ne s'en laisse pas imposer, a dit qu'il aura recours à toutes les tactiques nécessaires afin de remporter la victoire. "Après tout, j'ai obtenu une chance de rencontrer Managoff et j'espère remporter ce championnat," a-t-il dit. Rogers qui en sera à son deuxième combat à Montréal a même prédit qu'il l'emportera en deux chutes consécutives.

Dans la semi-finale, le populaire Yvon Robert qui espère obtenir un autre match pour le championnat, s'attaquera à "Monsieur Amérique" Gene Stanlee. Robert est gros favori pour l'emporter, mais son adversaire pourrait bien déjouer ses calculs. Robert a déclaré qu'il tentera d'obtenir un match contre le gagnant du combat Managoff-Rogers.

Dans une préliminaire, Chris Zaharias qui a fait sensation au Forum, fera face à Les Ryan, un autre vilain de l'arène.

Et puis finalement dans le premier combat de la soirée, Sammy Berg, un lutteur juif, sera l'adversaire d'Al Tucker.

Dans la province de Québec, les activités de la Semaine Nationale de la Faune sont commanditées par la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec qui compte 273 associations et clubs intéressés à la conservation de la Faune.

Québec arrête la série de victoires du Granby, 10-7

Les Braves de Québec ont mis fin à l'invincibilité des Red Sox de Granby, hier soir, faisant subir une défaite de 10 à 7 au club d'Oscar Major. Les Sox avaient gagné leurs quatre premières parties depuis l'ouverture de la saison dans la ligue de baseball Provinciale.

Un ralliement de cinq points à la huitième manche a donné la victoire aux Braves. Andrews a été l'étoile de cet assaut avec un coup de circuit qui a valu trois points. Mike Sandozzi a aussi brillé

SYLVIO GARCIA

en faisant compter deux points avec un coup de deux buts.

CIRCUIT DE GARCIA

Le dur cogneur Sylvio Garcia a frappé un coup de circuit pour diriger l'offensive des Athlétiques de Sherbrooke, qui ont défait les Mascoutains de St-Hyacinthe, 3 à 1. Nantel a fait compter les deux autres points des vainqueurs avec un deux-buts.

A Farnham, les Pirates ont défait les Royaux de Trois-Rivières 6 à 1. Robinson a alloué dix coups sûrs aux Royaux pour recevoir le crédit de la victoire. Osofski a été touché pour neuf coups sûrs pour essuyer le revers.

Pinkston a été la grande étoile du Farnham avec trois coups sûrs, tandis que Danny Gardella, qui a fait ses débuts avec les Royaux hier, y est allé d'un simple et d'un double.

A Drummondville, les Cubs de Stan Bréard ont triomphé des Braves de St-Jean 5 à 3. Hooker a alloué 13 coups sûrs aux joueurs de Steve Mizerak mais a été solide dans les impasses pour recevoir le crédit de la victoire. Cabrera a alloué sept coups sûrs aux Cubs pour être débité de la défaite. Pérez et Atkins ont cogné des circuits pour Drummondville, tandis que Ste-Marie a réussi l'exploit pour le St-Jean.

Trois-Rivières .	100 000 000	1	10 2
Farnham . . .	202 200 00x	6	9 0

Batteries: Osofski et Bardo; Robinson et Marcell.

St-Jean	101 000 001	3	13 0
Drummondville	021 000 20x	5	7 0

Batteries: Cabrera et Thomas; Hooker et Sneed.

Sherbrooke . .	010 200 000	3	6 2
St-Hyacinthe ..	100 000 000	1	3 2

Batteries: Piloto et Mantarras; Johnson et Valois.

Granby	202 300 000	7	7 3
Québec	010 301 05x	10	13 2

Batteries: Partlow, Dickerson et Cash; Maranda, Winn, Willey, Nelson, Stann et Capachione.

La Salle bat Savoia 13 à 5

Le LaSalle a continué sa belle poussée victorieuse, hier soir, pour déclasser facilement le Savoia au compte de 13 à 5, dans une joute régulière de la ligue de balle-molle Senior de l'Est. Mongeon a été crédité de la victoire tandis que Contant fut débité de la défaite.

Le LaSalle s'est pratiquement assuré la victoire dans les deux premières manches alors qu'il a compté un total de 11 points.

Au Parc Moreau, les Diables Rouges ont remporté leur deuxième victoire consécutive en disposant difficilement du Métropole Radio Taxi au compte de 3-2. David a été l'étoile de son club avec un circuit pour ainsi assurer la victoire aux Diables Rouges.

Ce soir au parc Consols, le Métropole tentera de remporter sa première victoire de la saison contre le J.-E. Tremblay.

COUNT TURF est décoré d'un fer à cheval fleuri après sa victoire-surprise dans le Derby du Kentucky à Churchill Downs. Son propriétaire, J.-J. AMIEL de New-York, tient la bride et le jockey est Con McCREARY. La victoire de Count Turf a valu une bourse de $98,050 à Amiel. Le pur-sang a rapporté $31.20 pour $2 au mutuel.

Johnson serait vendu aux Cards

NEW-YORK, 9. — Fred Saigh, président des Cardinaux de Saint-Louis, a déclaré hier soir qu'il avait pratiquement complété une transaction pour acheter le troisièmebut Billy Johnson des Yankees pour le prix du repêchage.

Saigh a ajouté qu'un échange de joueurs tout simplement retardait la transaction. Saigh aurait voulu parler de joueurs des ligues mineures appartenant aux Cardinaux et aux Yankees.

Colère de Flanagan

HIBBING, Minn., 9—(P.A.)—Glen Flanagan, de St-Paul, a été suspendu pour une période de 60 jours par la Commission de Boxe du Minnesota pour avoir frappé le gérant de son adversaire après avoir gagné un combat par décision en 10 rondes contre Pat Iacobucci de Cincinnati.

Flanagan, qui pesait 128 livres, venait d'être proclamé vainqueur quand il traversa l'arène et porta une droite en pleine figure à Ed. Johnson.

Il expliqua plus tard aux journalistes: "Il m'avait ennuyé durant tout le combat"!

J.-K. Wynkoop envoie neuf chevaux à Blue Bonnets

Avant le début de chaque saison de courses, il arrive souvent que des propriétaires ou entraîneurs font des réservations de stalles mais décident subséquemment de les contremander. C'est ce que craignait le gérant général Lucien Chartrand de Blue Bonnets lorsque Jimmy Phelan et Lester Snow sont revenus d'une tournée en Nouvelle-Angleterre, il y a une couple de semaines, avec une longue liste d'applications comportant plusieurs importantes écuries.

Ses craintes n'étaient pourtant pas motivées car dès que le trafic lourd fut permis sur nos routes nationales, les vannes commencèrent à arriver de différents centres américains et canadiens. Quelque 600 chevaux sont déjà sur les lieux et se préparent en vue de l'ouverture de la saison, vendredi, le 15 mai prochain.

La classe des chevaux est vraiment supérieure à tout ce que nous avons vu sur une piste locale depuis une vingtaine d'années car la majorité des chevaux venus de Suffolk Downs et Lincoln Downs ont connu de beaux succès l'an dernier et bon nombre comptent des victoires à leur crédit pour cette année.

La plus importante écurie arrivée à Blue Bonnets est sans aucun doute celle de J. K. Wynkoop dont les neuf chevaux, entraînés par William P. Bell sont venus ici de Suffolk Downs. L'an dernier ces neuf chevaux ont remporté pas moins de 54 victoires et un total de $60,025 en bourses. Sur la liste se trouvent deux coursiers vétérans de onze ans bien connus des sportifs locaux qui ont remporté une vingtaine de victoires et collecté quelque $19,000 en bourses.

Il s'agit de Dr Johnson avec 12 victoires et des recettes de $10,890 ainsi que One Only qui a remporté 8 victoires, s'est classé autant de fois deuxième et six fois troisième pour recueillir $8,760. Dr Johnson a par ailleurs gagné deux courses cette année à Lincoln Downs.

Excel, un jeune cheval de quatre ans, est pourtant celui dont les revenus furent le plus appréciables puisqu'il a gagné $13,600 avec 7 victoires, 10 deuxièmes et 5 troisièmes. Les autres chevaux de cette écurie qui méritera d'être surveillée au cours de la saison sont Bona Girl (8-3-9 et $9,310) ; Gomel (2-4-4 et $2,350) ; Saralee C. (6-4-0 et $7,050) ; Vittore (6-0-4 et $3,960) ; War Spy (2-3-0 et $2,655) ainsi que New Hour qui a remporté 1 victoire et $750.

Stuart Little qui est aussi sous la charge de Bell a remporté deux victoires cette année tandis que Coast Town, un jeune poulain de 3 ans, a triomphé récemment. Les chevaux de Bell ont déjà remporté une douzaine de victoires cette saison et près de $15,000 en bourses.

La venue de cette importante écurie dénote l'intérêt suscité à l'étranger par le turf local qui n'a cessé de progresser depuis quatre ans sous l'administration de la succession Cattarinich.

Les chevaux continuent d'arriver tous les jours tandis que l'entraînement bat son plein.

La belle température qui nous favorise depuis quelques jours compense à l'entraînement tardif des chevaux locaux qui devront faire face au cours de la saison à la plus forte opposition.

Délai accordé à Ike Williams

PETERSON, N.J., 8—Le champion poids-léger Ike Williams a obtenu quelques jours de grâce pour accepter de défendre son titre au mois de juin contre Art Aragon, à Los Angeles, selon Abe J. Greene, le commissaire de la National Boxing Association.

Si Williams n'accepte pas le combat, il sera dépouillé de son championnat par toutes les commissions affiliées à la National Boxing Association. Greene n'a pas spécifié une date limite, mais il a dit que Williams devra agir avant "la fin de la semaine".

Williams a apparemment signé un contrat pour rencontrer Aragon, mais la Commission de Boxe de Californie, a refusé de le sanctionner tant que Williams ne déposera pas une garantie de $5,000, soit $2,500 pour réduire sa pesanteur à la limite de 135 livres et $2,500 pour garantir sa présence.

LE DIGESTE du SPORTIF

Un petit truc

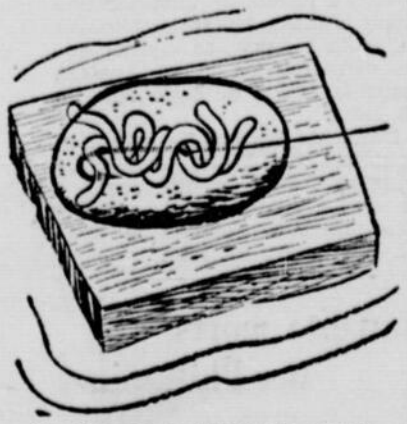

Appâtez comme d'habitude avec un ver ou des vers; un gros et deux petits. Couvrez les vers de boue, en formant une boule, mais celle-ci ne devra pas être trop dure. Coliez fermement sur un petit morceau de bois et lancez à l'eau. Laissez votre appât descendre le courant. Un petit coup sec suffira à faire détachez la boule de vers et de boue du morceau de bois et l'appât s'enfoncera. Essayez cela et vous verrez que c'est efficace.

L'Omnium canadien offrira une bourse de $15,000 cette année

L'année s'annonce brillante dans le monde du golf canadien puisque le championnat omnium qui sera disputé du 4 au 7 juillet est doté cette année de $15,000, la plus forte bourse jamais offerte.

La Royal Canadian Golf Association a conclu une nouvelle entente avec la maison Seagram en vertu de laquelle, durant les 7 prochaines années $15,000 seront ajoutés à la coupe d'or Seagram au lieu de $10,000 comme c'était le cas pour les années passées. La bourse entière est défrayée par la maison Seagram.

L'augmentation de la bourse suffit à elle seule pour motiver que l'omnium canadien attire les professionnels américains les plus réputés. D'autres facteurs y contribueront aussi, ce qui est de nature à porter les officiers de la R.C.G.A. à croire que le tournoi qui sera disputé sur le parcours de Mississauga, à Toronto, sera couronné de succès.

Du point de vue des professionnels canadiens, le tournoi arrive à la meilleure époque possible, entre l'omnium ontarien et l'omnium de l'association professionnelle du golf canadien. Les professionnels qui habitent loin de Toronto n'auront pas à se demander s'il vaut la peine d'entreprendre un long voyage pour un seul tournoi—puisque c'est trois tournois qui les attendront.

Parmi les professionnels des E.-U. le tournoi canadien suit immédiatement l'omnium de la P.G.A., un tournoi de premier plan. Le classement qu'ils y obtiennent compte pour le trophée Vardon, pour le choix dans l'équipe pour la coupe Ryder, et dans la liste annuelle des gagnants de la P.G.A.

De plus, l'intérêt qu'on porte au golf canadien aux Etats-Unis et en Angleterre, semble avoir des répercussions. L'une des dernières serait que le Canada serait désormais inclus dans des matches internationaux entre les trois pays.

Ce sont là autant de choses qui font présager une liste d'inscrits de premier ordre et une lutte serrée pour le championnat omnium canadien et la coupe d'or Seagram, à Mississauga, en juillet.

FORUM
CE SOIR à 8 h. 30
CHAMPIONNAT DE LUTTE
"NATURE BOY" ROGERS
(aspirant)
VS
BOBBY MANAGOFF
(champion)
2 de 3 chutes à finir
3 — autres grandes attractions — 3
Prix: $1.00 à $2.00, billets en vente aux guichets des rues Atwater et Closse.
Sièges à .75 en vente dans la Terrasse ce soir à 7 h. au guichet de la rue St-Luc.

Pittsburgh cause d'autres surprises dans la Nationale

Les manipulations de Branch Rickey avec l'alignement des Pirates de Pittsburgh se font de plus en plus nombreuses à mesure que la saison avance. Les amateurs de Pittsburgh se sont préparés à des changements lorsque Rickey a quitté Brooklyn pour se joindre aux Pirates, mais ils n'auraient jamais rêvé que :

1 — Le voltigeur Ralph Kiner, champion frappeur de circuits de la Nationale, serait au premier but cette année ;

2 — Pete Reiser, qui avait toujours été un voltigeur ou un joueur d'intérieur jusqu'ici, deviendrait un receveur, ou que

3 — leur club mettrait à l'essai un receveur qui lance gaucher.

Au moment où les fervents commençaient à s'habituer à ces bouleversements, Rickey les a atterrés avec une nouvelle série de changements.

Hier soir, les Pirates ont employé un voltigeur de gauche au premier but, un voltigeur de centre au troisième, un arrêt-court au second et un troisième-but à l'arrêt-court.

Il y a de la méthode derrière tout ceci, et les adversaires des Pirates sont aussi mystifiés que les joueurs de Pittsburgh eux-mêmes et les amateurs.

Les Pirates ont gagné les deux parties d'une série à Brooklyn, ils ont divisé à Boston, et hier soir ils ont disposé des Phillies de Philadelphie 9-3.

Les Phillies ont dû attendre la huitième manche avant de pouvoir compter contre Mel Queen. Il leur a peut-être fallu tout ce temps pour s'habituer à voir Wally Westlake au troisième but, Pete Castiglione à l'arrêt-court et George Strickland au second. Kiner, naturellement, était au premier.

Si on excepte une erreur par Westlake, le nouvel alignement s'est bien comporté. Wally a fait compter un point, Castiglione a frappé une couple de coups sûrs, Strickland a été parfait au champ et Kiner a réussi son quatrième circuit de la saison. Les Phillies ont commis trois erreurs pour aider la cause des Pirates et n'ont frappé que quatre coups sûrs pour Ken Heintzelman, qui a subi sa troisième défaite.

Les Braves sont passés en première place grâce à une victoire 2-1 sur les Reds de Cincinnati à Boston. Un circuit par Sid Gordon à la neuvième manche a mis fin à un duel entre Max Surkont et Herman Wehmeier. La victoire de Surkont est sa quatrième de l'année.

Les Giants ont disposé des Cards de St-Louis 6-2 pour devancer Cincinnati en septième place. Larry Jansen a tenu les Cards à quatre coups sûrs et Monte Irvin a frappé trois coups sûrs, faisant compter deux points.

Un coup de circuit par Hank Sauer avec un coureur sur les buts à la première manche a donné une victoire 2-1 aux Cubs de Chicago sur les Dodgers. Bob Schultz a accordé neuf coups sûrs espacés, remportant sa troisième victoire. Les Cubs n'ont réussi que quatre coups contre le perdant, Carl Erskine.

Un simple chanceux par Vic Wertz à la onzième manche a permis aux Tigers de battre les Yankees de New-York pour la deuxième fois de suite, 6-5. Avec deux coureurs sur les buts et deux frappeurs retirés, Wertz a tenté d'éviter un lancer d'Allie Reynolds, mais la balle a frappé son bâton pour aller retomber au champ gauche, faisant compter le point décisif.

Les Athlétiques de Philadelphie ont disposé des White Sox de Chicago 9-4. Shantz a accordé 12 coups mais la forte offensive de ses copains lui a permis de l'emporter assez facilement. Eddie Joost et Ferris Fain ont réussi des coups de circuit pour les vainqueurs.

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Washington, Marrero (3-0) à Détroit, Newhouser (1-2).

New-York, Lopat (4-0) à Cleveland, Wynn (2-2). Soir.

Boston, Stobbs (3-0) à Chicago, Dobson (0-0). Soir.

Philadelphie, Kellner (2-1) à St-Louis, Kennedy (0-1). Soir.

LIGUE NATIONALE

St-Louis, Pollet (0-1) à New-York, Hearn (2-2).

Chicago, Schmitz (1-2) à Brooklyn, Van Cuyk (1-2).

Cincinnati, Raffensberger (0-3) à Boston, Bickford (4-1). Soir.

Pittsburg, Koski (0-1) à Philadelphie, Meyer (1-1). Soir.

Sid GORDON

Les meneurs dans les majeures

LIGUE NATIONALE

	J.	Ab	P.	Cs	Moy.
Robinson, Brooklyn	20	78	17	31	.397
Elliott, Boston	20	68	12	27	.397
Sisler, Philadelphie	20	77	14	29	.377
Reese, Brooklyn	21	68	8	24	.353
Ennis, Philadelphie	21	74	19	26	.351

LIGUE AMERICAINE

Busby, Chicago	18	71	14	27	.380
Carrasquel, Chicago	18	84	12	29	.345
Berra, New-York	19	72	14	24	.333
Doby, Cleveland	17	63	18	21	.333
Jensen, New-York	18	73	18	24	.329
Rizzuto, New-York	20	70	13	23	.329

Coups de circuit

Hodges, odgers 8, Snider, Dodgers 6, Jethroe, Braves 6, Pafko, Cubs 6, Sauer, Cubs 5, Doby, Indiens 5, Williams, Red Sox 5, Jensen, Yankees, 5.

Points produits

Pafko, Cubs 19, Elliott, Braves 17, Robinson, Dodgers 17, Doerr, Red Sox 17, Zarilla, White Sox 17, Doby, Indiens 17, Irvin, Giants 17, Noren, Sénateurs 17.

Coups sûrs

Robinson, Dodgers 31, Sisler, Phillies 29, Carrasquel, White Sox 29, Dark, Giants 28, Elliott, Braves 27, Busby, White Sox 27.

Points

Snider, Dodgers 19, Ennis, Phillies 19, Hodges, Dodgers 18, Doby, Indiens 18, Jensen, Yankees 18.

Les Flyers de Barrie de l'instructeur Happy Emms ont réussi, hier soir à Winnipeg, leur première conquête de la coupe Memorial, emblème du championnat Junior au pays, alors qu'ils ont disposé des Monarchs de Winnipeg au compte de 9 à 5. Ils ont gagné la série finale de 4 de 7 en quatre joutes consécutives. Jim Morrison, Bill Hagen, Don Emms, Léo Labine et Jack White ont été les principaux artisans de la victoire du Barrie avec Réal Chevrefils et Jerry Toppazzini.

Les Flyers de Barrie gagnent la coupe Memorial

WINNIPEG, 9 — Les Flyers de Barrie, du coach Happy Emms, ont remporté, hier soir, pour la première fois, la coupe Memorial, emblème du championnat Junior du Canada, alors qu'ils ont triomphé des Monarchs de Winnipeg au compte de 9 à 5. Le Barrie a gagné la série finale de quatre de sept en quatre parties consécutives.

Immédiatement après la joute, Jimmy Dunn, vice-président de la C.A.H.A. a présenté la coupe à Réal Chèvrefils, le capitaine du club.

Réal Chevrefils a été l'étoile individuelle des vainqueurs, hier soir, avec un but et trois assists. Léo Labine et Jerry Toppazzini ont compté deux buts chacun en plus d'obtenir un assist. Jack White, joueur de centre de Chevrefils et Labine a également participé à trois points. Il a compté un but et récolté deux assists. Les autres du Barrie ont été comptés par Chuck Wood, Doug Towers et George Stanuz.

Ross Parke a été le meilleur des perdants avec deux buts et un assist. Laurie Mitchell, Elliott Chorley et Jim Zarie ont compté les autres buts des Monarchs.

Première période

1—Barrie: Toppazzini 3.49
2—Barrie: Wood (Towers, Hagan) 6.10
3—Barrie: Chevrefils (White, Labine) 13.38
Punitions: O'Connor (2), Pearsall, James, Toppazzini, Labine, Burega.

Deuxième période

4—Barrie: Labine (White, Chevrefils) ..... .34
5—Barrie: Toppazzini (D. Emms, P. Emms) 1.10
6—Barrie: Stanutz (Morrison) 7.27
7—Winnipeg: L. Mitchell (Novak) 8.13
8—Winnipeg: Chorley (Johnson) 17.02
9—Barrie: White (Toppazzini, Chevrefils) 17.25
Punitions: Burega, Wood (mineure et 10 minutes, mauvaise conduite), Riley (2), Stanutz, Hagan (2), Zarie, Toppazzini, B. Mitchell, Novak, (mineure et majeure), Labine (mineure et majeure), Johnston, P. Emms.

Troisième période

10—Winnipeg: Parke (James, Chorley) 3.45
11—Barrie: Towers (Hagan) 8.06
12—Winnipeg: Park (Barr) 10.33
13—Barrie: Labine (Chevrefils) 12.48
14—Winnipeg: Zarie (Johnston, Parke) 13.46
Punitions: Chorley, Burega, O'Connor, Wood.

Valleyfield perd 6-1 devant seulement 1,592 personnes

TORONTO — Les St-Michael's-Monarchs de Toronto ont pris l'avance dans la série finale pour la coupe Alexander, emblématique du championnat senior "A" du Canada, hier soir, en triomphant des Braves de Valleyfield, 6-1. Les Monarchs ont maintenant remporté deux victoires et subi une défaite dans ce détail de quatre dans sept qui se continuera au Forum de Montréal, jeudi.

Une foule de seulement 1,592 personnes a assisté à la partie. Le manque d'intérêt dans la série est blâmé sur la très longue saison de

JOHNNY UBRIACO

hockey et la chaude température.

Les champions du Québec ont pris l'offensive dès le début et Georges Bougie a donné l'avance aux Braves en comptant après une minute de jeu, mais Phil Hughes a été superbe dans les buts du St-Michael's durant le reste de la partie et l'élan du Valleyfield a graduellement ralenti.

Les Monarchs ont égalé le score sur le but de Ken Watson vers le milieu de la première période et ils se sont assuré la victoire en comptant trois fois au deuxième engagement. Paul Leclerc, le gardien de buts du Valleyfield, n'a eu aucune chance de bloquer quelques-uns des lancers dirigés vers lui parce qu'il avait la vue obstruée par des joueurs.

George (Dusty) Blair a compté deux buts; Ken Watson, Ed. Mulligan, Frank Sullivan et Johnny Ubriaco un chacun pour les champions d'Ontario.

NEW-YORK—Norman Thompson, 147 1-2, Winnipeg, Sask. K.O.T., Billy Wyatt, 153, Trenton, N.J. (3).

MAHANOY CITY, Pa.—Freddie Beshore, 193, Harrisburg, Pa., K.O. Rocky Jones, 185, Camden, N.J. (4).

Première période

1—Valleyfield: Bougie (Larivée, Benoit) 1.17
2—St. Michael: Watson (Milligan) 12.01
Punitions: Ubriaco, Hannigan, Corriveau.

Deuxième période

3—St. Michael: Milligan (Sullivan, Blair) 6.56
4—St. Michael: Sullivan 12.43
5—St. Michael: Blair (Milligan, Sullivan) 19.50
Punitions: Joannette, Wilson et Mesich.

Troisième période

6—St. Michael: Ubriaco (Hannigan, Sullivan) 17.07
7—St. Michael: Wilson (O'Flaherty) 18.23
Aucune punition.

Réunion de la Presse Canadienne à Granby

GRANBY, 9. (P.C). — La Presse Canadienne a tenu, hier, à Granby, sa réunion régionale annuelle pour la province de Québec. Les quelque 30 représentants de journaux présents ont discuté de problèmes destinés à améliorer le service de cette agence de nouvelles.

Le groupe de visiteurs fut d'abord reçu à l'Hôtel de Ville par Son Honneur le maire Horace Boivin. Au cours de la réunion, ce dernier expliqua, en français et en anglais, l'expansion rapide de cette ville de 25000 âmes.

A l'issue de l'assemblée annuelle, les visiteurs firent une tournée de la ville et furent ensuite reçus à dîner par La Voix de l'Est, de Granby. La prochaine réunion se tiendra à Sherbrooke en 1952.

Cinquante morts aux Philippines

MANILLE, 9. (P.A.) — La liste des victimes du typhon qui a dévasté les Philippines, à la fin de la semaine dernière, compte cinquante morts et cent disparus. Les dommages matériels sont estimés à plusieurs millions de dollars. Les stations météorologiques disent que l'intensité du typhon s'est amoindrie et qu'aujourd'hui il agit dans la région de Tokyo. Les îles Samar et Leyte ont été les plus frappées par le typhon, les inondations et les éboulis.

Montréal dispose des Bisons; Shuba fait compter 5 points

BUFFALO, 9 — Un ralliement de six points dans la neuvième manche a permis aux Royaux de briser une égalité 5-5 et s'assurer une victoire décisive, 11 à 5, dans la première d'une série de trois parties avec les Bisons de Buffalo ici, hier soir, devant une maigre foule de 912 spectateurs.

George Shuba a été le gros canon pour les Montréalais, faisant compter cinq points au cours de la soirée, dont trois avec un deux-buts à la troisième manche et deux autres avec son quatrième circuit de l'année à la neuvième.

Cette victoire a permis aux Royaux de se maintenir sur un pied d'égalité virtuel avec les Chefs de Syracuse en tête de la ligue Internationale. Les Chefs ont triomphé eux aussi hier soir à Baltimore.

Le vétéran Alex Carrasquel, troisième des quatre lanceurs des Bisons, a été la victime de l'assaut soudain des Royaux à la neuvième manche.

Carrasquel avait bien fait, après avoir remplacé Moe Savranski à la quatrième manche, mais il a soudainement faibli à la neuvième, alors que ses coéquipiers ont été erratiques en commettant deux erreurs.

Onze frappeurs des Royaux sont allés au bâton durant cette neuvième manche et il a fallu que George Torporcer remplace Carrasquel par Simpson, afin de mettre mettre fin au ralliement des visiteurs. Après un retrait, Rodriguez a cogné un simple et Shuba a frappé son quatrième coup de circuit de la saison pour assurer la victoire à son club. Deux erreurs, un but sur balles, des simples de Toby Atwell et de Clarence Podbielan et un double de James Gilliam ont produit les quatre autres points.

Clarence Podbielan, un droitier, a alloué dix coups sûrs dont un coup de circuit au nouveau venu Bill Post, mais ses coéquipiers ont été tellement opportunistes qu'il a pu remporter sa troisième victoire de la saison. Podbielan a alloué deux buts sur balles et il a retiré cinq frappeurs au bâton.

Hal Acker a commencé la joute pour les Bisons et il a fait face à seulement sept frappeurs durant les deux premières manches, mais il a faibli à la troisième alors que les Royaux ont enregistré quatre points pour l'envoyer aux douches. Durant cette reprise, Shuba a fait compter trois points avec un double, son cinquième de la saison.

Les Bisons avaient pris une avance de 3-0, mais à la fin de la quatrième manche, les Royaux menaient au compte de 5-3. Un coup de circuit de Post avec un joueur sur les buts à la cinquième manche, avait toutefois permis aux Bisons d'égaler le compte. Carrasquel et Podbielan se sont ensuite livré un magnifique duel au monticule, mais l'artilleur des Royaux a fini avec beaucoup plus de puissance que son rival.

Les joueurs de couleur, James Gilliam et Hector Rodriguez ont cogné chacun trois coups sûrs pour les vainqueurs. Seuls, Al Gionfriddo, Johnny Welaj et George Byam n'ont pu frapper en lieu sûr. Les Montréalais ont obtenu sept de leurs coups sûrs contre Carrasquel qui a été débité de la défaite.

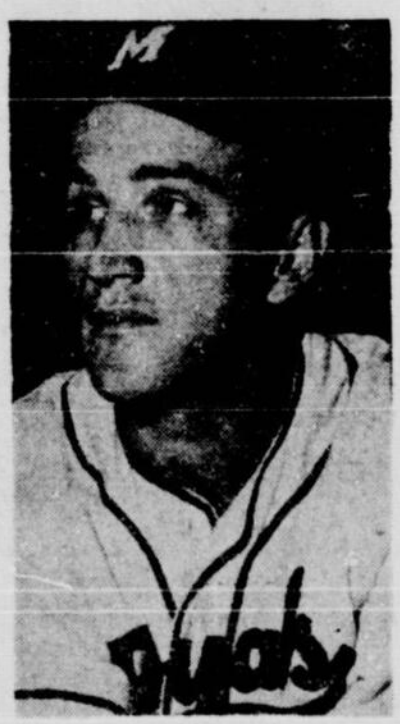

GEORGE SHUBA

MONTREAL (11)

	Ab	P.	Cs	R.	A.	E.
Gionfriddo, cg	6	0	0	1	0	0
Gilliam, 2b	5	1	3	2	4	0
Rodriguez, 3b	4	2	3	2	1	0
Shuba, cd	5	2	2	1	0	0
Welaj, cc	4	0	0	2	0	0
Morgan, ac	5	1	1	3	1	0
Byam, 1b	3	1	0	8	0	0
Atwell, r	4	1	1	8	1	0
Podbielan, l	5	3	2	0	1	0
Totaux	41	11	12	27	8	0

BUFFALO (5)

	Ab	P.	Cs	R.	A.	E.
Hancock, 3b	4	1	2	1	2	1
Stringer, ac	5	0	1	2	0	1
Wilson, cd	5	1	1	1	0	0
Post, cc	4	2	3	2	0	0
Carswell, 1b	3	0	1	6	2	0
Moskovich, 2b	3	0	0	2	3	1
Wellman, cg	4	0	1	4	0	0
Landrith, r	4	1	1	8	0	0
Acker, l	1	0	0	0	0	0
Sauranski, l	0	0	0	0	2	0
Carrasquel, l	2	0	0	1	0	0
Simpson, l	0	0	0	0	1	0
aEdwards	1	0	0	0	0	0
Totaux	36	5	10	27	10	3

a—Frappa pour Simpson à la 9e.

MONTREAL	004 100 006—11
BUFFALO	210 020 000— 5

Sommaire—Points produits par: Post 2, Carswell, Stromber, Shuba 5, Morgan, Rodriguez, Atwell, Podbielan, Gionfriddo, Gilliam. Deux-buts: Carswell, Shuba, Gilliam, Hancock 2. Circuits: Post, Shuba. But volé: Landrith. Sacrifice: Carswell. Laissés sur les buts: Montréal 9, Buffalo 7. Buts sur balles, de Podbielan 2, Acker 2, Sauranski 3, Carrasquel 2, Simpson 0. Retirés au bâton, par Podbielan 5, Acker 1, Sauranski 0, Carrasquel 3, Simpson 0. Coups sûrs contre Podbielan, 10 en 9 manches; Simipson, 0 en 1-3; Acker, 5 en 2 1-3; Sauranski, 0 en 1; Carrasquel, 7 en 4. Frappé par le lanceur: par Sauranski (Byam). Mauvais lancer: Podbielan. Lanceur perdant: Carrasquel. Lanceur gagnant: Podbielan. Arbitres: Lawin, Pelerski et Flemink. urDée de la joute: 2.20.

BASEBALL d'un Coup d'Oeil

HIER

Ligue Internationale :
Montréal 11, Buffalo 5.
Syracuse 3, Baltimore 1.
Rochester 14, Springfield 1.
(Seules joutes).

Ligue Nationale :
Chicago, Brooklyn 1.
New York 6, St-Louis 2.
Boston 2, Cincinnati 1.
Pittsburgh 9, Philadelpie 3.

Ligue Américaine :
Détroit 6, New York 5.
Philadelphie 9, Chicago 4.
(Seules joutes cédulées).

Ligue Provinciale :
Farnham 6, Trois-Rivières 1.
Sherbrooke 3, St-Hyacinthe 1.
Drummondville 5, St-Jean 3.
Québec 10, Granby 7.

★ ★ ★

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale :
Montréal à Buffalo.
Syracuse à Baltimore.
Rochester à Springfield.
Toronto à Ottawa (soir).

Ligue Nationale :
Chicago à Brooklyn.
St-Louis à New York.
Cincinnati à Boston (soir).
Pittsburgh à Philadelphie (s).

Ligue Américaine :
Washington à Détroit.
Boston à Chicago (soir).
Philadelphie à St-Louis (soir).
New York à Cleveland (soir).

Ligue Provinciale :
Farnham à T.-Rivières (6.30).
Québec à Granby (6.30).
St-Hyacinthe à Sherbrooke 6.30.
Drummonville à St-Jean (6.30).

★ ★ ★

CLASSEMENTS

Ligue Internationale :

	G.	P.	Pct.	Dif.
Syracuse	12	5	.706	—
Montréal	13	6	.684	—
Toronto	9	7	.563	2½
Baltimore	10	10	.500	3½
Ottawa	8	10	.444	4½
Buffalo	7	10	.412	5
Rochester	7	11	.389	5½
Springfield	6	13	.316	7

★ ★ ★

Ligue Nationale :

	G.	P.	Pct.	Dif
Boston	14	9	.609	—
St-Louis	10	7	.588	1
Pittsburgh	10	8	.556	1½
Brooklyn	11	10	.524	2
Chicago	9	9	.500	2½
Philadelphie	10	11	.476	3
New York	9	14	.391	5
Cincinnati	7	12	.368	5

★ ★ ★

Ligue Américaine :

	G.	P.	Pct.	Dif.
New York	14	6	.700	—
Washington	12	6	.667	1
Cleveland	11	6	.647	1½
Chicago	10	8	.556	3
Boston	10	8	.526	3½
Détroit	8	8	.500	4
St-Louis	5	15	.250	9
Philadelphie	4	16	.200	10

★ ★ ★

Association Américaine :

	G.	P.	Pct.	Dif.
Milwaukee	12	5	.706	—
Kansas City	12	8	.600	1½
Toledo	10	9	.526	3
Minneapolis	9	10	.474	4
Indianapolis	8	9	.471	4
Louisville	8	10	.444	4½
Columbus	8	10	.444	4½
St-Paul	5	11	.313	5½

★ ★ ★

Ligue Provinciale :

	G.	P.	Pct.	Dif.
Grandby	4	1	.800	—
Drummondville	4	1	.800	—
Québec	4	2	.667	½
St-Jean	2	3	.400	2
St-Hyacinthe	2	3	.400	2
Farnham	2	3	.400	2
Sherbrooke	2	4	.333	2½
T.-Rivières	1	4	.200	3

LOS ANGELES—Art Aragon, 134 1-2, Los Angeles, K.O.T., Mario Trigo, 135, Mexique (9).

HIBBING, Minn. — Glen Flanagan, 128, St-Paul, a battu par décision Pat Iacobucci, 127, Cincinnati, (10).

LES ROYAUX AU BÂTON

	J	Ab	P	Cs	2b	3b	C	Pc	Bs	Pct
GILLIAM, Jim	19	72	19	29	3	0	1	15	2	.403
RODRIGUEZ, Hec.	18	66	12	24	2	1	1	14	1	.364
BYAM, George	19	66	17	21	2	3	5	11	0	.318
FIALA, Walter	7	10	3	3	0	0	0	3	1	.300
SHUBA, George	17	62	11	17	5	1	4	22	2	.274
GIONFRIDDO, Al	17	60	10	16	3	0	1	8	2	.267
WELAJ, Johnny	17	55	12	14	2	1	0	6	2	.255
MORGAN, Bobby	19	73	6	17	4	0	1	9	1	.233
PFISTER, George	4	9	3	2	0	0	0	1	0	.222
ATWELL, Toby	17	54	10	7	2	0	0	5	0	.130
RUSSELL, Jim	10	25	2	2	0	0	0	3	1	.080

LANCEURS

	P	MJ	CS	BB	RAB	PC	G	P	PCT
COLEMAN, Hamp	3	16	18	3	8	1	2	0	1.000
EPPERLEY, Al	5	8⅓	8	2	3	0	2	0	1.000
BLACK, Joe	3	21⅔	17	6	12	1	1	0	1.000
LA SORDA, Tom	4	10	8	9	9	0	1	0	1.000
ALEXANDER, Bob	4	28⅓	27	11	14	3	3	1	.750
PODBIELAN, Clary	4	28⅓	28	13	15	2	3	1	.750
MORRE, Ray	3	17	6	19	15	1	1	1	.500
MALLETTE, Mal	3	13	9	6	8	0	0	0	.000
VOISELLE, Bill	4	11	13	2	4	0	0	2	.000
HUGHES, Jim	3	7⅔	12	4	5	0	0	0	.000

Syracuse garde son avance; Rochester bat Springfield

Les Chefs de Syracuse ont conservé leur faible avance sur les Royaux en première place de la ligue Internationale en battant les Orioles de Baltimore 3-1, hier soir. Ceci laisse Syracuse avec un pourcentage de .706 contre .684 pour les Montréalais, qui ont gagné et perdu une partie de plus que les Chefs.

Art Hartley, l'as droitier du club de Bruno Betzel, était à son meilleur hier soir pour gagner son duel avec le vétéran Karl Drews. Hartley n'a accordé que cinq coups sûrs, s'assurant sa quatrième victoire de la saison.

Les Chefs ont brisé une égalité 1-1 à la huitième lorsque Carden Gillenwater a frappé un trois-buts avec un coureur sur les buts. Un autre point à la neuvième a rendu la victoire des Chefs plus certaine.

Les Red Wings de Rochester ont déclenché une attaque de 17 coups sûrs contre trois lanceurs pour écraser les Cubs de Springfield 14-1. Les champions du circuit ont compté six points dans chacune des deux premières manches.

Tom Faszholz a lancé toute la partie pour Rochester, accordant 10 coups sûrs bien espacés. C'est sa troisième victoire de la saison, contre aucune défaite. Faszholz a aidé sa propre cause au bâton en frappant un trois-buts qui a fait compter deux points.

Bill Padget, qui a commencé la partie pour Springfield, n'a pu terminer la première manche et a subi la défaite. Son successeur Schwartz a été envoyé aux douches à la seconde, mais Carr a ensuite tenu les Red Wings à deux points pendant le reste de la joute.

LIGUE INTERNATIONALE

HIER

Montréal 11, Buffalo 5.

Rochester	661 000 010	14	17 0
Springfield	100 000 000	1	10 2

Fashholz et Bucha; Padget, Schwertz (1), Carr (2) et Burbrink.
Lanceur perdant: Padget.

Syracuse	010 000 011	3	6 2
Baltimore	000 010 000	1	5 1

Hartley et Baker; Drews et Anderson.
Seules parties.

LIGUE AMÉRICAINE

HIER

New-York	000 112 100 00	5	14 0
Détroit	000 013 100 01	6	12 0

Reynolds et Berra; Gray, Trucks, Johnson, Herbert et Ginsberg.

Philadelphie	420 030 000	9	13 0
Chicago	011 100 010	4	12 0

Shantz et Astroth; Rottblatt, Littlefield, Brown, Mahoney et Masi, Niarhos.
Seules parties au programme.

Robert Langlois est champion

Le constable Robert Langlois a remporté le championnat du Canada de lutte amateur dans la classe des 160 1-2 livres.

Robert Langlois est en outre instructeur de lutte à la Palestre Nationale. Il débuta dans ce sport en 1947, alors qu'il était dans la classe des 174 livres. Cette année-là, il remporta facilement le championnat des novices.

En 1948, il dut abandonner toute compétition à cause de blessures qu'il s'était infligées à l'entraînement, et qui nécessitèrent une douloureuse opération. Malgré une année d'inaction, il revint en 1949 pour se classer 2e pour le championnat du Canada.

En 1950, il remporta successivement les championnats de la ville et de la province, mais il dut abandonner la décision à Maurice Vachon, dans un combat des plus serrés qui devait décider lequel irait représenter le Canada aux Jeux de l'Empire, en Nouvelle-Zélande.

Cependant, cette année, il a effectué un remarquable retour. Rendu dans la classe des 160 1-2 livres, il a remporté successivement en moins de deux mois, les championnats de la ville, de la province et du Canada pour devenir ainsi grand favori pour avoir l'honneur d'aller représenter notre pays lors des Jeux Olympiques de 1952.

Feller au repos pour une semaine

CLEVELAND, 9. — (A.P.) — Bob Feller, le lanceur des Indiens de Cleveland qui vaut son pesant d'or, a été ébouillanté hier et s'est infligé des brûlures de premier et de deuxième degré lorsque le boyau à eau bouillante qu'il manipulait lui échappa des mains. Les brûlures, d'après le médecin des Indiens, sont réparties sur les jambes et le torse.

Feller était à remplir un bain d'eau chaude avec le boyau, dans la chambre des joueurs, au Stadium municipal, lorsque l'accident survint. Il se préparait à prendre un bain chaud afin de guérir les douleurs musculaires qu'il ressent au dos depuis quelque temps. Le médecin a déclaré que Feller ne pourra lancer avant au moins une semaine, non pas tant à cause de sa brûlure qu'à cause de ses douleurs au dos.

LIGUE NATIONALE

HIER

St-Louis	000 010 100—2	4	2
New-York	010 120 02x—6	11	1

PRESKO, Wilks (5), Brazle (8), Dusak (8) et Garagiola; Jansen et Noble.

Cincinnati	000 010 000—1	6	2
Boston	000 001 001—2	6	1

Wehmeier et Scheffing; Surkont et St. Claire.

Pittsburgh	012 200 400—9	10	1
Philadelphie	000 000 030—3	4	3

QUEEN, Werle (8) et FitzGerald; HEINTZELMAN, Candini (4), Brittin (8), Miller (9) et Wilber.

Chicago	200 000 000—2	4	1
Brooklyn	000 001 000—1	9	0

Schultz et Walker; Erskine, Branca et Edwards.

Suggestions pour la

Fête des Mères le 13 mai

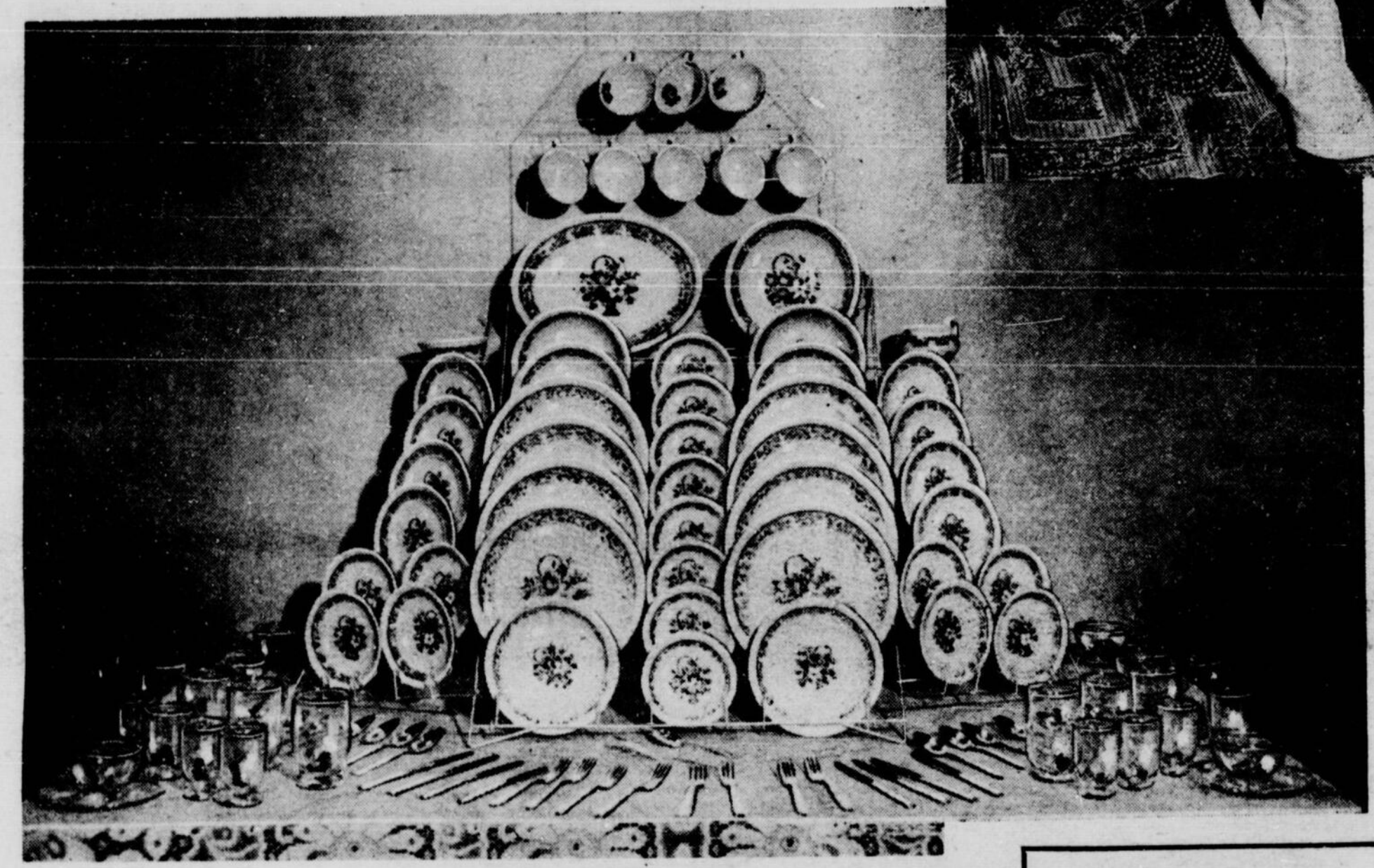

Le cadeau idéal pour MAMAN

SERVICES A DÎNER

118 pièces
34.50

"ELLE" en sera fière pour ses diners de famille, ses réceptions d'amis . . . elle le prisera pendant des années à venir!

☐ SERVICE A DINER en semi-porcelaine SOVEREIGN — 8 couverts — 52 pièces décor panier imitant le petit point.

☐ COUTELLERIE — modèle SHERWOOD — 8 couverts — 34 pièces, couteaux à lame inoxydable.

☐ VERRERIE — 8 couverts — 32 pièces . . . verre clair, filet or.

SPECIAL DUPUIS **34.50**

DUPUIS — troisième — De Montigny

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES PL 5151 LOCAL 300

Commandes téléphoniques remplies avec soin

Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 — SAMEDI COMPRIS
OUVERTS JUSQU'A 9 LE VENDREDI SOIR — PL. 5151